

Agence Japonaise de Coopération Internationale

**La Ligne Directrice pour l'Identification et la
Formulation
des Projets du Développement Agricole et
Rural dans la République Tunisienne**

**La Tunisie : Les Directives du Développement
Agricole et Rural**

Projet de Rapport Final

Août 2005

Le Centre International de Développement du Japon (IDCJ)

RD
JR
05-49

La Carte tunisienne



Source: http://www.lib.utexas.edu/maps/africa/tunisia_pol_1990.jpg

Introduction

Le Niveau des « Directives » en tant que « Document de Référence pour le Travail »

Selon les situations de chaque pays, les demandes pour les « Directives », en tant que « document de référence pour l'identification et la formation de projet dans le domaine du développement agricole et rural » dont les bureaux de la JICA à l'étranger ont besoin, sont différentes. Les pays cibles pour l'élaboration de ces Directives sont classifiés, suivant les conditions de chaque pays, en quatre niveaux ci-dessous. La Tunisie est placée au « niveau A ». Les présentes Directives ont été élaborées aux deux points de vue importants : « Qu'est-ce qu'on exécute ? » et « Comment formule-t-on un projet ? »

Tableau 1 : Proposition de Classification des Pays Cibles

Niveau	Raisons de Classification
A	Les pays où il n'y a pas d'activités de l'équipe spéciale de l'APD, à cause de la limite du nombre de l'effectif de l'Ambassade du Japon et du bureau de la JICA, quoique la nécessité de la coopération dans le domaine du développement agricole et rural soit très élevée. Il est nécessaire de renouveler ou de passer en revue l'orientation de la coopération dans ce domaine.
B	Les pays où l'équipe spéciale de l'APD effectue l'élaboration de l'orientation de la coopération et la formulation de projets. Cependant, pour mieux formuler les projets concrets, l'élaboration des Directives en coordination avec le siège de la JICA est très significative.
C-1	Les pays où l'équipe spéciale de l'APD s'occupe de formulation de chaque projet et le taux d'approbation de projets formulés est assez élevé. Cependant, pour diversifier les contenus de la coopération, l'élaboration des Directives, comme information de base, est significative.
C-2	Les pays où la nécessité de la coopération dans le domaine du développement agricole et rural est assez élevé. Cependant, pour le moment, la macro-analyse des situations et l'orientation approximative du développement agricole et rural sont demandées.

Remarque: On suppose que, depuis le niveau C jusqu'au niveau A, les investissements du siège de la JICA accroîtraient progressivement.

Source : Documents du deuxième comité de l'examen des Directives du développement agricole et rural.

La Couche Bénéficiaire Ciblée dans les Présentes Directives

En principe, « la couche de la pauvreté qui réside dans le milieu rural (zone non-urbaine), où l'agriculture est un moyen de subsistance principal » est considérée comme population bénéficiaire ciblée par les projets du développement agricole et rural, appuyés par la JICA. L'importance de la coopération pour la couche sans terrains et la couche de chômage en milieu urbain est bien reconnue et il y aurait des cas où des projets les toucheraient selon les conditions de la zone cible. Cependant, ces documents ne sont pas destinés à examiner la possibilité de la coopération pour ces gens-là depuis le début.

Comment Utiliser les Directives

- Ces Directives serviront, comme un guide, à présenter les points de vue et les moyens, lorsque les agents du bureau de la JICA à l'étranger, chargés d'identifier et de formuler ainsi que d'exécuter les projets, identifieront et formuleront des projets dans le domaine du développement agricole et rural.
- Chaque agent du bureau, en utilisant ses expériences de travail à l'étranger, mènera des études sur terrain en cas de nécessité, échangera des opinions et des informations avec les autres personnes concernées pour savoir la situation exacte d'une zone cible et formulera un projet réalisable.

- Après l'approbation du projet, ces Directives seront utilisées encore pour examiner si le projet sera exécuté suivant le plan initial et contribuera au maintien et à l'amélioration de la vie de la population dans les zones cibles et voisines.
- Ces Directives seront révisées, selon les circonstances, en reflétant les connaissances et les expériences accumulées au bureau de la JICA à l'étranger, à travers la formulation et la mise en oeuvre de projet. Elles deviendront donc plus pratiques suivant les situations réelles de chaque pays.

La Validité des Présentes Directives

En principe, la validité de ces Directives sera supposée pour 5 ans environs conformément à l'orientation de la coopération du Japon (le programme d'assistance par pays, les directives de la coopération de l'équipe spéciale de l'APD, etc.). Cependant, pour atteindre l'objectif de ces Directives : « le renforcement des moyens du maintien et de l'amélioration de la subsistance de la population dans la zone cible », il faut souvent plus de 5 ans. Lors de la formulation d'un projet, il faut donc tenir compte des influences que le projet exercera aux enfants de la zone cible ou à la génération suivante.

En ce qui Concerne les Présentes Directives

Contexte et Objectifs

Parmi de nombreux pays en développement, l'agriculture est une activité principale et chaque gouvernement accorde de l'importance à l'agriculture dans le développement économique. D'autre part, la population rurale occupe une grande partie de la population, en particulier elle consiste en la couche de la pauvreté. Par conséquent, le développement agricole est considéré comme un moyen important pour la réduction de la pauvreté, par le gouvernement des pays en développement. La JICA, aussi, considère le développement agricole et rural comme un moyen important pour réaliser « l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim », qui est un des « buts globaux du développement du millénaire » adoptés par l'ONU en septembre 2000.

Tenant compte des caractéristiques du développement agricole et rural, qui sont remarquablement influencées par la particularité locale telle que les conditions naturelles et celles de socio-économiques, la JICA renforce l'intégration de l'approche par pays et par région avec l'approche par thème. Dans ce cadre, « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) » (*Titre original est en anglais ; Approaches for Systematic Planning of Development Projects: Agricultural and Rural Development*) a été élaborée en mars 2004 pour présenter exhaustivement l'orientation de la coopération traitant transversalement les thèmes ainsi que pour montrer la ligne directrice des méthodes du développement.

D'autre part, en visant à déployer promptement une coopération qui convient à la situation du pays cible, la JICA est en train de transférer à ses bureaux à l'étranger les fonctions appartenant au Département de la Région du Siège de la JICA. De ce fait, on suppose que les bureaux de la JICA à l'étranger seront le noyau de la formulation et de la mise en oeuvre de chaque projet du développement agricole et rural. A cet effet, en se fondant sur ladite « Approche efficace » ou le « plan pour exécution des programmes par pays », il est demandé d'élaborer un document de référence pour le travail qui servira à identifier et à formuler les projets qui conviennent aux circonstances du pays en question.

C'est dans ce contexte que les présentes Directives, ayant pour objectif de présenter les points de vue et les moyens lors de la formulation des projets, a été élaboré afin que la JICA puisse ranger les informations de base qui sont nécessaires à identifier et à formuler les projets dans le domaine du développement agricole et rural en Tunisie à l'avenir.

La Définition du « Développement Agricole » et du « Développement Rural »

Dans les Directives, le « Développement Agricole » se traduira par non seulement le développement agricole au sens étroit, mais aussi par ce qui vise l'amélioration générale de la production et du revenu des exploitants agricoles, soit pisciculture intérieure de petite taille, soit sylviculture sociale. Le « Développement Rural » sera défini aussi par ce qui vise l'amélioration de la qualité de la vie en milieu rural, telle que l'amélioration de l'accessibilité de l'éducation de base, de la santé, de l'eau potable, etc. par la population rurale (en particulier la couche de la pauvreté).

Ce que Vise les Directives : La Réduction de la Pauvreté

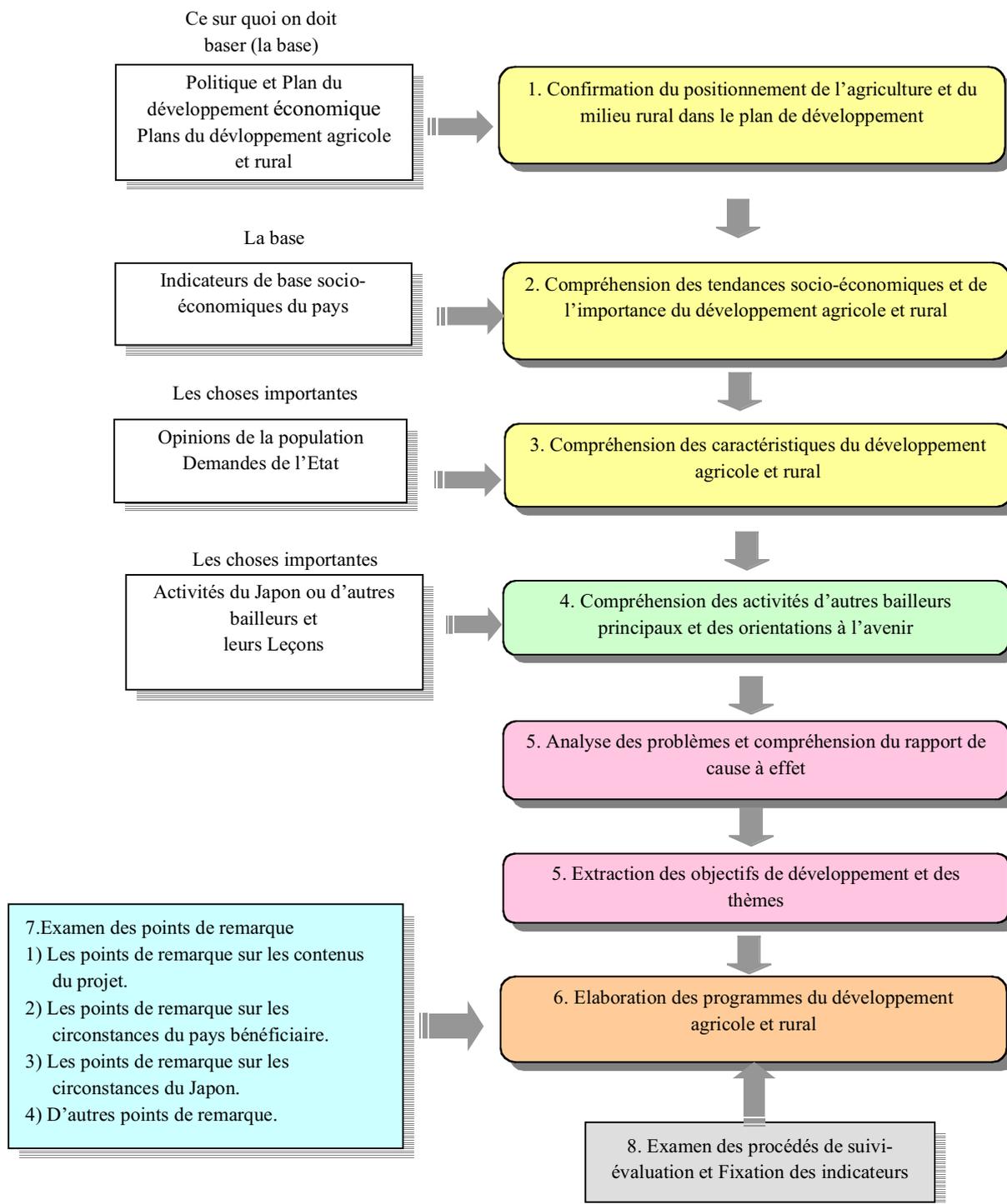
Les Directives sont fondées sur l'idée suivante : Tous les Développements Agricoles et Ruraux doivent avoir, pour but global, la réduction de la pauvreté (y compris la sécurité

alimentaire au niveau du foyer), en principe. La problématique de la pauvreté devrait être abordée non seulement sous l'aspect économique, mais aussi sous les aspects divers, soit celui social, soit celui psychologique, etc. Le pays bénéficiaire devra concrètement définir la « Pauvreté » par eux-mêmes, mais les présentes Directives sont élaborées en supposant que la pauvreté a plusieurs faces et que l'approche compréhensive est indispensable à la réduction de la pauvreté.

Par conséquent, comme on l'a dit ci-dessus, en donnant un sens large aux « Développement Agricole » et « Développement Rural » et en visant finalement la Réduction de la pauvreté, les Directives montrent les thèmes dans le domaine du développement agricole et rural des aspects divers et elles concrétisent les objectifs de développement ou les thèmes importants. Elles présentent aussi les propositions de l'approche de l'appui de la JICA ou celles des programmes dans l'avenir pour savoir comment aborder ces thèmes ou comment identifier et formuler les projets dans ce domaine.

Le Déroulement du Travail par les Directives

Le tableau ci-dessous montre le déroulement du travail par les Directives jusqu'à l'examen de l'orientation pour aborder les thèmes. L'examen des « points de remarque pour la formulation d'un projet » ainsi que l'examen des « procédés de suivi-évaluation et la fixation des indicateurs » devraient s'opérer parallèlement à l'étape de l'élaboration de l'orientation de la coopération.



Le Déroulement du Travail jusqu'à l'Examen d'un Programme du Développement Agricole et Rural

Table des Matières

La Carte tunisienne	
Introduction	i
En ce qui Concerne les Présentés Directives	iii
Le Déroulement du Travail par les Directives	v
Table des Matières	vii
1. Importance du Développement Agricole et Rural en Tunisie et Caractéristiques.....	TUN-1
1.1 Tendances Socio-économiques et Importance du Développement Agricole et Rural	TUN-1
1.2 Position du Développement Agricole et Rural dans le Plan de Développement	TUN-2
1.3 Caractéristiques du Développement Agricole et Rural	TUN-4
2. Activités de l'Aide du Japon et d'Autres Bailleurs et Orientation à l'Avenir	TUN-8
2.1 Tendances de l'Aide Japonaise et Orientation à l'Avenir	TUN-8
2.2 Tendances de l'Aide par d'Autres Bailleurs.....	TUN-10
3. Thèmes du Développement Agricole et Rural	TUN-11
3.1 Procédé de Détermination des Thèmes	TUN-11
3.2 Rapport avec « l'Approche Efficace pour les Thèmes de Développement » ..	TUN-11
3.3 Problèmes Cruciaux et Objectifs de Développement dans le Domaine du Développement Agricole et Rural.....	TUN-14
3.4 Thèmes du Développement Agricole et Rural.....	TUN-17
4. Proposition des Programmes pour les Thèmes.....	TUN-19
4.1 Elaboration des Programmes de Développement	TUN-19
4.2 Programme pour le Maintien et l'Amélioration de la Subsistance dans les Zones de la Pauvreté	TUN-20
4.3 Programme pour l'Amélioration de la Vie.....	TUN-21
5. Points à Remarquer lors de la Formulation des Projets	TUN-22
5.1 Points à Remarquer Relatifs au Contenu des Projets	TUN-22
5.2 Points à Remarquer Relatifs aux Circonstances du Pays Bénéficiaire.....	TUN-24
5.3 Points à Remarquer Relatifs aux Conditions du Japon	TUN-25
5.4 Autres Points à Remarquer	TUN-25
6. Procédure du Suivi et de l'évaluation et Indicateurs	TUN-26
6.1 Procédure du Suivi et de l'évaluation	TUN-26
6.2 Fixation des Indicateurs de Résultats et Application	TUN-27
6.3 Proposition des Indicateurs des Résultats.....	TUN-28
6.4 Examen de la Possibilité de l'Obtention des Données des Indicateurs des Résultats.....	TUN-29
Annexe 1 L'Etude sur l'Approche de la JICA pour la Formulation des Programmes/Projets du Développement agricole et rural au Bangladesh et Applicabilité de ces Approches pour les autres Bureaux de la JICA à l'étranger - Résumé -	

Annexe 2 Les Listes de Contrôle

Annexe 3 l'Approche Efficace pour les Thèmes de Développement <Développement Agricole et Rural>

1. Importance du Développement Agricole et Rural en Tunisie et Caractéristiques

1.1 Tendances Socio-économiques et Importance du Développement Agricole et Rural

La production agricole de Tunisie qui dépend de la pluviométrie, est instable. Le taux de croissance annuelle de la production fluctue en grand d'une année à l'autre. A l'égard de la proportion constitutive du PIB depuis l'an 1992 jusqu'à l'an 2001, la valeur ajoutée de l'industrie agro-sylvi-maritime de l'année 1999 a marqué deux milliards trois cent quinze millions de dinars tunisiens. L'année 1999 où la production de plus haut degré a été réalisée, a dépassé de 60% d'environ l'année 1995 qui a marqué la production de plus bas degré, soit un milliard quatre cent soixante-dix-neuf millions de DT. En l'année 1996 et l'année 1999 où l'industrie agro-sylvi-maritime a connu un grand accroissement, le PIB a marqué aussi la croissance de 7,2% et 6,1% respectivement¹.

Influencée par cette fluctuation de la production, l'industrie agro-sylvi-maritime a une tendance à se changer dans la proportion constitutive du PIB. Une grande baisse a été marquée de 15,8% en 1992 à 11,3% en 1995. Après la récupération en 1996, soit de 14,5% à travers un grand accroissement, l'industrie agro-sylvi-maritime continue à diminuer la proportion parmi la haute croissance d'autres industries et elle a baissé de 12,5% en 2001.

Tab.1-1 Evolution Annuelle du PIB et de l'Industrie Agro-sylvi-maritime et Proportion de l'Industrie Agro-sylvi-maritime par Rapport au PIB (le prix fixé de l'année 1990)

Année	PIB (million de DT)	Taux de croissance du PIB(%)	Industrie agro-sylvi-maritime (million de DT)	Taux de croissance de l'Industrie agro-sylvi-maritime (%)	Proportion constitutive de l'Industrie agro-sylvi-maritime par rapport au PIB (%)
1992	12,115		1,918		15.8
1993	12,381	2.2	1,845	-3.8	14.7
1994	12,789	3.3	1,616	-11.3	12.8
1995	13,074	2.2	1,479	-1.5	11.3
1996	14,009	7.2	2,031	37.6	14.5
1997	14,770	5.4	2,107	3.7	14.3
1998	15,473	4.8	2,074	-1.6	13.4
1999	16,412	6.1	2,315	11.6	14.1
2000	17,185	4.7	2,297	-0.2	13.4
2001	18,029	4.9	2,249	-2.1	12.5

Source: Ministère de l'Agriculture, DG/EDA, Annuaire des Statistiques agricoles 2000, Juillet 2002 et Banque centrale de Tunisie, Rapport annuel 2001, juin.

Il est naturel que, dans la macro-économie, la proportion de l'industrie agro-sylvi-maritime montre une tendance à baisser au cours du développement économique. Cependant, la Tunisie, un pays de revenu moyen, dépend toujours de l'industrie de transformation et du secteur des services relatifs à l'industrie agro-sylvi-maritime. Par conséquent, l'agriculture est un secteur important dans les activités économiques et un quart de la population active s'occupe de l'agriculture qui a réalisé à peu près 12% du PIB en 2001.

¹ World Bank, World Development Report, 1992, 1997, 2002.

1.2 Position du Développement Agricole et Rural dans le Plan de Développement

La Tunisie est en train d'exécuter le Dixième Plan de développement (2002 – 2006) et elle fait face aux thèmes à aborder pour le développement agro-sylvi-maritime durant cette période, comme ce qui suit :

1) La grande libéralisation du marché sur l'extérieur

Depuis l'ajustement structurel en 1986, la Tunisie a adopté une stratégie de développement axée sur l'exportation. L'accroissement de l'exportation est indispensable au développement économique et la Tunisie a conclu de différents accords du commerce extérieur avec des pays. Concrètement dit, la Tunisie a conclu l'Accord de Partenariat avec les pays de l'UE, l'accord du cadre relatif au commerce extérieur et aux investissements avec les Etats-Unis, les accords sur le libre-échange avec le Maroc, l'Egypte, et la Jordanie, la participation à la Fédération de l'Arabe et du Maghreb, etc. Afin de promouvoir l'exportation des produits agricoles dans ces relations et le cadre du OMC (l'Organisation Mondiale du Commerce), il faut que la Tunisie aborde de divers thèmes.

En ce qui concerne les produits agricoles en excédent, qui ont satisfait la demande intérieure, compte tenu de « la production agricole destinée à l'exportation », on cite les objectifs de promouvoir la culture agricole premièrement, d'accroître la compétitivité de l'industrie agro-alimentaire deuxièmement et de fixer les standards de qualité pour améliorer la qualité des produits au niveau international troisièmement. Pour atteindre ces objectifs, les activités concrètes sont les suivantes : le renforcement de la compétitivité internationale, l'exploitation des accords sur le commerce extérieur et le développement des activités du marketing international, la modernisation de l'industrie agro-alimentaire et le développement de nouvelles marchandises destinées à l'exportation.

2) Le renforcement de la capacité d'adaptation aux conditions climatiques très variées

Le changement du climat exerce une influence grave sur la production agricole, en particulier dans la région du Centre et la région du Sud qui ne sont pas les zones pluvieuses. De ce fait, il est nécessaire d'avoir les moyens de s'attaquer à des changements climatiques, à savoir ; l'exploitation efficace de l'eau de surface (diffusion des techniques pour réduire la consommation d'eau), la promotion de la réutilisation des ressources d'eau, le développement en plus des zones irriguées, la diffusion des techniques pour réduire la consommation de l'eau d'irrigation, le développement des techniques de culture pour s'adapter aux climats variés et l'amélioration d'espèces végétales appropriées aux climats divers, etc.

3) La gestion des produits agricoles en excédent

En fonction de la grande libéralisation du marché, la nécessité du stockage des produits en grande quantité à l'intérieur du pays est diminuée. De ce fait, la gestion rationnelle des produits en excédent est demandée davantage. En ce qui concerne les produits agricoles qui n'arrivent pas à satisfaire à la demande, l'effort pour l'accroissement productif est exigé et concernant les produits en excédent, « la production destinée à l'exportation » est visée.

4) La gestion des ressources naturelles

La rigueur des ressources naturelles agit sur le maintien et l'amélioration de la subsistance de la population tunisienne. De ce fait, il est nécessaire de gérer d'une manière rationnelle les ressources naturelles compte tenu de la rareté et l'instabilité des ressources, etc.

i.) Les ressources en eau

L'augmentation de la consommation d'eau est prévu en fonction de l'évolution de la demande dans les domaines autres que l'agriculture, à savoir ; la croissance démographique et l'agrandissement des villes à l'avenir, l'amélioration du niveau de vie, l'industrie et le tourisme. De ce fait, la gestion rationnelle des ressources en eau est un problème principal. C'est-à-dire, la prévention de la surexploitation des ressources en eau, la prévention de la pollution et la protection des infrastructures comme les grands barrages et les digues contre les dégâts de terrain sont nécessaires. A cet effet, le reboisement et le renforcement des activités, soit le contrôle de l'eau sur les pentes des bassins, soit la gestion des sols, sont demandés davantage.

ii.) Les forêts et les prairies

Pour que ni les forêts ni les prairies ne soient détériorées davantage, il faut prendre des mesures nécessaires en tenant compte du développement convenable et de la gestion des ressources forestières par la population.

iii.) Le contrôle des eaux et la protection des sols

En ce qui concerne le contrôle des eaux et la protection des sols, les principales mesures à prendre dans l'avenir sont les suivantes : la diminution des dégâts des sols par l'érosion, la solution des problèmes de salinisation étendu dans certaines zones irriguées, le développement rationnel des terres dans le milieu urbain et la protection des terrains agricoles riches autour du milieu urbain.

iv.) La dispersion et le morcellement des terrains agricoles

La dispersion et le morcellement des terrains agricoles sont les facteurs contraints pour l'efficacité des activités agricoles. Ils empêchent l'utilisation optimale des sols et des terrains et il arrive que les producteurs prennent en charge trop de coût de production. Cette situation accélère l'abandon des terrains.

En considération des thèmes non réalisés dans le Neuvième Plan de développement, les principes de l'industrie agro-sylvi-maritime dans le Dixième Plan de développement sont fixés comme ce qui suit : 1) la croissance durable de l'industrie agro-sylvi-maritime, 2) le développement rural et l'amélioration du niveau de vie et du revenu des producteurs et 3) l'utilisation durable des ressources naturelles et la rationalisation du développement. En particulier, en ce qui concerne le point 3) ci-dessus, les stratégies relatives à la conservation de l'eau et des sols et aux prairies n'ont pas abouti à atteindre les objectifs stratégiques du Neuvième Plan de développement. A cet effet, il est absolument indispensable d'établir les nouvelles stratégies nationales dans les domaines suivants durant la période du Dixième Plan de développement et du Onzième Plan de développement (2002 – 2011) ²:

² Ministère de l'Agriculture, Dixième Plan de Développement Economique et Social : L'Agriculture et les Ressources Naturelles, juin 2002.

- ✓ L'exploitation efficace des ressources en eau
- ✓ Les forêts et les prairies
- ✓ La conservation de l'eau et des sols

1.3 Caractéristiques du Développement Agricole et Rural

1.3.1 Caractères Régionales du Développement Agricole et Rural

La topographie et les conditions climatiques de Tunisie sont très variées. La région du Nord-Ouest est une région montagneuse et la région du Sud aboutit au Sahara. Tandis que la région du Nord-Ouest et la région côtière de l'Est, régions méditerranéennes, appartiennent au climat océanique, la pluviométrie est extrêmement baissée dans les régions du Centre et du Sud. En outre, le climat tunisien se caractérise par la pluviométrie annuelle très variée. Lorsque l'on parle de l'agriculture tunisienne, le pays se divise généralement en trois régions : le Nord, le Centre et le Sud.

(1) Région du Nord : La région la plus pluvieuse de la Tunisie est une zone agricole, riche en forêts et en herbages humides. Le chêne-liège et le tabac sont cultivés dans la zone forestière du nord-ouest. La zone du nord-centre est un grenier du blé en Tunisie et, dans le nord-est, les légumes, les vignes et les agrumes sont cultivés principalement. La zone Kroumirie-Mogods, zone à l'extrémité du nord, n'occupe que 3% de tout le territoire de Tunisie, mais la pluviométrie annuelle dépasse 1 000 mm et elle donne 36% du débit des cours d'eau du pays. Cette zone est une zone productive du lait et des viandes aussi.

(2) Région du Centre : La région se situe entre les montagnes de Tunisie et Chott El Jerid, grand lac salé. Elle consiste en zone sub-humide et en zone sub-aride et elle est moins pluvieuse que la région du Nord. A la zone centrale de cette région, le climat est semi-aride et la pluviométrie annuelle est irrégulière. Le plus souvent, cette région est attaquée par la sécheresse. La zone côtière est une zone très peuplée et où l'industrie et le commerce sont développés. La consommation de l'eau est donc très demandée dans les villes de cette zone.

(3) Région du Sud : La région, dont la pluviométrie annuelle est inférieure à 200 mm, est constituée en zone semi-désertique. L'agriculture principale de cette région sub-aride est la culture de l'olivier à la zone du sud-est et la culture du dattier en utilisant traditionnellement de l'eau souterraine à l'intérieur de la région. Actuellement, la culture maraîchère en serre se développe dans cette zone.

La plupart de la production agricole se fait dans la région du Nord et la région du Centre et l'agriculture de la région du Sud est moins productive que les deux régions. La région du Nord et la région du Centre, dont la pluviométrie annuelle est enregistrée entre 400 mm – 1000 mm en moyenne, sont plus pluvieuses que la région du Sud. Cependant, la production agricole est limitée pendant la saison sèche parce qu'elles appartiennent au climat méditerranéen et qu'elles sont constituées en zones semi-arides.

Les conditions topographiques et celles climatiques provoquent des disparités socio-économiques. La plus grande disparité entre les régions est la différence du degré de pauvreté. Le taux de pauvreté est de 22,8% au Nord-Ouest, de 21,9% au Centre-Ouest, puis 17,4% au Sud. Au Nord-Ouest et au Centre-Ouest, le retard de l'aménagement des infrastructures sociales est un facteur de ce phénomène ainsi que la rigueur du cadre naturel et les coutumes traditionnels agissent sur la vie des populations. Par exemple, la forêt Kroumirie, qui s'étend

sur les délégations de Ain-Draham et Tabarka du gouvernorat de Jendouba, est connue comme zone très importante de reboisement en Tunisie, mais elle reçoit l'érosion des sols et la détérioration de la couverture végétale, causées par la surdéforestation, telle que le défrichage pour l'accroissement des terrains cultivés, le pâturage forestier, l'abattage des arbres pour la fabrication du charbon tantôt familial, tantôt illégal. Les activités principales de la délégation de Bargou de Siliana, gouvernorat situé au Centre-Ouest, sont la culture céréalière et le pâturage des moutons. L'agriculture de vaste envergure avec la modernisation agricole et la culture de petite taille par les petits producteurs se mêlent dans cette délégation. Les gros propriétaires cultivent leurs terrains assez fermes et plats avec les machines modernisés et augmentent la productivité, tandis que les petits producteurs louent les terrains argileux en pente dure pour cultiver les céréales. Ces terrains des petits producteurs sont facilement érodés et la pluie creuse dans les sols. Par conséquent, la plupart des petits producteurs font plusieurs activités pour gagner la subsistance de la vie³.

1.3.2 Caractéristiques Agricoles par Région

Caractéristiques de l'agriculture de la région du Nord

La région du Nord se divise en deux zones, zone du nord-ouest et celle du nord-est, selon le type de l'agriculture. A la zone du nord-ouest, les principales activités agricoles sont la culture du chêne-liège et du tabac et l'apiculture. Un vaste grenier est étendu sur la plaine depuis le nord-ouest jusqu'au nord-est, où la culture du blé dur est très développée. A la zone du nord-est, non seulement la culture céréalière, mais aussi la culture des fruits, comme les vignes et les agrumes et la culture maraîchère sont développées.

Caractéristiques de l'agriculture de la région du Centre

La région du Centre est constituée de la zone sahélienne et de la zone du centre-ouest, incorporée de la zone de Kairouan. Dans la zone sahélienne, on pratique l'agriculture des terrains arides dont la culture des oliviers. Dans la zone du centre-ouest et celle de Kairouan, les principales activités agricoles sont la culture céréalière et l'élevage. La région du Centre et la région du Nord produisent 93% des céréales du pays. Cependant, dans la région du Centre, bien que les cours d'eau soient disponibles pour l'agriculture, la densité du sel est assez élevée et il est impossible d'utiliser les eaux des rivières sans traitement. La région du Centre manque chroniquement d'eau. L'exploitation et l'assurance des ressources en eau sont des thèmes prioritaires dans cette région. En outre, la détérioration des terrains agricoles est un problème grave au Centre. La détérioration des terrains agricoles est étroitement liée au système d'exploitation agricole, surtout au système de la gestion des terrains agricoles. L'érosion des terrains agricoles provoque non seulement la réduction des produits à long terme, mais aussi la sédimentation des sols dans les barrages qui cause la diminution de la quantité de retenue. La prévention de l'érosion des sols est un des thèmes les plus prioritaires.

³ Observatoire des relations populations-environnement en milieu rural tunisien : Pour une gestion durable des ressources naturelles Dypen II, Premier de la Recherche scientifique et de la Technologie Institut des Régions arides Médenine, juin 2000.

Tab.1-2 Répartition des Têtes du Bétail par Région (2000)

Région/Bétail	Bovin	Ovin	Caprin
Têtes (en mille)			
Nord	557	2,794	398
Centre	193	2,647	328
Sud	17	1,485	722
Pays	767	6,926	1,448
Proportion (%)			
Nord	73	40	27
Centre	25	38	23
Sud	2	22	50
Pays	100	100	100

Source : Ministère de l'Agriculture, DG/EDA, Annuaire des Statistiques Agricoles 2000, juillet 2002.

Caractéristiques de l'agriculture de la région du Sud

Dans la région du Sud, à la zone côtière du sud-est, on pratique l'horticulture et la culture de l'olivier qui résiste à la sécheresse. La zone du sud-ouest touche au Sahara et la plupart des terrains ne sont pas appropriés à la culture des produits. Sur les terrains de l'oasis, on cultive traditionnellement les dattiers en utilisant les eaux souterraines et dans quelques dernières années, la culture maraîchère sous serre a une tendance à augmenter. Le pâturage est bien développé et le nombre des chèvres est relativement nombreux par rapport au total du pays (voir le Tab.1-2). La plupart des lieux du pâturage existent à la zone du centre et à la zone du sud. Cependant, en fonction de la propriété privée des terrains que l'Etat pousse depuis quelques dernières années, les lieux du pâturage deviennent de plus en plus les terrains agricoles et le type de pâturage et le type du pâturage de demi-sédentarisé sont en train de disparaître⁴. Le gouvernement tunisien aborde ces sortes de problèmes en promouvant de différentes gestions de pâturage. D'autre part, on indique que le Sud comme le Centre manquent chroniquement d'eau et qu'il est difficile d'exploiter les eaux souterraines pour l'agriculture parce que la densité du sel dans les eaux souterraines est très élevée.

1.3.3 Infrastructures de Base en Milieu Rural

En général, on dit que la zone montagneuse de la région du Nord-Ouest et la région du Centre-Ouest sont les zones de pauvreté en Tunisie. D'après le recensement de l'Institut National des Statistiques, le taux de couverture de la cuisine, des toilettes d'intérieur et de la salle d'eau, qu'on considère comme indicateurs du développement social et du développement humain, est bas dans toutes les régions (le milieu rural) excepté les zones urbaines des régions du Nord-Ouest et du Centre-Est. En particulier, tandis que le taux de couverture des toilettes d'intérieur est de 96,6% et de 95,0% respectivement en milieu urbain du Nord-Ouest et du Centre-Ouest, le taux de couverture est 53,0% et 26,4% dans les autres zones (en milieu rural) que le milieu urbain.

Quant à la distance d'un foyer jusqu'à une école et à un dispensaire, 13,5% des foyers dans le Nord-Ouest et 11,6% dans le Centre-Ouest se situent à plus de quatre kilomètres d'une école

⁴ Les lieux du pâturage fournissaient 65% de fourrage du bétail. Mais, en 2002, le taux de fourniture de fourrage par les lieux du pâturage a été baissé jusqu'à 10%.

et de même, 32,6% et 39,3% des foyers se trouvent respectivement à plus de quatre kilomètres d'un dispensaire.

Parmi les gouvernorats de la région du Nord-Ouest et de la région du Centre-Ouest, Le Kef, Siliana et Kasserine montrent que les chiffres relatifs au taux de couverture de la cuisine, des toilettes d'intérieur et de la salle d'eau ainsi qu'aux distances depuis le foyer jusqu'à une école et à un dispensaire sont très bas (voir le Tab.2-4 et le Tab.2-5). En conclusion, les zones sous-développées en Tunisie sont la région du Nord-Ouest et celle du Centre-Ouest, surtout le milieu rural des gouvernorats du Kef, Siliana et Kasserine est en retard au point de vue du développement.

1.3.4 Conditions Naturelles et Moyens de Subsistance des Populations

Dans la région du Nord-Ouest et la région du Centre-Ouest, non seulement le retard de l'aménagement des infrastructures sociales, mais aussi les conditions naturelles et les coutumes de la vie agissent sur le sous-développement. La forêt de Kroumirie, étendue sur la délégation de Ain-Draham et celle de Tabarka du gouvernorat de Jendouba, est très connue comme zone importante de reboisement. Dans cette zone, la plupart de la population vivent sous la tente comme nomades et la densité démographique est basse. En plus, l'érosion des sols et la détérioration de la couverture végétale sont causées par la surexploitation des ressources forestières, telle que le défrichage pour l'accroissement des terrains cultivés, le pâturage forestier, l'abattage des arbres pour la fabrication du charbon tantôt familial, tantôt illégal.

Les activités principales de la délégation de Bargou de Siliana, gouvernorat situé au Centre-Ouest, sont la culture céréalière et le pâturage des moutons. Le problème préoccupant de cette zone est une érosion hydrique des sols, liée à la gestion des terrains cultivés. Dans la délégation de Bargou, à l'époque de la colonisation française, les céréales étaient cultivées par « le travail collectif » des agriculteurs avec la modernisation agricole et les terrains cultivés se sont répartis à ce moment-là en deux ; les vastes terrains agricoles avec la modernisation et les petits terrains cultivés par les petits producteurs. Jusqu'à présent, les gros propriétaires cultivent leurs terrains assez fermes et plats avec les machines modernisés et augmentent la productivité, tandis que les petits producteurs louent les terrains argileux en pente dure pour cultiver les céréales. Ces terrains des petits producteurs sont facilement érodés et la pluie creuse dans les sols. Par conséquent, la plupart des petits producteurs n'utilisent pas de machines agricoles et font plusieurs activités pour gagner la subsistance de la vie⁵.

⁵ Observatoires des relations Populations-Environnement en milieu rural tunisien : Pour une gestion durable des ressources naturelles Dypen II, premier de la recherche scientifique et de la technologie institut des régions arides Médenine, 2006/6.

2. Activités de l'Aide du Japon et d'Autres Bailleurs et Orientation à l'Avenir

2.1 Tendances de l'Aide Japonaise et Orientation à l'Avenir

Le Japon accorde à la Tunisie, dont le niveau économique est relativement élevé, l'Aide Financière Remboursable (Prêts) et la Coopération Technique en principe. La Tunisie ne fait pas l'objet de l'aide financière non-remboursable pour les projets généraux du Japon, sauf l'aide financière non-remboursable pour les pêches ayant déjà des résultats. Depuis 1996, le Japon a positionné la Tunisie comme pays faisant l'objet du Prêt en Yen et accorde le prêt de plus de dix milliards de yen par an. L'agriculture occupe 4,8% du total du prêt en yen, soit huit milliard cinq cent millions de yen. Dans ces dernières années, le montant du prêt en yen augmente surtout pour le domaine des services sociaux.

Le Japon accorde de l'importance à la coopération intellectuelle pour le développement et la gestion des ressources en eau et l'exploitation efficace de ces ressources, ainsi qu'au renforcement de la compétitivité de toutes les industries. Le Japon envisage que les domaines prioritaires faisant l'objet du prêt en yen dorénavant sont ; 1) Aménagement des infrastructures de l'alimentation en eau potable et du transport, 2) Aménagement des instituts et laboratoires de la technologie destinés aux développements de l'industrie et des ressources humaines et 3) Dispositions à prendre pour la pollution environnementale en milieu urbain. Parce que l'agriculture, une des principales activités économiques tunisiennes, dépend de la pluviométrie et la Tunisie renforce actuellement ses compétitivités de toutes les industries pour se préparer à la libéralisation totale du commerce extérieur et des capitaux, prévue en 2008, dans le cadre de l'Accord du Partenariat conclu avec l'UE.

Domaines prioritaires et Thèmes essentiels du Bureau de la JICA en Tunisie

La Tunisie mène actuellement le Dixième Plan de Développement (2002 – 2006) dans lequel les domaines prioritaires sont les suivants : 1) le développement industriel (le contrôle de la qualité, l'amélioration de la productivité, la formation professionnelle, la relance des petites et moyennes entreprises, etc.), 2) le développement agricole (l'amélioration de la qualité des produits agricoles et l'assurance de la production stable), 3) le développement de la pêche (la surveillance des ressources halieutiques, la formation professionnelle pour le contrôle de la qualité des produits de la pêche), 4) le développement du tourisme, 5) les mesures à prendre pour l'environnement, 6) la correction des disparités économiques entre les régions et 7) le développement des ressources en eau. En tenant compte de ces sept domaines prioritaires, le bureau de la JICA en Tunisie a fixé les thèmes essentiels de la coopération qui se figurent dans le Tableau 2-1.

Tab.2-1 Thèmes Essentiels de la Coopération de la JICA pour la Tunisie

Thèmes essentiels	Contenu des appuis
Mise à niveau de toutes les industries	<ul style="list-style-type: none"> • Appuis pour le renforcement de la compétitivité tunisienne dans le domaine industriel à l'échelle internationale • Appuis pour le développement et la relance de l'agriculture et de la pêche • Appuis pour le développement des ressources humaines dans le domaine de la technologie de pointe
Appuis pour les problèmes environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> • Appuis pour le développement durable dans le domaine de l'environnement
Réduction des disparités inter-régionales et Appuis pour le développement social	<ul style="list-style-type: none"> • Appuis pour le développement des ressources en eau en vue de s'assurer de l'eau potable et de l'eau pour l'agriculture, par l'utilisation efficace des ressources en eau limitées • Appuis pour le domaine de l'aménagement des infrastructures de base, soutenant la croissance durable de l'économie • Appuis pour le domaine du développement social et le domaine du développement des ressources humaines, en considération de la correction des disparités inter-régionales et les couches sociales les plus vulnérables
Promotion de la coopération sud-sud pour les pays africains	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des cours spéciaux du stage en pays tiers dans le domaine de la santé reproductive et Envoi d'experts des pays tiers • Examen pour la possibilité de la mise en oeuvre du stage en groupe en pays tiers dans le domaine de la formation professionnelle électrique et électronique • Examen pour la possibilité de la continuation du stage en pays tiers relatif aux traitements des déchets et des eaux usées, Examen pour la possibilité de la mise en oeuvre du stage en pays tiers dans le domaine de l'environnement • Examen pour la possibilité de la mise en oeuvre du stage en pays tiers en forme des séminaires des utilisateurs des bateaux de l'étude marine ou l'organisation de ces séminaires sur les lieux

Source : Brochure de la Tunisie élaborée par le Département Régional de la JICA et Site web de la JICA.

La coopération sud-sud pour la Tunisie⁶

La formation des pays tiers, exécutée en Tunisie, est prise en charge par la Tunisie et le Japon, dans tous les projets y afférents, sur la base des articles mentionnés dans le cadre du programme du partenariat⁷. Au début de certains projets, il était difficile de se comprendre mutuellement sur le contenu de la prise en charge et la procédure de la comptabilité, mentionnés dans le Procès-verbal des discussions. Après que les organismes d'exécution de la partie tunisienne ont compris le Programme de la coopération japonaise et la procédure de la comptabilité, ce problème a été résolu. Cependant, afin d'accroître les appuis japonais pour la coopération sud-sud en Tunisie avec le bon déroulement, à part la conscience commune pour la prise en charge, il y a encore des possibilités pour envisager la portée de la prise en charge, les articles à dépenser, la procédure de la comptabilité, etc.

⁶ A l'égard de la coopération sud-sud en Tunisie, voir « Etude sur l'évaluation des appuis à la coopération sud-sud », Le Centre International de Développement du Japon, mars 2003.

⁷ Concernant la formulation des projets de la formation des pays tiers, les règlements ont été introduits depuis 1998, comme ce qui suit : « En ce qui concerne la proportion de la prise en charge, en cas de pays ne faisant pas l'objet de l'aide financière non-remboursable, le pays d'exécution prendra en charge de 30% et le Japon 70%, en cas de pays faisant l'objet de l'aide financière non-remboursable, le pays d'exécution prendra en charge 15% et le Japon 85%. Le montant à prendre en charge par le Japon se limite à dix millions de yen et dans le cas où ce montant dépasse ce seuil, l'envergure de la formation devra diminuer. »

2.2 Tendances de l'Aide par d'Autres Bailleurs

Le Tableau 2-2 résume les activités des principaux bailleurs. D'après ce Tableau, le domaine essentiel que touchent la plupart des bailleurs est le renforcement de la compétitivité économique. En plus, il s'est avéré que la coopération dans le domaine agricole n'était pas active au moment de l'an 2002, d'après le résultat des interview sur place⁸. En effet, l'évolution de l'aide bilatérale par secteur montre que le secteur agricole occupait plus de 50% dans l'aide de tous les secteurs en 1996 et que le montant de l'aide pour le secteur agricole en 1997 a marqué une baisse de 15% par rapport à l'année précédente.

Tab.2-2 Tendances de l'Aide des Principaux Bailleurs

Bailleurs	Domaines prioritaires	Coopération dans le domaine agricole	Problèmes de l'aide
L'Union Européenne (UE)	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la compétitivité économique (la formation des experts, l'amélioration du niveau de l'éducation) 	<ul style="list-style-type: none"> Développement rural Mise à niveau de la production hydro-électrique de petite taille Conservation des eaux et des sols 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de la collaboration interministérielle Retard de l'action en face de nouveaux projets
Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	<ul style="list-style-type: none"> Contenu qui reflète les priorités du Dixième Plan de Développement et les objectifs fixés dans « le Cadre de l'Aide au Développement » de l'ONU 	<ul style="list-style-type: none"> Le PNUD n'entre pas directement dans les programmes d'aide de l'agriculture, en tant que l'organisme d'exécution, au moment de l'an 2002. En ce qui concerne les projets de la réutilisation et de la gestion des eaux, le PNUD s'occupe de la coordination entre les organismes de l'aide concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de la collaboration interministérielle Retard de l'action en face de nouveaux projets
La Banque Mondiale	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du développement à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Appuis pour la modernisation agricole Appuis pour l'amélioration de la vie rurale (les zones sous-développées) 	
France (Agence française de Développement)	<ul style="list-style-type: none"> Mondialisation et Perfectionnement de l'économie Aménagement des infrastructures urbaines et Amélioration du cadre de vie Aménagement des infrastructures rurales et Amélioration du cadre de vie Gestion des ressources en eau 	<ul style="list-style-type: none"> Appuis au secteur financier relativement à la privatisation des terrains de l'Etat Développement agricole et rural Développement des ressources en eau Plan du développement agricole intégré par région 	<ul style="list-style-type: none"> Il est difficile d'introduire les nouvelles techniques en vue des produits agricoles plus économiques Disparités entre les gros exploitants agricoles et les producteurs de petite taille Il est difficile d'introduire un nouveau système financier en faveur des petits producteurs
Allemagne (GTZ)	<ul style="list-style-type: none"> Protection environnementale Mondialisation et Perfectionnement de l'économie (Promotion de l'emploi et Appuis aux entreprises privées) 	<ul style="list-style-type: none"> Modernisation du secteur agricole Gestion des ressources en eau (en principe, la gestion des eaux pour l'agriculture par la réduction de la consommation d'eau) Lutte contre la désertification 	

Rem. : Comme la Tunisie est classée parmi les pays du revenu bas et moyen, les appuis de AfD sont limités pour le gouvernement et le secteur public.

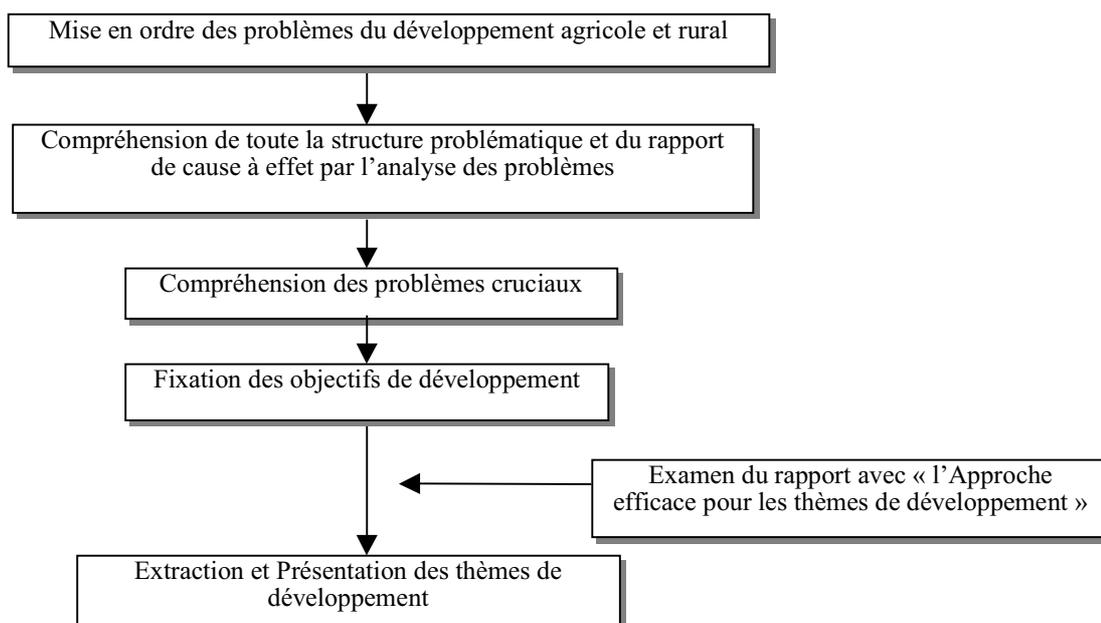
Source : Rapport de l'Etude de base : Projet de l'Etude de base pour l'élaboration de l'Orientation de la coopération dans l'industrie agro-sylvi-maritime par pays, Le Centre International de Développement du Japon, mars 2002.

⁸ Liste des projets agricoles de chaque bailleur, voir R5 des documents.

3. Thèmes du Développement Agricole et Rural

3.1 Procédé de Détermination des Thèmes

Dans ce chapitre, sur la base des documents existants de la Tunisie, les problèmes relatifs au développement agricole et rural seront analysés pour saisir les problèmes cruciaux et fixer les objectifs de développement. En outre, les thèmes de développement seront présentés pour atteindre ces objectifs de développement. Le procédé de détermination des thèmes est indiqué ci-dessous :



Les dispositions jusqu'à la présentation des thèmes de développement, indiquées ci-dessus, sont données en exemple pour l'opération de travail. A cause de la délimitation de la durée de l'étude, l'analyse des problèmes, présentée par la mission, ne peut couvrir ni exhaustivement ni en détail tous les problèmes du développement agricole et rural en Tunisie. Lors de la formulation d'un projet, il est nécessaire de consulter des documents, faire des interviews auprès des intéressés, mener des enquêtes sur terrain, puis analyser des problèmes de la zone cible en participation des intéressés pour préciser les thèmes de développement. A la fin, la proposition du programme, correspondant aux thèmes, sera élaborée.

3.2 Rapport avec « l'Approche Efficace pour les Thèmes de Développement »

A travers le renforcement de l'approche par thème, la JICA a élaboré « l'Approche efficace pour les Thèmes du Développement Agricole et du Développement Rural (Titre original est en anglais: *Approaches for Systematic Planning of Development Projects : Agricultural and Rural Development*) (« l'Approche efficace » ci-après) en 2004 » en vue de renforcer l'approche par pays. Pour la méthode de l'utilisation de cette « Approche efficace », les points suivants sont supposés :

- La JICA prendra l'Approche efficace comme documents de base lors de l'élaboration ou de la révision du schéma des thèmes de développement dans le plan pour exécution des programmes par pays.
- La JICA la prendra aussi comme documents de base, lors de l'envoi de la mission de formulation de projets, de la formulation de projets ou bien de l'élaboration d'un programme.
- Cette Approche efficace sera utilisée pour les documents de base lors de l'Evaluation de Politique de l'APD japonaise par pays.
- Cette Approche efficace servira, aux agents de la JICA, membres de la mission ou experts envoyés par la JICA , de documents explicatifs de l'attitude de la JICA pour les thèmes de développement lors des réunions avec les pays bénéficiaires ou d'autres bailleurs.
- Cette Approche efficace sera gardée dans la base de données pour partager l'attitude pour les thèmes de développement ou l'approche à l'intérieur de la JICA.

L'« Approche efficace » a fixé les trois buts stratégiques tels que « Production durable de l'agriculture », « Fourniture stable de l'alimentation » et « Dynamisation des communautés rurales » et présente « les objectifs intermédiaires » et « les sous-objectifs dans les objectifs intermédiaires » qui montrent l'orientation et la direction pour résoudre les problèmes.

Les contenus de l'« Approche efficace » se caractérisent par la systématisation des modèles de base des thèmes essentiels du développement agricole et rural et de la méthode de l'approche. De ce fait, la description parallèle des thèmes du développement agricole et rural en Tunisie et des objectifs intermédiaires de l'« Approche efficace » est utile à la compréhension du rapport avec la direction du développement agricole et rural que dirige la JICA.

Exemples du Schéma systématique des Thèmes de Développement dans l'« Approche efficace »

Buts stratégiques	Objectifs intermédiaires	Sous-objectifs	Exemples des activités de projets
1. Production durable de l'agriculture	1-1 Amélioration de la capacité d'élaboration de la politique agricole au macro-niveau et de mise en oeuvre de cette politique	Amélioration de la capacité de politique agricole	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Elaboration du plan de développement agricole ○ Aménagement de la loi relative à l'agriculture ○ Promotion de la réforme agraire
2. Fourniture stable de l'alimentation	2-1 Elaboration d'une politique de l'offre et la demande de l'alimentation	Compréhension de l'état de nutrition de la population	<ul style="list-style-type: none"> Δ Enquête sur la nutrition de la population Δ Amélioration de la capacité d'analyse de l'état de nutrition Δ Disposition et Développement des assistants communautaires
3. Dynamisation des communautés rurales	3-1 Promotion de politiques relatives à la relance du milieu rural	Amélioration de la capacité de coordination et d'exécution au niveau de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Développement des ressources humaines des Administrateurs ○ Promotion de sensibilisation pour le développement par l'approche participative ○ Elaboration de projets de développement du milieu rural par l'approche participative

Rem. : ⊙ = La JICA aborde bien les activités de projets. ○ = Plusieurs cas sont constatés. Δ = Ces activités existent comme un élément de projets. X = Il n'y a presque pas d' intervention.

Les points essentiels des Buts stratégiques dans l'« Approche efficace »

<p>But stratégique du développement 1 : Production durable de l'agriculture La durabilité de la production agricole est fondée sur la fourniture stable de l'alimentation et la dynamisation des communautés rurales. Pour cette approche, les objectifs intermédiaires suivants sont fixés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la base de la compréhension exacte de la situation du secteur agricole du pays au macro-niveau, élaborer la politique agricole convenable et mettre en oeuvre cette politique (Objectif intermédiaire 1-1 : Amélioration de la capacité d'élaboration de la politique agricole au macro-niveau et de mise en oeuvre de cette politique) • Par le renforcement des infrastructures, l'entretien et la gestion de ces infrastructures, le développement technique et la vulgarisation, ainsi que l'amélioration de la capacité d'exploitation agricole, viser à accroître effectivement la production agricole et à améliorer la productivité (Objectif intermédiaire 1-2: Augmentation de la production agricole et Amélioration de la productivité) • En cas de se procurer les devises étrangères et de développer l'économie du pays par la promotion de l'exportation, renforcer la compétence de l'exportation telle que l'aménagement du système d'exportation, la compétitivité, etc. (Objectif intermédiaire 1-3: Renforcement des mesures pour la promotion de l'exportation) • Pour durer la production agricole à long terme, il est indispensable de tenir compte de l'environnement. (Objectif intermédiaire 1-4 : Amélioration de la considération pour l'environnement) • Afin d'assurer le développement durable de tout le secteur agricole dans l'avenir, il est indispensable de renforcer l'éducation agricole dans l'enseignement supérieur soit aux lycées, soit aux universités et aux post-universités, en vue du développement des ressources humaines. (Objectif intermédiaire 1-5 : Renforcement de l'enseignement supérieur relatif à l'agriculture)
<p>But stratégique du développement 2 : Fourniture stable de l'alimentation Pour la sécurité alimentaire au niveau national y compris les grandes villes (au macro-niveau), il est essentiel de combiner l'assurance de l'importation stable et le stockage approprié de l'alimentation, tout en stabilisant et tout en améliorant la production agricole intérieure. A cet effet, les objectifs intermédiaires suivants sont fixés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En saisissant la situation actuelle de la population et la productivité agricole du pays, élaborer la stratégie nationale pour la sécurité alimentaire (Objectif intermédiaire 2-1 Elaboration d'une politique de l'offre et la demande de l'alimentation) ; il est indispensable d'aménager le système de circulation interne, axée sur la circulation inter-régionale, dans le but de réaliser la distribution équitable. (Objectif intermédiaire 2-2: Aménagement des fonctions de la circulation de l'alimentation) • Dans le cas où la quantité nécessaire de l'alimentation ne serait pas assurée à l'intérieur du pays, il serait nécessaire de réaménager le régime de la sécurité alimentaire pour avoir une alternative par l'importation depuis d'autres pays. (Objectif intermédiaire 2-3 Aménagement du système d'importation) En cas de la réception des aides alimentaires, il faut distribuer d'une façon appropriée l'alimentation fournie. (Objectif intermédiaire 2-4 Utilisation appropriée de l'alimentation de l'aide)
<p>But stratégique du développement 3: Dynamisation des communautés rurales (villages)</p> <ul style="list-style-type: none"> • En vue d'éradiquer le faim et la pauvreté en milieu rural et de dynamiser les communautés rurales, élaborer et mettre en oeuvre les politiques relatives à la relance du milieu rural suivant les circonstances actuelles de localité (Objectif intermédiaire 3-1 Promotion de politiques relatives à la relance du milieu rural) ; Sur place en milieu rural, aux points de vue de la réduction de la pauvreté et du renforcement de l'économie rurale, il est utile de relancer non seulement l'amélioration de la production agricole et la valorisation et la commercialisation des produits agricoles, mais aussi de promouvoir les activités économiques diversifiées, en dehors de l'agriculture, telles que l'artisanat, le petit commerce, etc. (Objectif intermédiaire 3-2 Amélioration du revenu en dehors des activités agricoles), en particulier la transformation des produits agricoles proche de la population (Objectif intermédiaire 3-3 Relance de l'industrie agro-alimentaire). • Pour améliorer le niveau de la qualité de vie, en aménageant les infrastructures rurales telles que les routes agricoles, l'assurance de l'eau potable, etc. (Objectif intermédiaire 3-4 Aménagement des infrastructures en milieu rural) et en visant à conserver l'environnement de l'intérieur des villages et des localités de voisinage (Objectif intermédiaire 3-5 Conservation de l'environnement en milieu rural), il est important d'aborder les problèmes des techniques de vie ou de l'amélioration du cadre de vie (Objectif intermédiaire 3-6 Promotion de l'amélioration de la vie) • Il est aussi important de viser à renforcer les capacités de la population rurale par l'organisation des populations basée sur les agglomérations traditionnelles ou les groupements de localité (Objectif intermédiaire 3-7 Promotion des activités de communautés en milieu rural), ou par l'amélioration du niveau sanitaire (Objectif intermédiaire 3-8 Promotion du niveau de la santé de la population) et l'amélioration du niveau de l'éducation (Objectif intermédiaire 3-9 Amélioration du niveau de l'instruction de la population).

3.3 Problèmes Cruciaux et Objectifs de Développement dans le Domaine du Développement Agricole et Rural

Après avoir envisagé la situation sur le développement agricole et rural en Tunisie, il s'est avéré que la zone montagneuse du Nord-Ouest et la région du Centre-Ouest sont les zones les plus défavorisées. Les populations de ces zones vivent dans les conditions naturelles très sévères et reçoivent les influences de la détérioration des ressources naturelles. Leur vie quotidienne est très difficile. En particulier, la population qui gagne leur subsistance par l'agriculture et la sylviculture a une grande difficulté pour obtenir des revenus stables, parce que la production agricole dépend beaucoup de la pluviométrie et que la production annuelle est fortement fluctuante. En plus, la détérioration du cadre naturel, comme l'érosion des sols, agit sur la production agricole et il est difficile de maintenir la subsistance durable chez les populations. En tenant compte que la correction des disparités socio-économiques entre les régions est une priorité du gouvernement tunisien, les objectifs de développement se sont focalisés sur lesdites zones.

La Figure 3-1 montre le schéma des facteurs qui causent la pauvreté. Ces facteurs ont été analysés en mettant l'accent sur les zones les plus défavorisées (la zone montagneuse du Nord-Ouest et la région du Centre-Ouest), dont le cadre naturel est rigoureux et dégradé. Il en résulte que les problèmes suivants dans ces zones existent : 1) Il est difficile de maintenir la subsistance durable et 2) La qualité de la vie n'est pas élevée. Lors de la détermination des objectifs de développement pour résoudre ces deux problèmes cruciaux, on a remarqué les points suivants :

- (1) On dit que, quoique le cadre de vie des populations forestières s'améliore bien, les populations forestières de la région du Nord-Ouest et de la région du Centre-Ouest restent toujours les populations les plus pauvres de la Tunisie. Les populations, qui exploitent les ressources forestières, accroissent depuis le début du 20^{ème} siècle et la conservation des ressources forestières est de plus en plus un thème prioritaire. En outre, l'amélioration de la qualité de la vie de ces populations se rattache à la correction des disparités inter-régionales.
- (2) D'après la Direction Générale de la Gestion des Sols du Ministère de l'Agriculture, les terrains dégradés du pays comptent trois millions d'hectares, en particulier un million cinq cent mille hectares sont fortement détériorés. La plupart de ces terrains fortement détériorés d'un million cinq cent mille hectares sont répartis dans la zone du Centre. 47% de tous les terrains agricoles sont considérés comme les terrains beaucoup érodés. En fonction de l'accroissement des terrains agricoles, on fait la culture sur les terrains en pente dure comme sur les terrains plats. Cette manière de la culture accélère l'érosion des sols. Comme la prévention de la détérioration des sols se rattache au maintien et à l'amélioration de l'agriculture durable des populations locales, il est nécessaire d'envisager ce point-là.
- (3) D'après le taux de chômage par métier (1990), le taux de chômage le plus élevé est les chômeurs, puis les personnes faisant de l'agriculture deuxièmement, et les producteurs agricoles troisièmement. Les personnes faisant de l'agriculture signifient ici les personnes qui s'occupent de l'agro-industrie ou les populations rurales qui ne peuvent pas maintenir la subsistance sans revenus secondaires par les autres activités que l'agriculture. Surtout, dans la région du Nord-Ouest et la région du Centre-Ouest,

comme on l'a déjà dit, la détérioration de l'environnement provoque la diminution du revenu de foyer et la hausse du taux de chômage. Par conséquent, le développement agricole (y compris l'agro-industrie) et l'accroissement des chances pour l'entreprenariat sont les thèmes les plus prioritaires qui se lient à la réduction de la pauvreté.

En tenant compte des points à remarquer susdits, les objectifs de développement, comme mesures à prendre pour les problèmes cruciaux du développement agricole et rural en Tunisie, ont été fixés comme suivants : « l'assurance des moyens de subsistance durable en considération de la conservation des ressources naturelles » et « l'amélioration de la qualité de la vie ».

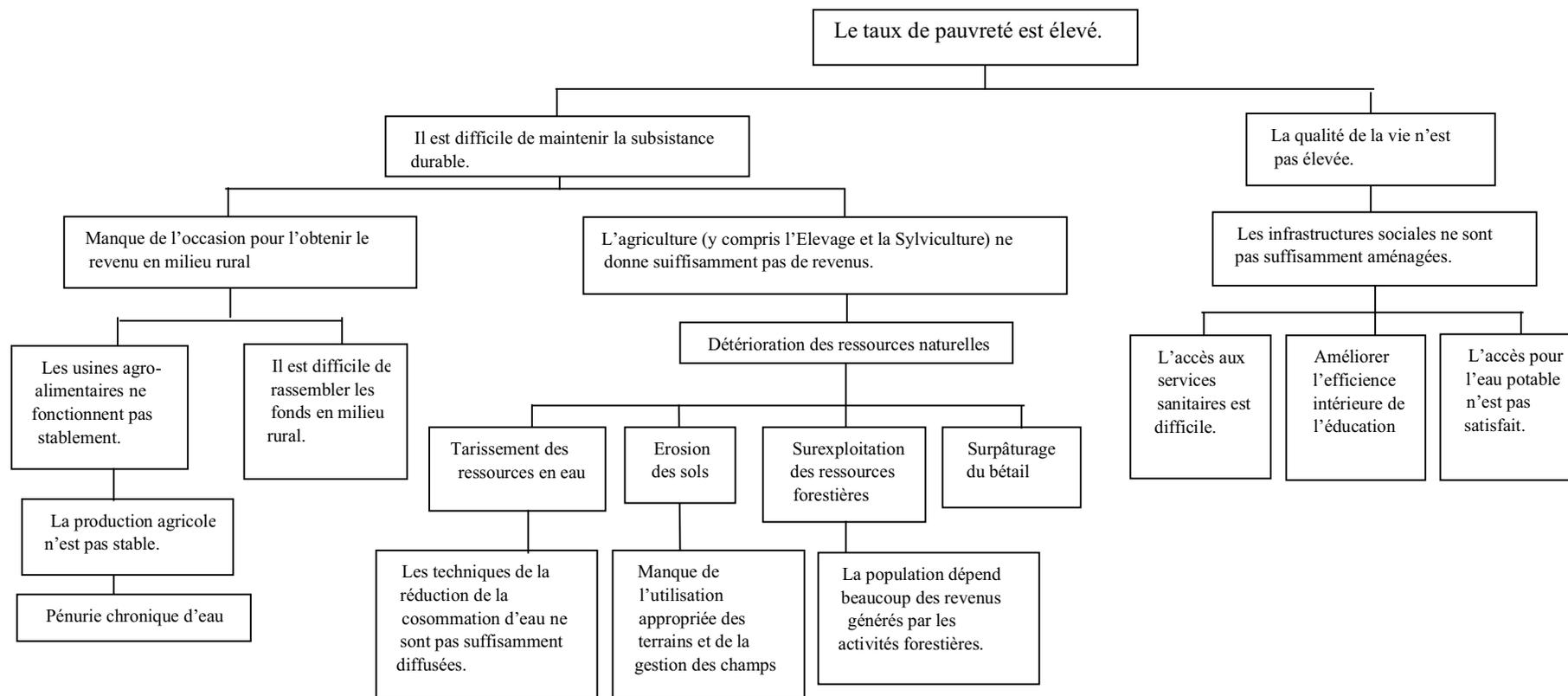


Fig.3-1 Tunisie Problèmes de Développement Agricole et Rural et Rapport de Cause à Effet

Rem. : L'analyse des problèmes indiquée ci-dessus est donnée en exemple pour les procédés du travail et, à cause de la délimitation de la durée de l'étude, cet exemple ne peut couvrir ni exhaustivement ni en détail les problèmes dans tout le domaine du développement agricole et rural. En cas de la formulation d'un projet, il faudrait consulter les documents, faire les interview avec les personnes concernées, mener des enquêtes sur terrain, analyser les problèmes de la zone visée en participation avec les intéressés pour préciser les thèmes de développement et pour formuler une proposition des programmes correspondant à ces thèmes.

3.4 Thèmes du Développement Agricole et Rural

Dans cet article, les thèmes de développement seront établis pour réaliser les objectifs de développement : « l'assurance des moyens de la subsistance durable en considération de la conservation des ressources naturelles » et « l'amélioration de la qualité de la vie ». En Tunisie, chaque région se trouve en face de ses propres problèmes à aborder. Alors, pour déterminer les thèmes de développement, on prend comme exemples les deux zones, soit la zone où la détérioration du cadre naturel est un problème crucial, soit la zone où le taux de pauvreté est le plus élevé de la Tunisie (en particulier, la région du Nord-Ouest et la région du Centre-Ouest). Ces thèmes de développement sont présentés en deux rubriques : thèmes et articles, comme indiqués dans le Tableau 3-1. Les thèmes correspondent directement aux objectifs de développement et les articles sont extraits de ces thèmes. Le Tableau 3-1 montre aussi la relation entre les thèmes de développement et les buts stratégiques, les objectifs intermédiaires et les sous-objectifs de « l'Approche efficace ».

Tableau 3-1 Objectifs de Développement et Thèmes (1)

Objectif de développement : Assurance des moyens de la subsistance durable en considération de la conservation des ressources naturelles				
Les thèmes du développement agricole et rural en Tunisie			L'Approche efficace pour les thèmes de développement	
Thèmes de développement		Problèmes correspondants (voir : Fig.3-1)	Buts stratégiques du développement	Objectifs intermédiaires / Sous-objectifs
Thèmes Articles				
1. Amélioration de la productivité agricole	1.1 Utilisation adéquate des ressources en eau 1.2 Gestion appropriée des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Tarissement des ressources en eau • Erosion des sols • Surexploitation des ressources forestières • Surpâturage du bétail 	1. Production durable de l'agriculture	1-2 Augmentation de la production agricole et Amélioration de la productivité 1-2-1 Aménagement des infrastructures de la production et leur Entretien-Gestion 1-2-2 Renforcement de la recherche et du développement de la technologie <ul style="list-style-type: none"> • Perfectionnement des techniques productives 1-2-4 Amélioration de l'exploitation agricole <ul style="list-style-type: none"> • Enrichissement et Renforcement du crédit agricole • Organisation des producteurs 1-4 Amélioration de la considération pour l'environnement <ul style="list-style-type: none"> • Enrichissement de l'éducation environnementale 3-2 Amélioration du revenu en dehors des activités agricoles <ul style="list-style-type: none"> • Appuis à l'éducation du commerce et de l'industrie en milieu rural • Offre de l'occasion pour la formation professionnelle • Rangement et Diffusion des informations sur l'emploi en milieu rural • Introduction et Diffusion des activités de la production des produits spéciaux de localité 3-3 Relance de l'industrie agro-alimentaire <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des installations agro-industrielles 3-7 Promotion des activités de communauté rurale <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de divers projets proposés
2. Augmentation des revenus en milieu rural	2.1 Création de l'occasion de l'emploi en milieu rural 2.2 Amélioration de l'accès aux crédits	<ul style="list-style-type: none"> • Les usines agro-alimentaires ne fonctionnent pas stablement. (La production agricole est instable.) • Il est difficile de rassembler les fonds en milieu rural. 		

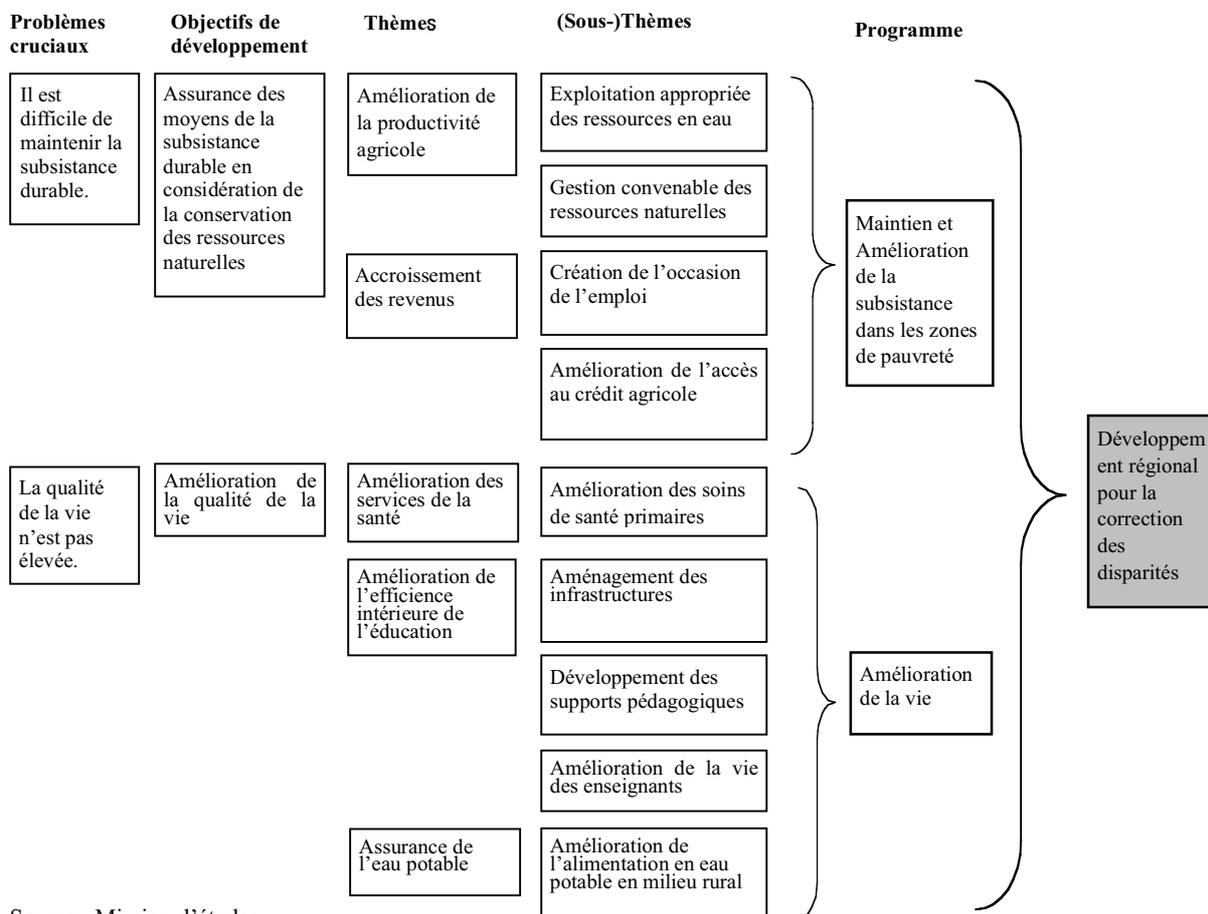
Tableau 3-1 Objectifs de Développement et Thèmes (2)

Objectif de développement : Assurance des moyens de la subsistance durable en considération de la conservation des ressources naturelles				
Les thèmes du développement agricole et rural en Tunisie			L'Approche efficace pour les thèmes de développement	
Thèmes de développement		Problèmes correspondants (voir : Fig.3-1)	Buts stratégiques du développement	Objectifs intermédiaires / Sous-objectifs
Thèmes	Articles			
3. Amélioration des services de la santé	3.1 Amélioration des soins de santé primaires	• L'accès aux services de la santé est difficile	3. Relance du milieu rural dynamisé	3-8 Amélioration du niveau de la santé de la population • Enrichissement des services de la santé
4. Amélioration de l'efficacité intérieure de l'éducation	4.1 Aménagement des infrastructures scolaires 4.2 Développement des supports pédagogiques 4.3 Amélioration de la vie des enseignants	• Il y a beaucoup de thèmes à aborder pour l'inscription scolaire, l'abandon scolaire, le redoublement de classe, etc		3-9 Amélioration du niveau de l'éducation de la population • Enrichissement des services éducatifs • Promotion de la compréhension pour l'éducation
5. Amélioration de l'alimentation en eau potable en milieu rural	5.1 Amélioration de l'alimentation en eau potable en milieu rural	• L'accès à l'eau potable est difficile		3-4 Aménagement des infrastructures rurales • Electrification rurale, Aménagement des installations de l'alimentation en eau potable

4. Proposition des Programmes pour les Thèmes

4.1 Elaboration des Programmes de Développement

La proposition de programmes devra être élaborée pour les thèmes extraits à travers les analyses des problèmes du développement agricole et rural en Tunisie. On donne en exemples les programmes ci-dessous (pour les détails, voir les pages suivantes) :



Source : Mission d'études.

La façon de voir de la proposition de programmes est comme suit ;

Articles	Contenu, Remarques, etc.
Nom du programme	Le nom du programme doit être choisi pour préciser ou faire comprendre facilement les objectifs et/ou le contenu.
Thèmes correspondants (extraits par l'analyse des problèmes, au chapitre 3)	Donner les thèmes extraits par l'analyse des problèmes au chapitre 3, sélectionner le thème qui correspond à la proposition de programme
Objectifs du programme	—
Contenu du programme	Déterminer les contenus prévus de ce programme. Lors de l'élaboration du plan de développement, fixer les contenus plus concrets sur la base du résultat de l'analyse de la situation actuelle de la zone visée
Exemples des objectifs à atteindre (Indicateurs du résultat)	—
Organisme contre-partie supposé	Ministères concernés (Ministère de l'Agriculture, Direction des Eaux et Forêts), Cellule Régionale du Développement Agricole (CRDA), ONGs relatives aux œuvres sociales
Points à remarquer	Inscrire les points à remarquer lors de la formulation du programme

Objectifs intermédiaires concernés dans « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement de l'Agriculture et Développement Rural) »	Parmi les objectifs intermédiaires, comme approche pour atteindre un des trois buts stratégiques du développement – « 1. Production durable de l'agriculture », « 2. Fourniture stable de l'alimentation » et « 3. Dynamisation des communautés rurales » – fixés dans « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement de l'Agriculture et Développement Rural) » de la JICA, sélectionner les objectifs intermédiaires concernés par la proposition de programme. Lors de l'élaboration d'un programme détaillé depuis la proposition de programme, se référer aux objectifs intermédiaires, aux sous-objectifs et aux exemples des activités de projet pour contribuer à la formulation d'un projet plus réalisable et plus efficace.
--	---

4.2 Programme pour le Maintien et l'Amélioration de la Subsistance dans les Zones de Pauvreté

Nom du programme	Programme pour le maintien et l'amélioration de la subsistance dans les zones de pauvreté
Thèmes correspondants (extraits par l'analyse des problèmes au chapitre 3)	1.1 Gestion adéquate des ressources en eau 1.2 Prévention de l'érosion des sols 1.3 Prévention de la surexploitation des ressources forestières 1.4 Prévention du surpâturage du bétail 1.5 Création de l'occasion génératrice de l'emploi en milieu rural 1.6 Amélioration de l'accès aux crédits * Selon les circonstances de la zone visée, la combinaison des thèmes ci-dessus est variée
Ojectif du programme	Amélioration de la productivité agricole et Augmentation des revenus en milieu rural
Contenu du programme	Appuis techniques, en particulier pour les points suivants : (Selon les programmes de la zone visée, la combinaison des points suivants est variée.) <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la situation actuelle des circonstances socio-économiques des zones de pauvreté • Compréhension de la situation de la détérioration des ressources naturelles de la zone visée • Diffusion des techniques de la réduction de la consommation d'eau • Conservation des terrains agricoles (utilisation appropriée des terrains, promotion de la gestion des champs) • Gestion convenable des ressources forestières par la population • Gestion appropriée des pâturages • Formation professionnelle • Promotion de la microfinance destinée aux couches de pauvreté • Compréhension de la technologie appropriée à l'agriculture et aux climats de la zone visée • Amélioration d'espèces végétales propres à la topographie et aux climats • Etablissement d'un plan de l'amélioration de la productivité agricole
Exemples des objectifs à atteindre (Indicateurs du résultat)	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des indicateurs socio-économiques de l'unité régionale • Taux de diffusion de l'agriculture de la réduction de la consommation d'eau • Réduction de la superficie des terrains érodés par unité régionale • Amélioration du taux d'utilisation des terrains cultivés par unité régionale • Accroissement des superficies reboisées par unité régionale • Accroissement du pâturage par unité régionale • Taux de participation de la population à la gestion forestière • Nombre des populations actives par unité régionale (excepté l'agriculture) • Taux de financement pour les couches sociales les plus défavorisées • Taux de financement pour le milieu rural • Augmentation des revenus des foyers agricoles • Accroissement du rendement des produits principaux, Augmentation de la quantité productive
Organisme contre-partie supposé	les Ministères concernés (le Ministère de l'Agriculture, la Direction Générale de la Forêt)

Objectifs intermédiaires concernés dans « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement de l'Agriculture et Développement Rural) »	<p>1-2 Augmentation de la production agricole et Amélioration de la productivité</p> <p>1-2-1 Aménagement des infrastructures de la production et leur Entretien-Gestion</p> <p>1-2-2 Renforcement de la recherche et du développement de la technologie</p> <p>1-2-3 Renforcement de la vulgarisation agricole</p> <p>1-2-4 Amélioration de l'exploitation agricole</p> <p>1-4 Amélioration de la considération pour l'environnement</p> <p>3-2 Amélioration du revenu en dehors des activités agricoles</p> <p>3-3 Relance de l'industrie agro-alimentaire</p> <p>3-7 Promotion des activités de communauté rurale</p>
--	--

4.3 Programme pour l'Amélioration de la Vie

Nom du programme	Programme pour l'amélioration de la vie
Thèmes correspondants (extraits par l'analyse des problèmes au chapitre 3)	<p>4.1 Amélioration des soins de santé primaires</p> <p>5.1 Amélioration des infrastructures scolaires</p> <p>5.2 Développement des supports pédagogiques</p> <p>5.2 Amélioration de la vie des enseignants</p> <p>6.1 Amélioration de l'alimentation en eau potable en milieu rural</p>
Ojectif du programme	Amélioration de la vie dans la zone de pauvreté
Contenu du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension de la situation socio-économique dans la zone cible • Aménagement des infrastructures de base (alimentation en eau potable, électrification, dispensaire) • Amélioration de la qualité de l'éducation et des services dans les écoles
Exemples des objectifs à atteindre (Indicateurs du résultat)	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de mortalité infantile / Augmentation du nombre des médecins / Changement du nombre des dispensaires • Amélioration du taux d'inscription scolaire et Réduction du taux d'abandon scolaire • Augmentation du nombre des enseignants • Taux de couverture en eau potable
Organisme contre-partie supposé	Cellule Régionale du Développement Agricole (CRDA), ONGs relatives aux oeuvres sociales
Points à remarquer	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'approche participative • Il est nécessaire de mener les études plus détaillées, avant la mise en oeuvre du programme, sur la méthode de la sélection de la zone pauvre et les rôles partagés avec d'autres oeuvres sociales. • Il est nécessaire de collecter les informations plus détaillées sur place pour la collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales ou le Fonds National de la Solidarité.
Objectifs intermédiaires concernés dans « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement de l'Agriculture et Développement Rural) »	<p>3-4 Aménagement des infrastructures rurales</p> <p>3-6 Promotion de l'amélioration de la vie</p> <p>3-8 Amélioration du niveau de la santé de la population</p> <p>3-9 Amélioration du niveau de l'instruction de la population</p>

Rem. : Quant aux points à remarquer, voir « le profil de la pauvreté » de la République Tunisienne, la Banque de la Coopération Internationale, Février 2001.

Selon les circonstances de la zone cible, les deux programmes susdits pourront se combiner pour exécuter un programme de développement local destiné à la correction des disparités.

5. Points à Remarquer lors de la Formulation des Projets

Dans ce chapitre, pour la formulation des projets du développement agricole et rural en Tunisie, les points à remarquer sont expliqués en quatre catégories suivantes : le contenu des projets (programmes), les circonstances du pays bénéficiaire, les conditions du Japon et d'autres (cette catégorie comporte tout ce qui n'est pas classifié dans les trois premières). En outre, de telle manière qu'on puisse se référer lors de l'établissement du questionnaire de la demande des projets, on montre aussi les articles du questionnaire relatifs à chaque article.

5.1 Points à Remarquer Relatifs au Contenu des Projets

Articles	Articles du questionnaire y afférents	Points à remarquer
Arrière-plan du projet et Problèmes	« Situation actuelle et Problèmes »	Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « les points à remarquer pour l'établissement du questionnaire de la demande » dans « la Méthode de l'analyse de l'étude dans le domaine du développement agricole et rural (la Liste de contrôle) ».
Objectifs du projet (Pourquoi)	Aperçu du projet 1) But supérieur, 2) Objectifs du projet, 3) Résultats	Il faut confirmer la conformité des objectifs du projet avec l'Orientaion de base de Tunisie, telle que le Dixième Plan de développement, etc. En même temps, il faut faire attention aux autres orientations de l'économie générale, comme « le renforcement de l'économie ». Pour le côté japonais, il faut vérifier la conformité des objectifs du projet avec « le programme d'assistance par pays (2002) » et « le plan pour exécution des programmes par pays » du Japon.
Zone visée (Où)	« Situation actuelle et Problèmes », Aperçu du projet 1) But supérieur, 2) Objectifs du projet, 3) Résultats, « Considération du Genre », « Façon de l'examen au préalable sur la base de la Ligne directrice de la considération du cadre social »	La topographie et le climat de Tunisie sont très variés. Le climat se caractérise par un grand changement de la pluviométrie annuelle. Pour la coopération japonaise en Tunisie, il faut tenir compte de ces caractéristiques et il est important de sélectionner les domaines et les techniques appropriés à la zone en question. La région du Centre et la région du Nord réalisent 93% de la production totale des céréales du pays. Cependant, au Centre, bien que les cours d'eau soient disponibles pour l'agriculture, la densité du sel des eaux est très élevée et il est impossible d'utiliser les eaux des rivières sans traitement. La région du Centre, donc, souffre de la pénurie chronique d'eau et le développement et l'assurance des ressources en eau sont les thèmes importants dans cette région. En plus, la détérioration des terrains agricoles est un problème grave dans la région du Centre. La détérioration des terrains agricoles sont étroitement liée au système de l'exploitation agricole, en particulier au système de la gestion des terrains agricoles. L'érosion des terrains agricoles provoque non seulement la diminution de la production agricole à long terme, mais aussi la sédimentation des sols dans les barrages, qui réduira la quantité d'eau de retenue. Par conséquent, la prévention de l'érosion des sols est un thème très important.
Populations bénéficiaires (Pour qui)	« Situation actuelle et Problèmes », Aperçu du projet 1) But supérieur, 2) Objectifs du projet, 3) Résultats, « Considération du Genre », « Sortes et Tailles des groupements bénéficiaires », « Façon de l'examen au préalable sur la base de la Ligne directrice de la considération du cadre social »	Le gouvernement tunisien s'attaque activement à la correction des disparités sur le plan du développement socio-économique, et maintenant la Tunisie a obtenu généralement de bons résultats dans la réduction de la pauvreté. Cependant, il reste encore à aborder de nombreux thèmes pour la correction des disparités, telles que les disparités inter-régionales, les disparités du Genre (entre les deux sexes), les disparités entre les milieux urbain et rural, etc. Quant aux indices de développement social et aux disparités inter-régionales, la région du Nord-Ouest et la région du Centre-Ouest indiquent le taux de pauvreté élevé et elles sont suivies par la région du Sud. Effectivement, concernant de divers indicateurs du développement social (le taux de scolarité, le taux d'analphabétisation, le taux d'accès aux services de la santé, le taux d'accès aux établissements sanitaires, le taux de couverture en eau potable et le taux d'électrification, etc.), le retard de l'aménagement des infrastructures de base indispensables pour la vie humaine est constatée dans la région du Nord-Ouest et la région du Centre-Ouest. Lorsqu'on trouvera ce que devrait être l'aménagement des infrastructures approprié aux conditions topographiques, ce sera les moyens utiles pour la réduction des couches de la pauvreté dans ces régions.
Contenu du projet (Quoi)	Aperçu du projet 4) Activités, 5) Investissements, 6) Conditions hors du projet	La région du Nord-Ouest de la Tunisie est une zone forestière particulièrement pauvre et les populations dépendent des ressources forestières pour vivre. Dans cette zone, la forêt fournit les bois d'énergie et en même temps les nourritures du bétail. La surexploitation des ressources forestières provoque non seulement la diminution de la superficie de la forêt, mais aussi l'accroissement de l'érosion des sols qui est un facteur de la sédimentation des sols dans les cours d'eau. Pour la Tunisie qui souffre de la pénurie chronique d'eau, l'infiltration de l'eau pluviale dans les terrains est importante et pour cela, le maintien et la croissance de la forêt sont des priorités urgentes. La dispersion et le morcellement des terrains agricoles sont des facteurs contraints pour l'efficacité des activités agricoles. Ils empêchent l'utilisation optimale des sols et des terrains aux producteurs qui chargent trop de coûts de production. Cette situation

		accélère l'abandon de terrains agricoles par des producteurs. Pour augmenter la production agricole, il est nécessaire d'accroître les terrains cultivables à travers l'aménagement du réseau de l'irrigation et en même temps, d'améliorer la productivité agricole à travers l'intensification des terrains agricoles de petite taille, la formation du personnel et l'encadrement technique.
Leçons tirées de projets similaires	« Activités de l'aide concernées », « Feed-back de projets similaires »	Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « les points à remarquer pour l'établissement du questionnaire de la demande » dans « la Méthode de l'analyse de l'étude dans le domaine du développement agricole et rural (la Liste de contrôle) ».
Duplication ou Collaboration avec d'autres bailleurs	« Activités de l'aide concernées », « Feed-back de projets similaires »	La plupart des bailleurs considèrent le renforcement des compétitivités économiques comme le domaine prioritaire de l'appui. Au moment de l'an 2002, il n'y avait pas de bailleurs qui apportaient activement la coopération dans le domaine agricole.
Collaboration avec le secteur privé	Aperçu du projet 4) Activités, 5) Investissements, 6) Conditions hors du projet	Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « les points à remarquer pour l'établissement du questionnaire de la demande » dans « la Méthode de l'analyse de l'étude dans le domaine du développement agricole et rural (la Liste de contrôle) ».
Considération pour la correction des disparités du Genre (problématiques des deux sexes)	Aperçu du projet 4) Activités, 5) Investissements, 6) Conditions hors du projet, « Ordre de priorité (par le pays bénéficiaire) », « Façon de l'examen au préalable sur la base de la Ligne directrice de la considération du cadre social »	Par rapport aux autres pays musulmans, la Tunisie adopte une attitude qui montre le traitement égal des deux sexes. La constitution tunisienne stipulant l'égalité de la femme et de l'homme, les femmes occupent des places de plus en plus importantes dans la société. D'autre part, compte tenu que la plupart des bénéficiaires du microcrédit rural sont les hommes, il est nécessaire d'encourager les femmes à participer aux projets ou aux programmes.
Formation d'organisations des populations	Aperçu du projet 4) Activités, 5) Investissements, 6) Conditions hors du projet, « Ordre de priorité (par le pays bénéficiaire) », « Façon de l'examen au préalable sur la base de la Ligne directrice de la considération du cadre social »	Comme la situation des ressources en eau est très sévère en Tunisie, le développement des ressources en eau est un des thèmes de développement très importants. Cependant, quoique les installations de l'irrigation soient construites, on constate assez de cas où les populations n'utilisent pas bien ces installations. Cela est dû à ce que les populations, bénéficiaires des projets, n'ont pas participé aux projets. Donc, il est indispensable de faire les activités de vulgarisation agricole, y compris l'encadrement pour la gestion et pour l'agriculture irriguée.
Depuis la mise en oeuvre du projet pilote jusqu'à la mise en oeuvre du vrai projet	Aperçu du projet 4) Activités, 5) Investissements, 6) Conditions hors du projet	Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « les points à remarquer pour l'établissement du questionnaire de la demande » dans « la Méthode de l'analyse de l'étude dans le domaine du développement agricole et rural (la Liste de contrôle) ».
Etablissement du système assurant la durabilité	Aperçu du projet 4) Activités, 5) Investissements, 6) Conditions hors du projet	Dans la région du Nord-Ouest et la région du Centre-Ouest, les populations forestières (les populations qui vivent dans la forêt ou aux environs de la forêt, y compris les populations qui utilisent la forêt) sont nombreuses. Depuis l'époque de la colonisation française, la responsabilité de la gestion du cadre naturel est transférée de la population à l'Administration. De ce fait, les populations prennent insuffisamment conscience que les forêts appartiennent aux populations. Il est difficile donc d'établir un rapport de confiance entre l'Administration et les populations. Les populations forestières ont assez d'expérience pour le cadre naturel et ils ont aussi leurs propres moyens pour la protection des forêts. Par conséquent, pour la protection efficace et durable des forêts, il faut que les moyens de la protection des forêts soient convenables du point de vue des populations forestières. Pour que les populations participent à la gestion forestière, les 26 règlements dans la loi forestière ont été fixés en 1988, mais parmi ces 26 règlements, ceux réellement praticables ne sont pas nombreux. Lors de la formulation des projets dans les zones forestières, il est important de tenir compte de la relation entre les populations et l'Administration et que les populations puissent prendre la propriété du projet.

5.2 Points à Remarquer Relatifs aux Circonstances du Pays Bénéficiaire

Articles	Articles du questionnaire y afférents	Points à remarquer
Plan de développement de l'Etat et Plan de développement des collectivités locales	« Situation actuelle et Problèmes » (ou « Arrière-plan »)	Dans le domaine du développement agro-sylvi-maritime, la Tunisie a établi le plan de développement ferme et elle dispose des ressources humaines de base pour réaliser ce plan. Par conséquent, lorsque le Japon accorde l'aide et l'assistance pour la Tunisie, il est nécessaire de confirmer la perspective et les buts du gouvernement tunisien, les techniques demandées pour exécuter les stratégies et les besoins en ressources financières.
Décentralisation	« Situation actuelle et Problèmes » (ou « Arrière-plan »)	En Tunisie, la décentralisation marche bien dans tous les domaines. En ce qui concerne les projets agricoles, en cas de projets au niveau régional, la décision est transférée aux autorités compétentes sur place (la délégation ou la direction régionale du Ministère de l'Agriculture). Cependant, les recettes des collectivités locales dépendent des subventions de l'Etat. En outre, pour les projets à exécuter par les collectivités locales, les collectivités locales doivent établir elles-mêmes le plan quinquennal d'investissements sur la base du Plan National quinquennal de Développement Economique et Social et ensuite, il faut que les collectivités locales se discutent sur la mise en oeuvre des projets avec les autorités compétentes au niveau central (le Ministère de l'Intérieur et du Développement Régional et le Ministère du Développement et de la Coopération Internationale). Par conséquent, lors de la formulation des projets, en particulier au niveau régional, il faut toujours être en contact avec le Ministère de l'Intérieur et du Développement Régional.
Libéralisation du marché	« Situation actuelle et Problèmes » (ou « Arrière-plan »)	La Tunisie a signé, en juillet 1995, l'Accord entre l'UE et l'Union des pays méditerranéens et cet Accord est entré en vigueur en 1996. A l'égard des produits agricoles et agro-alimentaires, bien que le plafond et la période de l'exportation en franchise soient restreintes selon les négociations, la Tunisie bénéficiera de la diminution des droits de douane pour les produits agricoles et agro-alimentaires dans le cadre de cet Accord. Pour le gouvernement tunisien, l'intégration du marché tunisien dans le marché international est la priorité du Plan national de développement. Il est donc demandé à la Tunisie d'accroître ses compétitivités internationales. Dans ce contexte, il est important d'accorder les appuis visant à renforcer les capacités des exploitants agricoles de petite taille et des exploitants pauvres pour qu'ils aient affaire au marché.
Organisme vis-à-vis (Avec qui))	« Système d'exécution »	Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « les points à remarquer pour l'établissement du questionnaire de la demande » dans « la Méthode de l'analyse de l'étude dans le domaine du développement agricole et rural (la Liste de contrôle) ».
Circonstances financières (Finances déficitaires, Dettes)	« Situation actuelle et Problèmes » (ou « Arrière-plan »)	Lors de la formulation du projet, il faut faire attention aux capacités du gouvernement du pays bénéficiaire. Les « capacités » se divisent en trois vastes aspects : capitaux, systèmes et techniques. Ce qui est le plus important, ce sont les circonstances financières. Même dans la coopération technique ou l'aide financière non-remboursable, la prise en charge par le pays bénéficiaire est indispensable et la capacité financière est très importante pour s'assurer la viabilité après la fin du projet. A l'égard des finances tunisiennes, tandis que le taux de remboursement des dettes de l'an 1987, où a été formé le gouvernement du Président Ben Ali, était de 73,9%, ce taux de l'an 1996 a été baissé jusqu'à 16,1%. Cependant, à l'an 2000, le total des dettes comptait cent douze milliards de dollars et le taux de remboursement des dettes a été récupéré jusqu'à 43,4%. Cette situation signifie qu'une moitié des recettes de l'exportation des biens et services doit être destinée au remboursement des dettes. Il se peut donc que le problème des dettes soit un grand problème dans l'avenir.
Pocessus de l'adoption du projet	« Ordre de priorité (par le pays bénéficiaire) »	Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « les points à remarquer pour l'établissement du questionnaire de la demande » dans « la Méthode de l'analyse de l'étude dans le domaine du développement agricole et rural (la Liste de contrôle) ».
Orientation de l'aide du gouvernement tunisien	« Ordre de priorité (par le pays bénéficiaire) »	La Tunisie, y compris le Ministère de l'Agriculture, s'intéresse fortement à la Coopération Sud-Sud. La Tunisie pratique la coopération technique, jusqu'à présent, sous la forme de l'envoi des experts tunisiens qui comptent à peu près 7000, en réponse aux demandes des pays africains. Dans le domaine agro-sylvi-maritime, les projets de la coopération du sud-sud ne sont pas nombreux (un seul projet pour l'éducation et la formation de la pêche côtière en Mauritanie), mais il arrive que les ressources humaines de haute qualité de Tunisie soit exploitées dans ce domaine à l'avenir.
Sécurité et Conditions de vie	« Situation sur la Sécurité »	Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « les points à remarquer pour l'établissement du questionnaire de la demande » dans « la Méthode de l'analyse de l'étude dans le domaine du développement agricole et rural (la Liste de contrôle) ».

5.3 Points à Remarquer Relatifs aux Conditions du Japon

Articles	Articles du questionnaire y afférents	Points à remarquer
Orientation de l'aide	« la Conformité avec l'orientation de l'aide japonaise pour la Tunisie », « le Lien avec les buts de développement du Millénum », « le Lien avec les Thèmes prioritaires de développement du Japon »	Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « les points à remarquer pour l'établissement du questionnaire de la demande » dans « la Méthode de l'analyse de l'étude dans le domaine du développement agricole et rural (la Liste de contrôle) ».
Budget de la JICA	« Budget approximatif de la coopération »	
D'autres politiques que l'Orientation de l'aide		Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « les points à remarquer pour l'établissement du questionnaire de la demande » dans « la Méthode de l'analyse de l'étude dans le domaine du développement agricole et rural (la Liste de contrôle) ».

5.4 Autres Points à Remarquer

Articles	Articles du questionnaire y afférents	Points à remarquer
Développement et Assurance des consultants locaux		Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « les points à remarquer pour l'établissement du questionnaire de la demande » dans « la Méthode de l'analyse de l'étude dans le domaine du développement agricole et rural (la Liste de contrôle) ».
Partage des informations entre le siège et les bureaux à l'étranger	Général (Collecte et Partage des informations nécessaires à l'évaluation du questionnaire de la demande des projets)	Il n'y a rien de spécial à noter. Voir « les points à remarquer pour l'établissement du questionnaire de la demande » dans « la Méthode de l'analyse de l'étude dans le domaine du développement agricole et rural (la Liste de contrôle) ».

6. Procédures du Suivi et de l'évaluation et Indicateurs

6.1 Procédures du Suivi et de l'évaluation

En fonction du renforcement des activités des bureaux de la JICA à l'étranger, sérieusement entamé depuis 2004, le siège de la JICA est en train de transférer à ses bureaux à l'étranger les fonctions pour la gestion des projets. De ce fait, en tant que le corps principal de l'exécution, les bureaux à l'étranger prendront, dorénavant, l'initiative de la planification, de l'approvisionnement, de l'administration et de la gestion des projets. Cette initiative appartenait au siège de la JICA jusqu'à présent. Dans ce cadre, « le suivi et l'évaluation », comme l'élaboration du plan pour exécution des programmes par pays et la formulation des projets, seront un des rôles les plus importants que les bureaux à l'étranger doivent jouer. La figure 6-1 montre les rôles à chaque étape dans l'organigramme de la gestion d'un projet, supposés après le transfert des fonctions aux bureaux à l'étranger⁹.

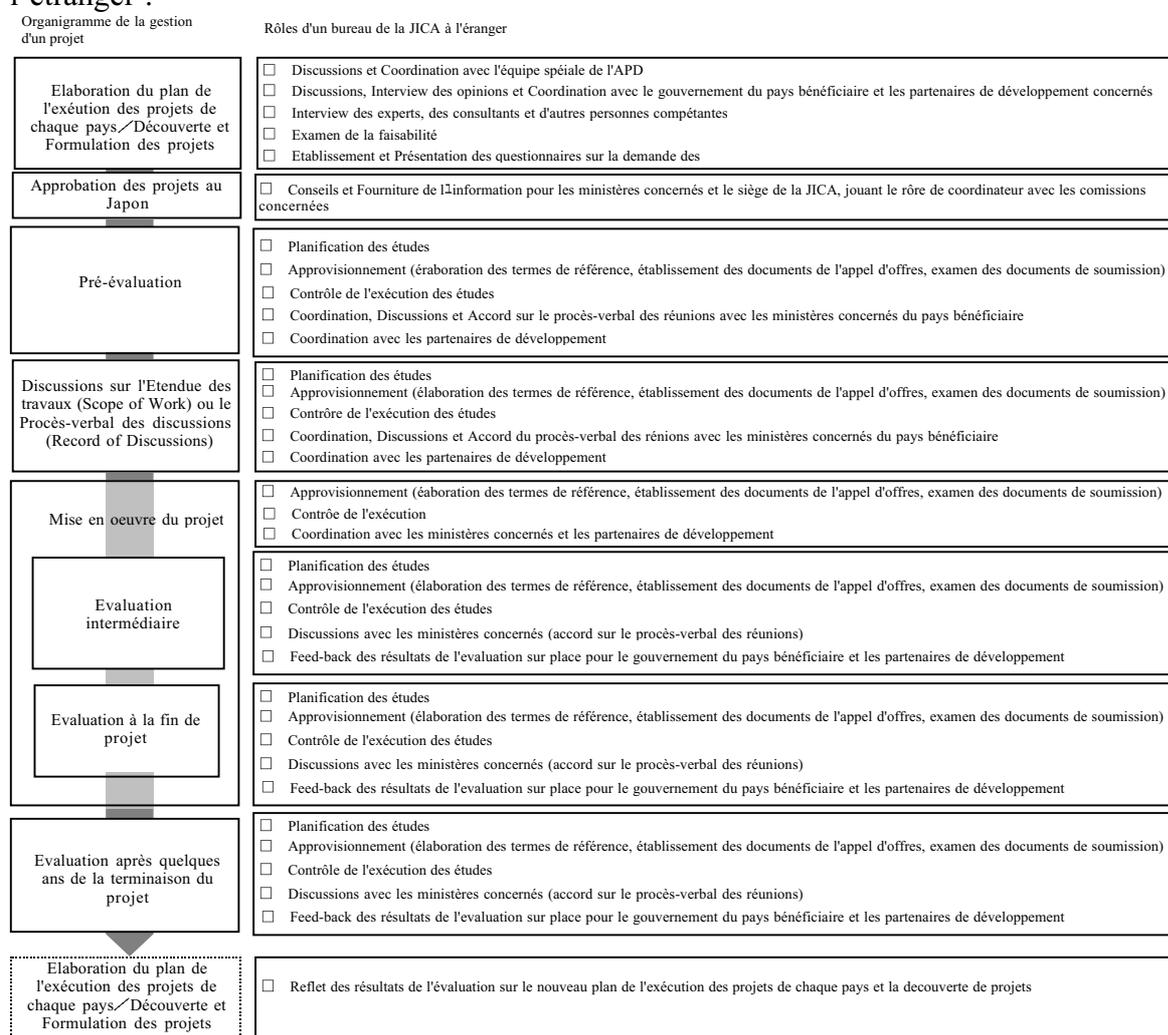


Fig. 6-1 Organigramme de la Gestion d'un Projet et Rôles d'un Bureau de la JICA à l'étranger

⁹ En ce qui concerne les points à remarquer à chaque étape, se référer au « Manuel de l'évaluation des projets : Ligne directrice de l'évaluation des projets de la JICA, version revue et corrigée par le Département de la Planification et de l'Approvisionnement, JICA, en février 2004 » (Titre original est en anglais: Office of Evaluation and Post Project Monitoring, Planning and Evaluation Department, JICA, *JICA Guideline for Project Evaluation*, 2004).

6.2 Fixation des Indicateurs des Résultats et Application

Les indicateurs sont nécessaires pour fixer les objectifs à atteindre et pour mesurer les résultats en cours et à la fin de projet. Autrement dit, les indicateurs sont fixés pour confirmer « l'efficacité » du projet. Ils servent des critères de base avant la mise en oeuvre du projet, ensuite, en cours et à la fin de projet, ils sont nécessaires pour savoir l'évolution du projet depuis les lignes de base. Ainsi, comme les indicateurs sont utilisés pour la comparaison de deux étapes, à savoir avant la mise en oeuvre du projet et après la terminaison du projet, il faut prendre les mêmes indicateurs invariablement. Ces indicateurs doivent être examinés en consultation avec « la liste de contrôle pour l'identification et la formulation d'un projet (en cours de rédaction) ».

Dans l'organigramme de la gestion d'un projet, les indicateurs des résultats sont principalement appliqués au moment de la formulation de projet et à chaque étape des évaluations, soit pré-évaluation, évaluation intermédiaire, évaluation à la fin de projet et évaluation quelques ans après la terminaison du projet. La figure 6-2 montre les outils de l'évaluation de toutes les étapes, les parties de l'application concrète de ces indicateurs et les personnes chargées de cette application.

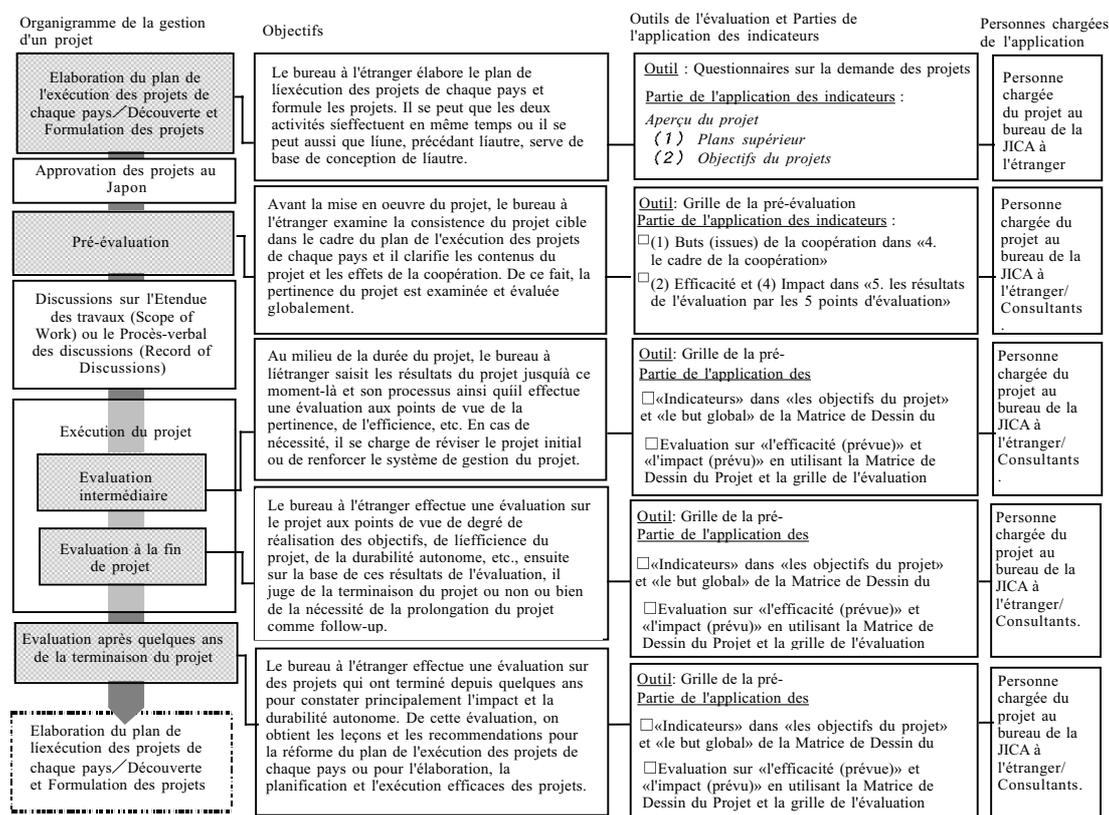


Fig. 6-2 Application des Indicateurs dans l'Organigramme de la Gestion d'un Projet

Rem.1 : Les « objectifs » des évaluations sont cités du « Manuel de l'évaluation des projets : Ligne directrice de l'évaluation des projets de la JICA, version revue et corrigée par le Département de la Planification et de l'Approvisionnement, JICA, en février 2004 » (Titre original est en anglais : Office of Evaluation and Post Project Monitoring, Planning and Evaluation Department, JICA, JICA Guideline for Project Evaluation, 2004).

Rem.2 : La liste de pré-évaluation, le cadre logique, la grille de l'évaluation, etc. sont supprimés ici. Pour les détails, se référer au « Manuel de l'évaluation des projets : Ligne directrice de l'évaluation des projets de la JICA, version revue et corrigée par le Département de la Planification et de l'Approvisionnement, JICA, en février 2004 » (Titre original est en anglais : Office of Evaluation and Post Project Monitoring, Planning and Evaluation Department, JICA, JICA Guideline for Project Evaluation, 2004).

6.3 Proposition des Indicateurs des Résultats

Le tableau 6-1 ci-dessous montre la proposition des programmes, correspondant aux thèmes et aux articles, indiqués dans 3.4 du chapitre 3 et à aborder prioritairement en Tunisie, ainsi que les principaux indicateurs des résultats.

Tableau 6-1 Programmes Correspondant aux Thèmes de Développement en Tunisie et Exemples des Indicateurs

Objectifs de développement	Thèmes	Articles	Exemples des indicateurs
Développement durable agricole en considération de la conservation des ressources naturelles	1. Amélioration de la productivité agricole	1.1 Utilisation appropriée des ressources en eau	• Taux de propagation de l'agriculture diminuant la consommation de l'eau
		1.2 Gestion appropriée des ressources naturelles	• Evolution de la superficie des sols érodés • Taux de diminution de la superficie forestière • Taux de diminution des espaces verts
	2. Augmentation du revenu en milieu rural	2.1 Création de l'occasion de l'emploi en milieu rural	• Augmentation du nombre des travailleurs en dehors de l'agriculture
		2.2 Amélioration de l'accès aux crédits	• Population pouvant utiliser le financement rural / Changement du nombre des foyers
Amélioration de la qualité de la vie	3. Amélioration des services sanitaires	3.1 Amélioration des soins de la santé primaire	• Changement du nombre des dispensaires • Accroissement du nombre des médecins
	4. Amélioration de l'efficacité intérieure de l'éducation	4.1 Aménagement des infrastructures scolaires	• Taux de mortalité infantile
		4.2 Développement des supports pédagogiques 4.3 Amélioration de la vie des enseignants	• Amélioration du taux d'inscription scolaire, Réduction du taux d'abandon scolaire • Changement du nombre des enseignants
5. Assurance de l'eau potable	5.1 Amélioration de l'alimentation en eau potable en milieu rural	• Taux d'alimentation en eau potable	

Source : Mission d'étude.

6.4 Examen de la Possibilité de l'Obtention des Données des Indicateurs des Résultats

En ce qui concerne la collecte des données, il y a deux méthodes, soit utiliser les données secondaires qui existent au gouvernement du pays ou dans les organisations internationales, etc., soit collecter les données primaires depuis les lignes de base à travers le projet d'une manière cohérente. Tandis que celle-là pourra modérer les dépenses pour la collecte des données, il se peut qu'il n'existe pas les données appropriées et continuellement collectées et qu'il soit difficile à confirmer la fiabilité. D'autre part, celle-ci pourra être appliquée comme la méthode de collecte des données qui correspond à chaque projet, mais les coûts seront relativement plus chers. Par conséquent, il faut bien examiner la pertinence de la méthode qui demande les coûts plus chers, en tenant compte de l'importance pour mesurer l'efficacité du projet.

La figure 6-3 montre l'organigramme pour examiner et fixer (finaliser) les indicateurs en considération de la possibilité de l'obtention des données des indicateurs des résultats. Cet organigramme consiste en procédés à suivre jusqu'à la fixation des indicateurs, après avoir tout examiné : s'il convient de prendre les données qualitatives ou de prendre les données quantifiables, s'il existe les données appropriées, si le budget est suffisamment préparé et comment concrètement collecter les données.

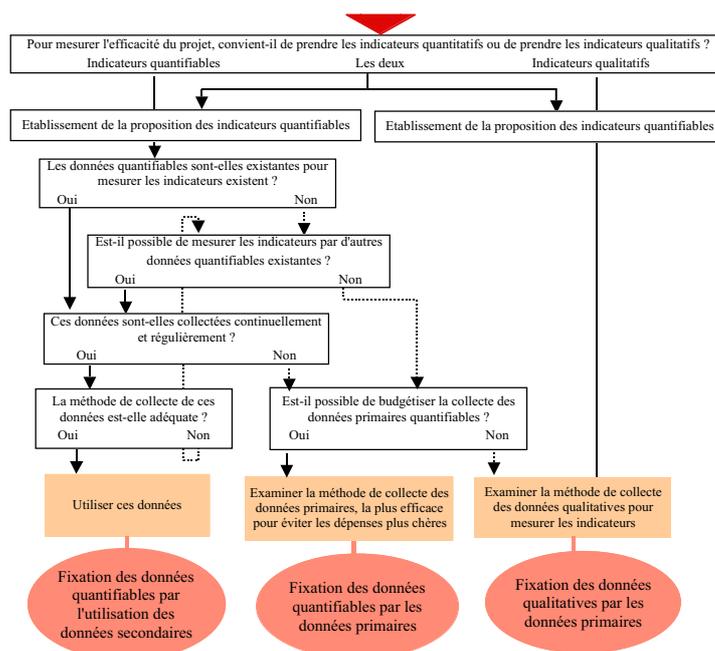


Fig.6-3 Organigramme pour l'Examen des Indicateurs (à titre indicatif)

Rem.: 1) Examiner si les objectifs à atteindre (les thèmes de développement dans ces Directives) sont quantitatifs ou qualitatifs. Par ex. Quand l'objectif à atteindre est quantitatif comme « l'augmentation du rendement », il faut saisir les indicateurs sur le plan quantifiable. Quand l'objectif à atteindre est qualitatif comme « l'amélioration des consciences de la population rurale », il faut saisir les indicateurs sur le plan qualitatif.

2) Quand même les indicateurs quantifiables seraient jugés convenables, il faut saisir les indicateurs qualitatifs, lorsqu'il manque d'indicateurs quantifiables.

3) Lorsque les données obtenues ne sont pas suffisantes, il faut les compléter au point de vue qualitatif. Par ex. En cas de l'objectif à attendre comme « l'amélioration de la nutrition », il est nécessaire de saisir les indicateurs quantifiables tels que le taux de bébés à faible poids, le taux de malnutrition, etc. et il est souhaitable de collecter les informations supplémentaires sur le plan qualitatif comme le changement des consciences des mères pour l'amélioration de la nutrition.

Source : Mission d'étude.

Annexe 1

**Etude sur l'Approche de la JICA en matière de Formulation des Projets du
Développement Agricole et Rural en République Populaire du
Bangladesh et l'Applicabilité aux autres Bureaux de la JICA à
l'étranger**

Résumé

Table des Matières

1. Arrière-plan et objectif de l'étude	A1-1
2. Rôles de Bureaux de la JICA à l'étranger en matière de formulation des projets et dans le Processus d'approbation	A1-2
3. Points de vue des Administrateurs du Siège de la JICA en matière d'évaluation des projets	A1-2
4. Le Modèle Bangladeshi et sa pertinence en matière de formulation de projets.....	A1-6
5. Leçons tirées du Modèle Bangladeshi et Recommandations pour la formulation efficace des projets efficaces du développement agricole et rural.....	A1-8

Annexe 1 : Etude sur l'Approche de la JICA en matière de Formulation des Projets du Développement Agricole et Rural en République Populaire du Bangladesh et l'Applicabilité aux autres Bureaux de la JICA à l'étranger

Résumé

1. Arrière-plan et objectif de l'étude

- (1) Au Bangladesh, l'Ambassade du Japon et les Bureaux étrangers de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et la Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC) ont tenté d'établir une approche appelée "le Modèle Bangladeshi" et son application pratique depuis 2001. L'approche, caractérisée "sélection, concentration et collaboration", a été adoptée pour réaliser une planification et une exécution plus unifiées et plus cohérentes de l'APD à travers l'utilisation effective des ressources limitées des organisations concernées par l'APD. Le Département du Développement Rural de la JICA a pris bonne note du fait que le taux d'approbation des projets (le pourcentage des projets notés A ou B) s'est amélioré comme indiqué ci-dessous ; ce taux croissant est attribué à l'application de ce modèle.

Tableau 1-1 Evolution du Taux d'approbation des projets au Bangladesh^(Rem.)

Année fiscale		Nombre total	O (A/B)	(C)	X (D)	% de O
2003	L'Ensemble de la JICA	51	10	6	35	20
	Dép. du Développement Rural	10	2	3	5	20
2004	L'Ensemble de la JICA	43	20	3	20	47
	Dép. du Développement Rural	6	2	0	4	33
2005	L'Ensemble de la JICA	43	26	2	15	60
	Dép. du Développement Rural	4	3	0	1	75

Rem. : Voir le chapitre 4 (Tab.4-1) pour les détails. « _ (A/B) » signifie l'adoption de projets (nombre de cas notifiés)

Source : JICA, «Système d'étude sur la demande», élaboré par le Département du Développement Rural sur la base des données de 2005

- (2) En même temps, le Département du Développement Rural a réalisé, à partir d'avril 2004, une Etude pour préparer les Directives pour l'Identification et la Formulation des Projets du Développement Agricole et Rural (*Directives for Identification and Formulation of Agriculture and Rural Développement Projets*, ci-après désignées "les Directives") pour quelques pays sélectionnés. Ces Directives sont utilisées comme document de référence des bureaux de la JICA à l'étranger pour identifier et formuler des projets hautement faisables.
- (3) Comme partie du travail de formulation de ces Directives, cette Etude a aussi pour objet de tirer des leçons destinées à l'identification et la formulation de projets du développement agricole et par les bureaux de la JICA à l'étranger et le Département du Développement Rural, en analysant l'approche et le processus adoptés par le Modèle Bangladeshi qui est reconnu comme un cas pionnier dirigé par une équipe spéciale de l'APD (*ODA Task Force* ci-après référé "l'ODA-TF") pour identifier et formuler les projets.
- (4) Ce rapport consiste en: 1) la présentation des rôles assumés par les bureaux de la JICA à l'étranger dans l'identification et la formulation des projets et dans le processus d'approbation des projets demandés eu égard à la mutation en cours vers la gestion orientée sur le terrain (Chapitre 2); 2) la présentation de divers points de vue construits par le personnel du Siège de la JICA pour examiner les projets demandés (Chapitre 3); 3)

l'analyse de la pertinence et des rôles du Modèle Bangladeshi en matière d'identification et de formulation des projets et la présentation de ses méthodes de collecte d'information (Chapitre 4); et 4) les discussions des leçons tirées du modèle et des recommandations pour une identification et une formulation des projets efficaces dans le domaine du développement agricole et rural (Chapitre 5).

2. Rôles de Bureaux de la JICA à l'étranger en matière de formulation des projets et dans le Processus d'approbation

- (1) Suite à la tendance au renforcement des capacités des Bureaux de la JICA à l'étranger qui a commencé pendant l'année fiscale 2004, la fonction de gestion des programmes et projets est actuellement en train d'être transférée du siège vers les différents bureaux à l'étranger. Dans ce mouvement, les rôles assumés par les bureaux à l'étranger pendant l'étape de l'identification et de la formulation des projets sont classés en cinq vastes catégories: 1) consultations et coordination avec l'ODA-TF; 2) consultations et coordination avec le gouvernement du pays bénéficiaire et les autres partenaires au développement ; 3) interview des experts de la JICA, des consultants et autres personnes ressources pour collecter l'information et leurs idées; 4) examen de la faisabilité du projet; et 5) préparation et soumission du questionnaire de la demande des projets.
- (2) Les projets identifiés et formulés sur la base des activités décrites en (1) ci-dessus, sont compilés en questionnaire de la demande des projets qui est ensuite soumis au Siège. Les projets demandés sont triés selon les divers secteurs par les départements régionaux concernés. Simultanément, le département concerné par les thèmes de développement proposés (le Département du Développement Rural dans le présent contexte) les examine et les évalue aux points de vue sectoriel et technique, en tenant compte des politiques de la JICA en matière de développement agricole et rural indiquées dans les Directives thématiques et l'Approche efficace (Titre original est en anglais : *JICA Thematic Directives and te Approaches for Systematic Planning de Développement Projets*).

3. Points de vue des Administrateurs du Siège de la JICA en matière d'évaluation des projets

Durant l'année fiscale 2004, l'évaluation du questionnaire de la demande des projets est passé du système "O, et X" au système "A, B, C et D" comme expliqué dans le Tableau 3-1.

Tableau 3-1 Evaluation du questionnaire de la demande des projets et leur définition

Note d'évaluation	Définition	Remarques
A (Approuvé)	Doit être exécuté pendant l'année fiscale suivante.	<ul style="list-style-type: none"> • Equivalant à la note "O" d'avant • La pertinence et la faisabilité du projet sont hautement évaluées. • Plus d'information pourrait être nécessaire pour une exécution efficiente.
B (Sujet à un examen plus profond)	Doit être exécuté pendant l'année fiscale suivante ou plus tard si le fonds est disponible.	<ul style="list-style-type: none"> • Introduit pour la première fois dans l'année fiscale 2004. • La pertinence et la faisabilité du projet sont aussi évaluées que pour les projets jugés A. • L'exécution dépend de la disponibilité des fonds (budget). • Plus d'information pourrait être nécessaire pour une exécution efficiente.
C (Sujet à un examen plus profond)	Doit être examiné encore plus sur la base d'une information additionnelle fournie par le bureau à l'étranger.	<ul style="list-style-type: none"> • Equivalant à la note " " d'avant • Il manque de l'information cruciale, par exemple, organisation et capacité institutionnelles du gouvernement bénéficiaire. • Pourrait être approuvé au milieu de l'année fiscale suivante, en fonction de la disponibilité des fonds et d'une information

		additionnelle qui doit être fournie par le bureau à l'étranger.
D (Non approuvé)	Ne sera pas exécuté.	<ul style="list-style-type: none"> • Equivalant à la note "X" d'avant • L'information nécessaire pour l'examen n'est pas adéquate. • Faible priorité accordée par le bureau à l'étranger et le gouvernement du pays bénéficiaire.

Note: Les définitions et remarques ont été fournies par le Département du Développement Rural et ne représentent pas nécessairement une vision unifiée du siège de la JICA.

Source: Préparé par l'Equipe de l'étude sur la base de l'information obtenue du Département du Développement Rural.

- (2) L'Equipe de l'étude a mené des interview auprès des directeurs et administrateurs du Département du Développement Rural et des départements régionaux concernés, dans l'intention de vérifier l'hypothèse selon laquelle les projets formulés avec le Modèle Bangladeshi remplissent leurs critères d'approbation. Cependant, il n'existe pas au niveau du Siège de la JICA, de critères déterminés ou unifiés de sélection des projets qui doivent être exécutés aux fins d'accorder une réponse flexible aux besoins au niveau du terrain. Néanmoins, les directeurs et administrateurs du siège examinent le questionnaire de la demande des projets de certains points de vue qui sont classés en six vastes catégories comme montrées dans le Tableau 3-2 ci-dessous.

Tableau 3-2 Points de Vue d'examen du Questionnaire de la demande des projets (Résumé)

Catégorie	Points de Vue d'examen de l'information sur les projets demandés
(1) Quel est le problème à aborder? – Le problème et son arrière-plan	Il est important que la fiche d'information comprend une description concrète du problème. La description de l'arrière-plan est également importante pour que le statut du problème puisse être déterminé eu égard au développement économique et/ou au développement agricole et rural du pays concerné.
(2) Qu'est-ce qui devrait être réalisé? – L'objectif / but et les résultats attendus	Il est important que les buts du projet et les résultats (attendus) de l'exécution soient clairement décrits. Il est souhaitable pour tout programme/projet de mettre l'accent sur la « population »
(3) comment l'objectif / but peut être atteint? – Activités et méthodes d'exécution	Il est important de présenter clairement les étapes pour atteindre l'objectif / but, c'est-à-dire, les activités concrètes, le niveau des intrants (y compris la sélection d'un instrument), la faisabilité technique et les procédures et méthodes prévues, etc.
(4) Est-ce que le projet est faisable? – Faisabilité technique, financière et institutionnelle	Pour qu'un projet demandé puisse être évalué au Rang A ou Rang B, il est essentiel de convaincre l'évaluateur au niveau du siège de la faisabilité de son exécution conformément aux étapes indiquées. Saisir la situation de la zone ciblée et l'étendue des compétences aussi bien que la capacité institutionnelle et financière de l'organisme d'exécution potentiel, revêt une certaine importance en plus de la vérification de la faisabilité technique du projet.
(5) Est-ce que le projet est conforme à la politique de l'APD Japonaise?	D'abord, les projets demandés doivent être en harmonie avec ce qui suit : 1) la réduction de la pauvreté et la sécurité humaine qui sont les principes de la politiques d'assistance de la JICA; 2) les domaines de priorité établis par le Programme d'assistance par pays et le Programme par pays de la JICA et; 3) le programme sectoriel et les politiques d'assistance préparés par l'ODA-TF du terrain. En outre, le Département du Développement Rural met l'accent sur la dualité des points de vue du développement agricole et du développement rural en conformité avec les Directives et l'Approche efficace de la JICA. Pour l'exécution d'un projet du développement agricole, l'amélioration attendue dans la vie des populations rurales doit être clairement indiquée comme dans le cas d'un projet du développement rural. Il est aussi important de se référer au budget estimatif alloué à la région et/ou au pays préparé par chaque département régional de la JICA en conformité avec les politiques de l'APD du Ministère des Affaires Etrangères.
(6) Est-ce que le projet est conforme à la politique de développement du pays bénéficiaire?	La conformité avec la politique et le plan de développement du pays bénéficiaire est aussi importante. Dans certains cas, la conformité, non seulement des objectifs du projet mais aussi des méthodes d'exécution et des intrants, avec les politiques du pays bénéficiaire est aussi examinée.

Le tableau 3-3 présente quelques définitions de ce qu'est « un excellent projet », fournies par les directeurs et administrateurs du siège de la JICA interviewés par l'Equipe de l'Etude. Ce sera plus persuasif pour eux si ces éléments sont bien retenus dans le questionnaire de la demande des projets.

Tableau 3-3 Définitions d'un « Excellent Projet » données par les administrateurs du siège de la JICA

Catégorie	Définition d'un "Excellent Projet"
Cadre du projet	<ul style="list-style-type: none"> Un projet dont l'arrière-plan, le problème, l'objectif et les étapes pour atteindre l'objectif sont définis. Un projet formulé en tenant compte des diverses conditions du pays bénéficiaire, par ex., l'étape de son développement, sa situation fiscale et l'état de la décentralisation.
Politiques et plan de développement	<ul style="list-style-type: none"> Un projet qui fait face aux questions majeures de développement, la sécurité humaine et la réduction de la pauvreté. Un projet en conformité avec la politique d'assistance de l'ODA-TF et le Programme par Pays de la JICA, basé sur le Programme d'Assistance par Pays du gouvernement japonais. Un projet dont la conformité avec le but du programme et les relations avec les autres projets du programme sont clairement indiqués.
Approches pour atteindre l'objectif du projet	<ul style="list-style-type: none"> Un projet qui met l'accent sur les populations rurales. Par exemple, un projet qui contribue d'abord à l'amélioration du niveau de vie des populations rurales plutôt qu'à l'augmentation de la productivité. Un projet qui assure la liaison entre l'Etat, les autorités locales et les communautés rurales. Pour un pays où la décentralisation est en cours, par exemple, un projet dans lequel l'Etat joue un rôle dans le suivi et la dissémination de l'impact, les autorités locales assument un rôle dans l'exécution et les communautés rurales sont des bénéficiaires pro-actifs.
Impacts et résultats	<ul style="list-style-type: none"> Un projet viable i.e., un projet où il y a un équilibre entre le plan logiciel (appui politique, renforcement des capacités institutionnelles, etc.) et le plan matériel (amélioration de l'infrastructure et des facilités), de façon à ce que ses impacts soient durables après son achèvement. Un projet viable, i.e., un projet dont les activités peuvent être poursuivies en utilisant les ressources localement disponibles (y compris les ressources humaines et les institutions) au niveau de la zone ciblée. Un projet qui servira de modèle dont les impacts seront disséminés hors de la zone cible. Un projet qui nécessite des intrants moindres mais qui est susceptible d'entraîner un impact positif. Un projet qui peut être achevé sans qu'il soit nécessaire de considérer une deuxième phase ou un follow-up.
Processus de formulation du projet	<ul style="list-style-type: none"> Un projet basé sur les leçons tirées des projets précédents. Un projet formulé dans le cadre de discussions transparentes avec les parties concernées à divers points de vue. Un projet formulé à travers le contact constant avec les administrateurs du gouvernement et les acteurs du pays bénéficiaire.

Note: Il ne s'agit pas de la vision officielle de la JICA mais des points de vue personnels des administrateurs du siège interviewés par l'Equipe de l'Etude.

Source: Préparé par l'Equipe de l'Etude sur la base des entretiens menés au siège de la JICA.

(4) La série d'interview menée au Siège de la JICA a établi que les administrateurs du siège responsables de l'examen du questionnaire de la demande des projets, ont besoin d'une information indiquée dans le Tableau 3-4 ci-dessous. Cette information est classée en gros en trois types selon: 1) le cadre du projet; 2) la situation du pays bénéficiaire et; 3) la situation du Japon. Dans ce cas-ci, l'information pourrait inclure le type d'information devant être obtenue pendant l'étude d'évaluation ex-ante qui suit l'approbation du projet. Cependant, il est souhaitable pour les bureaux à l'étranger de collecter une large gamme d'information en utilisant des consultants et le personnel national de façon à ce que l'information puisse y être accumulée comme matériel de référence pour répondre rapidement aux demandes du Siège.

Tableau 3-4 Information nécessaire pour l'évaluation des projets au Siège de la JICA

1. Cadre du projet	Types d'information nécessaires au siège
Le problème et son arrière-plan	<ul style="list-style-type: none"> Le rôle de l'agriculture et du développement rural dans le développement social et économique du pays bénéficiaire Complémentarités entre les projets du programme sectoriel

	<ul style="list-style-type: none"> Analyse du problème du point de vue de l'économie rurale (gestion) La possibilité d'obtenir l'information nécessaire pour la formulation et l'évaluation du projet, comme des données statistiques, des cartes et des documents de référence
Activités et méthodes d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> Examen des résultats des activités et des méthodes qui bénéficient largement aux populations de la zone cible
Zone cible	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence de la zone ciblée (par exemple, est-il recommandable de ne pas inclure plusieurs provinces dans un Etat de régime fédéral.)
Leçons tirées des projets précédents	<ul style="list-style-type: none"> Existence de projets similaires, achevés et/ou en cours, assistés par d'autres bailleurs de fonds et par la JICA elle-même dans la zone cible ou dans le pays Leçons tirées de ces projets
Duplication ou collaboration avec les autres bailleurs de fonds	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence de l'assistance de la JICA au cas où quelque autre bailleur de fonds donne son assistance à des projets similaires Possibilité de collaboration avec les bailleurs de fonds donnant une assistance à des projets similaires Possibilité d'octroyer l'assistance de la JICA au projet dans d'autres pays dans le cadre du SWAp.
Consensus avec le gouvernement du pays bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> Consensus avec le gouvernement du pays bénéficiaire et l'organisme d'exécution potentiel sur l'objectif, les activités, les intrants, les méthodes, la programmation temporelle, etc., du projet
2. Situation du pays bénéficiaire	Types d'information nécessaires au siège
Politique et plan de développement	<ul style="list-style-type: none"> Cohérence par rapport à la politique nationale et au plan de développement du pays bénéficiaire Conformité des activités et des intrants avec le cadre de politique du pays bénéficiaire
Organisme d'exécution (organisme vis-à-vis)	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence de l'organisme d'exécution potentiel en termes de compétence et de capacité par rapport aux autres institutions candidates à l'organisme d'exécution du pays bénéficiaire Effets de l'économie de marché, de la privatisation et de la décentralisation sur les rôles de l'organisme d'exécution potentiel Questions prioritaires de l'organisme d'exécution qui pourraient ne pas être explicitées dans la politique nationale et le plan de développement du pays bénéficiaire La capacité (potentielle) de l'organisme d'exécution à disséminer les impacts du projet hors de la zone cible
Situation fiscale	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence de la taille du projet par rapport à la situation fiscale du pays bénéficiaire ; i.e., est-ce que le gouvernement peut prendre en charge le quota du budget pour projet? Le montant du budget, des dépenses courantes en particulier, à allouer au projet
Formulation de projets et processus d'approbation	<ul style="list-style-type: none"> Le processus de formulation des projets, i.e., le projet a-t-il été formulé à travers le contact constant avec les administrateurs du gouvernement et les acteurs du pays bénéficiaire? Les procédures pour l'exécution du projet après approbation Les conditions qui pourraient agir sur la mise en oeuvre du projet ; par ex., les lois et les finances publiques
Situation de la zone cible et des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> La situation socio-économique, culturelle et politique des bénéficiaires (y compris la définition de « la population pauvre », si nécessaire) Principaux moyens de subsistance dans la zone cible Besoins de la zone cible et des bénéficiaires et pertinence du projet par rapport aux besoins La perception des bénéficiaires du projet et la possibilité de collaboration avec eux dans l'exécution du projet Les conditions naturelles et socio-économiques et la situation de sécurité de la zone cible
3. Situation au Japon	Types d'information demandées par le siège
Politique de l'APD	<ul style="list-style-type: none"> Conformité avec le Programme d'Assistance par Pays et le Programme par Pays de la JICA Conformité avec la politique de la JICA, la réduction de la pauvreté et la sécurité humaine, en particulier Adaptation à la politique d'assistance et au programme sectoriel élaborés par l'ODA-TF Conformité avec les domaines de priorité établis par les bureaux à l'étranger Utilisation des Directives Thématiques et l'Approche efficace de la JICA
Budget de la JICA	<ul style="list-style-type: none"> Intégration de l'information budgétaire fournie par le Département Régional Etablissement des priorités eu égard aux contraintes budgétaires établies par le siège
Autres politiques	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte d'un effet boomerang quelconque sur l'agriculture japonaise

Note: Il ne s'agit pas de vues officielles des administrateurs du siège de la JICA mais des vues personnelles des administrateurs du siège interviewés par l'Equipe de l'étude.

Source: Préparé par l'Equipe de l'étude sur la base des entretiens menés au siège de la JICA

4. Le Modèle Bangladeshi et sa pertinence en matière de formulation de projets

- (1) En particulier, dans le cadre de l'aide au Bangladesh où un grand nombre de bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux fournissent de diverses formes d'assistance, le Modèle Bangladeshi vise à surmonter les contraintes de planification et d'exécution de l'APD japonaise et à conduire l'assistance d'une façon plus unifiée et cohérente grâce à « la sélection, la concentration et la collaboration ». Les politiques de base adoptées par le Modèle Bangladeshi sont expliquées dans le Tableau 4-1 ci-après.

Tableau 4-1 « Sélection, Concentration et Collaboration » du Modèle bangladeshi

Sélection	Sélection de secteurs à haute priorité et de secteurs prioritaires de l'APD japonaise en tenant compte du Programme d'Assistance par Pays pour le Bangladesh, l'APD en cours et celui des années passées du Japon au Bangladesh, des stratégies et plans de développement du Gouvernement du Bangladesh et de la situation de l'assistance octroyée par les autres bailleurs de fonds.
Concentration	Pour rehausser l'efficacité et l'efficience de l'APD, les ressources disponibles de l'aide pour les intrants, l'affectation du personnel et la coordination de l'aide, etc., sont concentrées dans les secteurs à haute priorité et les secteurs prioritaires. Un groupe de travail sectoriel (sector working group: SWG) est installé pour chaque secteur à haute priorité ou secteur prioritaire dans le but de partager et construire systématiquement des connaissances essentielles.
Collaboration	L'Ambassade du Japon, le Bureau de la JICA et le Bureau de la JBIC au Bangladesh affectent le personnel à chaque SWG de façon trans-organisationnelle. Les trois organisations participent conjointement aux discussions tenues avec le Gouvernement bangladeshi et à la coordination de l'aide et partagent l'information entre elles. La collaboration et la communication avec les ONG japonaises et les entreprises privées sont renforcées à travers le Groupe d'Etude sur l'Assistance au Développement pour le Bangladesh. Des efforts sont faits pour partager l'information avec les autres membres de la communauté des bailleurs de fonds à travers les sites WEB de l'Ambassade du Japon, listes d'abonnés, des réunions d'étude, etc.

- (2) La première caractéristique des activités dans le cadre du Modèle Bangladeshi, réside dans le partage de l'information et l'échange d'idées avec les autres Japonais engagés dans des efforts d'assistance en plus de la collaboration impliquant l'Ambassade du Japon, la JICA, la JBIC et la JETRO. Deuxièmement, les secteurs à haute priorité et les secteurs prioritaires ont été sélectionnés en conformité avec le plan de développement (I-PRSP) du Bangladesh. Troisièmement, un groupe de travail sectoriel (SGW) est installé pour chaque secteur à haute priorité ou secteur prioritaire et un programme sectoriel est élaboré pour chaque secteur à haute priorité. Quatrièmement, un diagramme de corrélation, pour les projets en cours et les projets programmés dans chaque secteur, est préparé pour établir des relations mutuelles entre les projets, pendant le progrès du travail de clarification de la programmation de l'introduction de nouveaux projets et des budgets prospectifs pour ces projets à travers la formulation d'un plan itératif.
- (3) Les achèvements majeurs du Modèle Bangladeshi réalisés dans le secteur du développement agricole et rural jusqu'en mars 2005 sont résumés dans le Tableau 4-2 ci-indiqué.

Tableau 4-2 Achèvements du Modèle Bangladeshi dans le secteur du développement agricole et rural

Sélection	Circonscrire les composantes principales « L'augmentation du revenu et de la productivité », « la fourniture d'infrastructures rurales » et « le renforcement des institutions de la collectivité locale et des populations pauvres » sont institués comme les majeures composantes (domaines de priorité à l'intérieur du secteur) sur la base de questions de développement comme « la faible productivité de l'agriculture et la pauvreté dans les zones rurales », « le manque d'infrastructures rurales » et « la faible gouvernance et la faible participation locale » identifiées par le SWG du Développement Agricole et Rural Les projets en cours font l'objet d'une revue afin d'examiner la pertinence de l'assistance japonaise
-----------	--

	octroyée jusqu'à présent.
Concentration	<p>Concentration des ressources dans les composantes indiquées ci-dessus</p> <p>Le lien existant entre les projets en cours a été vérifié et les projets en cours ou planifiés sur les cinq prochaines années, ont été examinés pour chaque composante majeure aux fins d'une assistance unifiée et cohérente au niveau du secteur dans sa globalité.</p> <p>La préparation du plan itératif progresse, en mars 2005, sur la base du programme sectoriel afin de déterminer le moment souhaitable pour la programmation de l'introduction de nouveaux projets et leurs budgets probables.</p>
Collaboration	<p>Collaboration entre l'Ambassade du Japon, la JICA et la JBIC, discussions avec le Gouvernement bangladaishi et coordination avec les autres bailleurs de fonds</p> <p>Toutes ces trois organisations ont affecté des représentants aux SWG pour stimuler les discussions trans-organisationnelles.</p> <p>La coordination entre les principales composantes a été promue à travers l'affectation d'un conseiller en développement rural (infrastructure) au LGED et d'un coordinateur programme de développement rural au Bureau de la JICA.</p> <p>Le Groupe d'Etude sur l'Assistance au Développement pour le Bangladesh a été formé pour partager et échanger l'information avec les autres Japonais engagés dans les efforts d'assistance (le secteur du développement agricole et rural a été particulièrement actif dans les discussions trans-organisationnelles et les réunions d'étude sur l'assistance au développement.)</p> <p>Une version anglaise du programme sectoriel a été préparée (une version révisée est en train d'être élaborée, en mars 2005) pour indiquer l'orientation de l'assistance japonaise dans ce secteur, au gouvernement bangladaishi et aux autres bailleurs de fonds.</p> <p>Le partage d'information est promu grâce aux sites WEB, aux listes d'abonnés, etc.</p>

- (4) La coordination entre les différentes organisations est essentielle pour l'exécution et la promotion des politiques de base décrites plus haut. Pour une bonne coordination, il est particulièrement important que les parties impliquées trouvent suffisamment d'avantages pour justifier les coûts et que les motivations liées à la coordination soient clairement reconnues. L'on croit que la coordination entre les membres participant au Modèle Bangladaishi a beaucoup progressé grâce aux motivations et avantages suivants.

- Au fur et à mesure que les membres discutent diverses questions avec le personnel de différentes organisations, ils développent la capacité de formuler et de concevoir des projets à partir de divers points de vue.
- Les discussions en position égale rendent celles-là à la fois utiles et agréables.
- De « meilleurs résultats » et des « résultats hautement évalués » peuvent être atteints grâce à la coordination entre les projets.
- Beaucoup de membres sont au courant de l'importance de la politique du Gouvernement japonais de promotion d'une assistance orientée / dirigée sur le terrain.
- Comme le Modèle Bangladaishi est en train d'attirer beaucoup d'attention de la part des gens engagées dans l'APD du Japon, la participation au modèle donne à ses membres un sentiment de satisfaction sociale.

- (5) La situation actuelle du Modèle Bangladaishi et du SWG du développement agricole et rural montre que diverses activités associées prennent racine graduellement. Ces activités reflètent les expériences et les connaissances de la JICA en matière de formulation de politiques d'assistance par l'ODA-TF et elles sont les résultats de la présentation de ces politiques d'assistance au Gouvernement bangladaishi et aux autres bailleurs de fonds lors des réunions d'étude sur le développement et des opinions obtenues à une plus vaste échelle à travers des activités de la JICA.
- (6) Comme rapporté au chapitre 3, l'importance liée à la collecte de l'information (la rendre disponible sur demande du siège de la JICA) nécessaire à l'évaluation des projets demandés, a été plusieurs fois exprimée pendant les entretiens menés au siège. Dans le Modèle Bangladaishi, les exigences du siège concernant le questionnaire de la demande des projets, sont satisfaites par les efforts du groupe en matière de partage actif de l'information et l'échange de vues au sein des membres du SWG et avec les personnes ressources du Bangladesh et d'ailleurs ; ce qui va souvent au-delà de la capacité des administrateurs individuels.

5. Leçons tirées du Modèle Bangladeshi et Recommandations pour la formulation efficace des projets efficaces du développement agricole et rural

- (1) Les leçons tirées du Modèle Bangladeshi en relation avec l'identification et la formulation des projets dans le domaine du développement agricole et rural sont indiqués dans le Tableau 5-1 ci-après. L'on pense que ces leçons contribueront à l'augmentation du taux d'approbation des projets du développement agricole et rural pour les autres pays bénéficiaires. Parmi ces leçons, l'élaboration d'un programme sectoriel peut être considérée comme une solution pour l'identification et la formulation des projets efficaces.

Tableau 5-1 Leçons tirées du Modèle Bangladeshi et applicables aux autres bureaux de la JICA à l'étranger

<p>• 5.1.1 Sélectionner des secteurs à haute priorité et formuler des programmes sectoriels</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Le Modèle Bangladeshi a défini les secteurs à haute priorité et les secteurs prioritaires, en tenant compte de l'envergure des ressources d'assistance disponibles du côté japonaise et des besoins globaux de développement. Pour le secteur à haute priorité, les SWGs ont élaboré un programme sectoriel pour leurs secteurs respectifs. Le travail de préparation d'un diagramme de corrélation et d'un plan itératif de projets basés sur les programmes sectoriels, est en progression. • L'identification et la formulation des projets basées sur un tel programme sectoriel, le diagramme de corrélation et le plan itératif, sécuriseront « la consistance logique des projets », facilitant la préparation du questionnaire de la demande des projets qui est soutenu par une riche information en arrière-plan et est ainsi, hautement persuasif.
<p>• 5.1.2 Collaborer avec les Japonais concernés par l'APD et avoir des discussions transparentes</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Un projet qui se conforme aux politiques mises en place par l'ODA-TF est hautement persuasif face au Siège de la JICA et est, par conséquent, susceptible d'être évalué au Rang A ou Rang B. Dans le cadre de l'ODA-TF, les discussions basées sur la forte prise de conscience des problèmes auxquels font face les membres individuels de l'ODA-TF, se traduisent non seulement par la diversification de points de vues mais aussi, créent un sens d'unité parmi les participants et le sentiment qu'ils font partie des efforts du « Japon en tant que Nation » pour développer des projets de valeur pour le pays bénéficiaire. • Les effets positifs décrits plus haut peuvent être atteints seulement à travers les discussions transparentes et dans une atmosphère de confiance et d'égalité parmi les participants indifféremment de leur position officielle. Le contenu des discussions lors des réunions de l'ODA-TF devrait être ouvertes autant que possible afin d'assurer une consistance logique, sans avoir d'opinions partiales de certains membres.
<p>• 5.1.3 Utiliser les riches connaissances de la situation socio-économique des zones rurales du pays bénéficiaire</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Une des raisons qui expliquent la réussite de l'élaboration d'un programme sectoriel du développement agricole et rural par l'ODA-TF au Bangladesh, c'est l'existence des riches connaissances de la situation socio-économique et des mécanismes administratifs des zones rurales du Bangladesh qui ont été accumulées à travers des efforts pendant longtemps, tels que l'Etude Conjointe sur le Développement agricole et rural (<i>Joint Study on Agricultural and Rural Développement</i> : JSARD), l'Etude Conjointe sur l'Expérience du Développement Rural (<i>Joint Study on Rural Développement Experiment</i> : JSRDE) et le Projet du Développement Rural Participatif (<i>Participatory Rural Développement Project</i> : PRDP), tous assistés par la JICA. • L'implication de personnes bien informées, dont un exemple typique est l'expert affecté à l'Administration du Développement Rural du Bangladesh (<i>Bangladesh Rural Développement Board</i> : BRDB) comme conseiller en administration du développement rural participatif, représente un facteur significatif pour l'utilisation efficace de l'expérience et des connaissances de terrain pour l'élaboration d'un programme sectoriel. Le coordinateur du programme du développement rural de la JICA joue aussi un rôle important en facilitant une bonne coordination et des discussions transparentes des SWGs du Développement Agricole et Rural.
<p>• 5.1.4 Saisir clairement la compétence et la capacité des organismes d'exécution et établir de bonnes relations avec eux</p>
<ul style="list-style-type: none"> • La compétence et la capacité d'un organisme gouvernemental changent généralement avec les politiques, la structure organisationnelle et/ou le changement du responsable. Pendant les dernières années, beaucoup de gouvernements ont entrepris des efforts de réforme, particulièrement dans le domaine du développement agricole et rural, à cause du mouvement vers l'économie de marché, la privatisation et la décentralisation et, une certaine attention doit être prêtée à ces changements. Une collecte constante d'information à partir des administrateurs gouvernementaux du pays bénéficiaire est essentiel pour comprendre précisément la nature et l'envergure de ces changements. • Il y a plusieurs cas où la viabilité d'un projet est inquiétante à cause de la capacité limitée de l'organisme d'exécution sur le plan tant financier que personnel. Lorsque la capacité de l'organisme d'exécution est douteuse ou incertaine, il s'agit de changer l'objectif du projet pour établir le système d'exécution du projet viable et/ou de renforcer la capacité de l'organisme d'exécution et de son personnel ou bien de réviser le cadre du projet. • Il est essentiel de noter que des besoins existent dans divers domaines du secteur du développement agricole et rural. En conséquence, la clarification des responsabilités de l'organisme d'exécution est essentielle pour déterminer jusqu'à quel point l'organisme peut exécuter le projet.

<ul style="list-style-type: none"> • 5.1.5 Partager continuellement l'information avec les autres bailleurs de fonds
<ul style="list-style-type: none"> • Dans une situation où les bailleurs de fonds coordonnent entre eux pour atteindre des buts unifiés, il est essentiel d'exprimer de façon continue ce que le Japon peut faire, non seulement pour le gouvernement du pays bénéficiaire mais aussi pour les autres bailleurs de fonds, pour obtenir leur compréhension de façon à ce que leurs activités d'assistance puissent être mises en œuvre avec efficacité et effectivement. • La clarification des rôles qui doivent être joués par le Japon et la JICA dans la communauté des bailleurs de fonds, entraînera l'identification et la formulation des projets qui peuvent s'adapter aux changements récents dans l'environnement de l'aide.

Source : Mission d'Etude

- (2) Sur la base des points de vue mentionnés ci-dessus pour l'examen du questionnaire de la demande des projets et des leçons tirées du Modèle Bangladeshi, l'Equipe de l'Etude propose les quatre points, dans le Tableau 5-2 ci-après, selon lesquels les bureaux de la JICA à l'étranger seraient en mesure d'identifier et de formuler des projets du développement agricole et rural plus effectivement, de concert avec le Siège.

Tableau 5-2 Recommandations pour l'Identification et la Formulation efficaces des projets dans le domaine du Développement Agricole et Rural

Recommandations	Leçons tirées du Modèle Bangladeshi concernées	Points-clés
Recommandations concernant l'élaboration d'une politique		
5.2.1 Redéfinir « un excellent projet » dans le domaine du développement agricole et rural	5.1.1 Sélectionner les secteurs à haute priorité et élaborer des programmes sectoriels 5.1.2 Collaborer avec les Japonais concernés par l'APD et tenir des discussions transparentes	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter aux bureaux à l'étranger la définition d'un « excellent projet » tel que conçu par le Département du Développement Rural • Clarifier le domaine qui doit être traité par le Département du Développement Rural
5.2.2 Rehausser la consistance logique des projets demandés	5.1.1 Sélectionner les secteurs à haute priorité et élaborer des programmes sectoriels 5.1.2 Collaborer avec les Japonais concernés par l'APD et tenir des discussions transparentes 5.1.3 Utiliser les riches connaissances de la situation socio-économique des zones rurales du pays bénéficiaire 5.1.4 Saisir clairement la compétence et la capacité de l'organisme d'exécution et établir de bonnes relations avec lui 5.1.5 Partager l'information de façon continue avec les autres bailleurs de fonds	<ul style="list-style-type: none"> • Faire optimiser les projets par les bureaux à l'étranger sur la base de la définition d'un « excellent projet » donnée par le siège • Identifier les besoins de la zone ciblée • Saisir la direction voulue pour le développement du pays bénéficiaire • Saisir les besoins qui peuvent être satisfaits en se basant sur la compétence et la capacité de l'organisme d'exécution • Clarifier la position stratégique de chaque projet dans les tendances de l'aide (par exemple, coordination des bailleurs de fonds et SWAp) dans le pays bénéficiaire • Promouvoir le partage de l'information et l'échange de vues sur les points ci-dessus avec les autres organisations japonaises concernées par l'APD, l'organisme gouvernementale du pays bénéficiaire, les autres bailleurs de fonds, etc.
Recommandations concernant le système et les institutions		
5.2.3 Renforcer l'appui du siège aux bureaux à l'étranger	5.1.2 Collaborer avec les Japonais concernés par l'APD et tenir des discussions transparentes 5.1.4 Saisir clairement la compétence et la capacité de l'organisme d'exécution et établir de bonnes relations avec lui	<ul style="list-style-type: none"> • Faire pourvoir constamment les bureaux à l'étranger en information et en appui par le siège • Décrire un « bon ou mauvais questionnaire de la demande des projets » et fournir une liste de contrôle pour faire préparer les fiches d'information par les bureaux à l'étranger
5.2.4 Utiliser l'expertise externe et promouvoir la formulation de projets intégrée à l'exécution	5.1.2 Collaborer avec les Japonais concernés par l'APD et tenir des discussions transparentes 5.1.3 Utiliser les riches connaissances sur la situation socio-économique des zones rurales du pays	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner des secteurs prioritaires et des problèmes de développement compatible avec la taille du bureau à l'étranger en question • Utiliser l'expertise externe (personnel et experts externes à la JICA) plus

	<p>bénéficiaire</p> <p>5.1.4 Saisir clairement la compétence et la capacité de l'organisme d'exécution et établir de bonnes relations avec lui</p>	<p>effectivement</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer la consistance depuis la formulation du programme jusqu'à son exécution et réduire la durée et le coût de ces deux étapes (amélioration de la performance en termes de coûts grâce à une utilisation consistante de ressources humaines externes)
--	--	--

Annexe 2

Les Listes de Contrôle

- **Comment utiliser Les listes de contrôle / Le questionnaire**
- **Liste de Contrôle pour l'Établissement du Questionnaire de la Demande des Projets**
- **Liste de Contrôle pour la Collecte des Informations Nécessaires à la Formulation des Projets (par Besoin)**
- **Les Exemples du Questionnaire pour Saisir la Zone Cible (Rurale)**



Comment Utiliser Les Listes de Contrôle / Le Questionnaire

1 . Objectifs et Aperçu des Listes de Contrôle

(1) Objectifs et Façon d'être Utilisées

Les listes de contrôle ont pour objectif de présenter les points à remarquer à l'étape de la collecte des informations pour établir « le questionnaire de la demande des projets » en vue de l'approbation et de l'inscription sur ce questionnaire.

Au cas où le pays bénéficiaire formulerait une requête pour demander la réalisation de besoins, les listes de contrôle seront utilisées lorsque cette requête sera vérifiée et « le questionnaire de la demande des projets » de la JICA sera établi.

En vue de correspondre à tous les types de projet, les articles des listes de contrôle sont exhaustivement mentionnés. Par conséquent, selon les projets, il n'est pas nécessaire de retenir tous les articles, et lors de l'utilisation de ces listes de contrôle, les articles nécessaires seront sélectionnés.

(2) Composition des Listes de Contrôle

Les listes de contrôle se composent des deux parties : « 1. La liste de contrôle pour l'établissement du questionnaire de la demande des projets » et « 2. La liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin) ».

1) « 1. La liste de contrôle pour l'établissement du questionnaire de la demande des projets » (ci-après « la liste de contrôle du questionnaire de la demande des projets ») montre « les articles à confirmer lors de l'inscription¹ », un par un, depuis l'article « Situation actuelle et problèmes » jusqu'à l'article « D'autres » dans le questionnaire de la demande des projets.

2) « 2. La liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin) » (ci-après « la liste de contrôle de la collecte des informations ») résume sur la liste, les exemples des articles à étudier par thème spécifique dans le domaine du développement agricole rural (par ex. l'aménagement des fonctions de la circulation de l'alimentation). Une partie des articles étant supplée, chaque thème (articles à contrôler) a été fixé sur la base des « objectifs intermédiaires » et des « sous-objectifs » dans le schéma systématique² des thèmes de développement de « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) ».

¹ Les articles à confirmer sont résumés en se basant sur les « Points à remarquer lors de la formulation des projets » de la présente étude et sur les informations obtenues de l'étude sur « le Modèle Bangladeshi » (« Points de vue lors de l'examen des projets au niveau du siège », « Définition d'un Excellent Projet », « Informations nécessaires lors de l'examen du questionnaire sur la demande des projets »).

² Voir « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement < Développement Agricole et Rural > », IFIC, JICA en août 2004.

(3) Rapport entre les Listes de Contrôle et les Directives (seulement pour les pays pilotes de l'étude)

En ce qui concerne les deux listes de contrôle sus-indiquées, « la liste de contrôle du questionnaire de la demande des projets » est utilisée, en particulier lors de l'établissement du « questionnaire de la demande des projets » qui sera soumis au siège de la JICA. D'autre part, « la liste de contrôle de la collecte des informations » est utilisée lors de la collecte constante des informations à travers les interview auprès des personnes concernées ou les visites sur terrains, etc. pour formuler d'excellents projets.

En outre, il est important de se discuter avec les personnes concernées du pays bénéficiaire sur le contenu du projet, sur la base des informations obtenues. En faveur des discussions, les points caractéristiques à remarquer sont mentionnés dans « 5. Points à remarquer lors de la formulation des projets » du chapitre 5 de ces Directives. Il est souhaitable de profiter de ces points à remarquer, avec les deux listes de contrôle, lors de l'établissement du « questionnaire de la demande des projets ».

2. Façon d'Utiliser les Listes de Contrôle³

En cas d'une requête formulée par le gouvernement du pays bénéficiaire, il faut vérifier, tout d'abord, que les conditions indiquées ci-dessous comme (A1), (A2) et (A3) sont remplies. Quand ces conditions sont bien remplies, le questionnaire de la demande des projets sera établi, en utilisant B. « la liste de contrôle du questionnaire de la demande des projets » et C. « la liste de contrôle de la collecte des informations » mentionnées ci-dessous (* il est donc important de collecter constamment les informations, comme on l'a déjà dit). Au cas où les conditions ne seraient pas remplies, il faut le notifier au gouvernement du pays bénéficiaire et lui demander de réviser le contenu de la requête.

A. Conditions

(A1) Vérifier que le contenu du projet demandé convient à l'orientation élaborée par l'ODA-TF, etc. ou aux domaines prioritaires de la coopération japonaise. →* Si le contenu du projet demandé n'y convient pas, il faut l'expliquer aux personnes concernées du pays bénéficiaire et leur demander de formuler une autre requête dont le contenu est conforme à l'Orientation du Japon.

(A2) Examiner s'il y a des projets similaires en cours d'exécution ou exécutés dans le passé par d'autres bailleurs ou la JBIC, etc. Confirmer, en même temps, les informations sur les projets existants de la JICA. →* S'il y a des projets similaires, il faut notifier au gouvernement du pays bénéficiaire que le projet demandé n'est pas approuvé ou bien lui demander de formuler un autre projet (par ex. un projet par une autre approche pour atteindre les objectifs prévus dans la première requête).

(A3) Vérifier que le contenu de la requête convient au programme de la coopération de la JICA. Si la requête n'y convient pas, il faut demander au gouvernement du pays bénéficiaire de présenter cette requête à d'autres bailleurs ou de reformuler le projet,

³ Les présentes listes de contrôle sont utilisées principalement par les administrateurs du bureau de la JICA à l'étranger, lors de l'identification et la formulation des projets. Cependant, effectivement, tout le côté japonais agit sur le gouvernement du pays bénéficiaire pour approuver les projets demandés.

de manière à être conforme au programme de la coopération de la JICA. (par ex. En cas de demande de l'aide financière à une caisse de crédit mutuel, administrée par un groupe des producteurs, il faut notifier que le Japon ne peut pas accorder cette assistance financière, mais que le transfert de technologie en vue d'améliorer la capacité du groupe de producteurs et la fourniture des matériels y afférente sont possibles, etc.)

Après avoir vérifié que les conditions préalables sus-dites sont remplies, établir le questionnaire de la demande des projets, en utilisant les listes de contrôle comme suit :

B. « La Liste de Contrôle pour l'Établissement du Questionnaire de la Demande des Projets »

(B1) Classifier le contenu de la requête du pays bénéficiaire, suivant les articles dans le questionnaire de la demande des projets.

(B2) Après la classification, établir le questionnaire de la demande des projets, en se référant aux « articles à confirmer pour l'établissement » dans « la liste de contrôle du questionnaire de la demande des projets ». Extraire les articles concernés ou considérés comme nécessaires, selon les circonstances du pays bénéficiaire et le contenu du projet demandé, parce qu'il ne s'agit pas de collecter toutes les informations relatives aux articles mentionnés. En ce qui concerne les articles qui manquent d'informations, obtenir les informations nécessaires en utilisant les Directives ou en se référant à l'article de « Méthode et Moyens de la collecte des informations » de cette liste de contrôle. Quand les « Articles correspondants à la liste de contrôle pour la collecte des informations » sont mentionnés avec les chiffres correspondants, s'y référer aussi pour la collecte. Lors de la collecte des informations, vérifier qu'il n'y a pas de divergences d'interprétation entre le côté japonais et le côté du pays bénéficiaire. En cas de divergences d'interprétation, se discuter entre les deux parties en se référant à l'article de « Méthode et Moyens de la collecte des informations ».

(B3) Les articles marqués de O signifient les articles sans lesquels il est difficile pour le Siège de la JICA de juger l'approbation des projets demandés. Pour les autres articles (articles qui ne sont pas marqués de O), même si l'information détaillée ne peut pas être mentionnée dans le questionnaire de la demande des projets, il est souhaitable de collecter et préparer l'information nécessaire pour répondre rapidement sur la demande du Siège.

C. « La liste de Contrôle de la Collecte des Informations » / Le Questionnaire

(C1) Utiliser « la liste de contrôle de la collecte des informations » pour collecter les informations relatives aux activités demandées par le pays bénéficiaire en vue d'inscrire plus concrètement les activités du projet. Sélectionner et utiliser les articles conformes au contenu de la requête (aux besoins) comme utiliser une liste des courses, parce qu'il ne s'agit pas de collecter toutes les informations pour tous les articles dans cette liste. On suppose que les informations seront collectées au niveau de l'Etat (central) et au niveau de la zone cible (régional) (au gouvernement régional, à la mairie, etc. qui contrôlent les populations et la zone cible) où les activités seraient menées.

- (C2) Extraire, tout d'abord, « 1. les articles à contrôler » concernés par le contenu de la requête dans « la liste de contrôle de la collecte des informations ». En même temps, voir « 2. les objectifs à confirmer » pour vérifier la nécessité des articles à étudier. Au cas où on ne saurait pas comment sélectionner « les articles à contrôler » ou bien il serait difficile d'avoir des images concrètes malgré « 2. les objectifs à confirmer » lus, lire le texte de « l'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) » correspondant aux « articles à contrôler » pour approfondir la compréhension.
- (C3) Confirmer les informations à collecter pour établir le questionnaire de la demande des projets en utilisant « les articles à étudier (au niveau central) » et « les articles à étudier (au niveau régional) ».
- (C4) Collecter les informations auprès des organismes mentionnés dans la rubrique « source ». Dans « la liste de contrôle de la collecte des informations », « le Ministère de l'Agriculture » ou « le Ministère des Finances » sont cités, à titre indicatif, comme les organismes où les informations peuvent être obtenues. Selon les circonstances du pays bénéficiaire en question, le bureau de la JICA à l'étranger mentionne les noms des organismes supposables. Puis, marquer d'un cercle, suivant les articles à étudier, les noms des organismes appropriés à l'obtention ou à la confirmation des informations. De ce fait, cette liste de contrôle sera toujours utile, même s'il y a un changement de poste des personnes chargées. « La liste de contrôle de la collecte des informations » sera distribuée sous la forme de CD-ROM. En utilisant les données électroniques pour classer, par « source », les articles à étudier sélectionnés, il est possible d'établir et d'exploiter un questionnaire sur les informations collectées ou confirmées par organisme de source.
- (C5) Etablir un questionnaire pour collecter les informations nécessaires, qui ont été précisées à travers les opérations sus-dites. Le contenu de questionnaires est varié suivant les projets et il est nécessaire d'ajouter des articles à étudier selon les circonstances, excepté les informations-clés, mentionnées dans « la liste de contrôle de la collecte des informations ». Pour ce faire, ajouter des articles de questions en se référant aux projets similaires existants. En cas de questions sur les articles à ajouter, il se peut que le comité consultatif des techniques (*Gijutsu Shingi Iinkai*) du Département du Développement Rural de la JICA donne des conseils. Il est souhaitable d'utiliser les exemples du questionnaire pour saisir la zone cible (rurale), ci-joints à titre indicatif.
- (C6) Inscrire les informations collectées dans la case des articles correspondants du questionnaire de la demande des projets.
- (C7) Pour les articles à étudier dans « la liste de contrôle de la collecte des informations », les informations nécessaires à la formulation de chaque projet sont mentionnées. Cependant, quand même les projets auraient le même objectif, les informations à collecter sont différentes selon la zone cible ou les circonstances des populations bénéficiaires, etc. Donc, les articles à étudier cités dans ce document ne sont pas absolument fixes et ils favorisent des images de l'étude. En cas de nécessité, la personne, chargée de l'établissement du questionnaire de la demande des projets,

devra se rendre à la zone cible pour collecter les informations nécessaires à l'exécution des activités supposées.

3. Avantages Attendus des Listes de Contrôle

(1) Les listes de contrôle ont pour objectifs de confirmer et de mettre en ordre les informations à inscrire dans le questionnaire de la demande des projets, lors de l'identification et de la formulation des projets. En les utilisant à plusieurs reprises, on s'attend à savoir établir le questionnaire de la demande des projets qui peut être approuvé. Et comme on l'a déjà dit, puisque les bureaux de la JICA à l'étranger peuvent accumuler les expériences et les informations à travers ces opérations, on s'attend aussi à ce que le questionnaire de la demande des projets soit établi plus efficacement.

(2) La mémorisation du contenu des listes de contrôle sur les CD-ROM peuvent s'attendre aux avantages suivants :

Il est facile à les distribuer aux personnes faisant l'objet de la collecte des informations et à transformer les informations collectées. De ce fait, selon les genres des données, on peut s'attendre à la réduction des coûts pour l'obtention des informations.

Etant donnée que la conservation et la recherche des données sont améliorées, on s'attend à faciliter la succession des affaires lors de la mutation du personnel.

On peut extraire les articles nécessaires pour l'utilisation. Il est facile à extraire les articles conformes aux caractéristiques des objets à étudier.

Parce que les listes de contrôle sont traduites en versions anglaise, française et espagnole, il est possible de les utiliser lors de l'élaboration des termes de référence pour confier les enquêtes sur terrains aux ressources locales (les consultants locaux, les ONGs, les universités, etc.) et on peut s'attendre à faciliter la tâche de confier les opérations locales.

4. Points à Remarquer lors de l'Utilisation des Listes de Contrôle

(1) Les listes de contrôle ont pour objectif de présenter les points de vue et les moyens lorsque les administrateurs du bureau à l'étranger, chargés de l'identification, de la formulation et de la mise en oeuvre des projets, s'occupent de l'identification et de la formulation des projets dans le domaine du développement agricole et rural.

(2) Lorsque les listes de contrôle seront effectivement utilisées, compte tenu des articles mentionnées dans les listes de contrôle, chaque administrateur, en exploitant ses expériences de travail à l'étranger, se rendra dans la zone cible en cas de nécessité, échangera des opinions et des informations avec les personnes concernées pour la formulation du projet réalisable.

(3) Après l'approbation du projet, les listes de contrôle seront utilisées pour examiner si le projet sera exécuté suivant le plan initial et contribuera au maintien et à l'amélioration de la subsistance des populations dans les zones visées et voisines. (Par ex. Les données mentionnées dans « 1-2-1 Aménagement des infrastructures productives et Entretien-

Gestion » de « la Liste de contrôle de la collecte des informations » peuvent servir aux données de base. Après la mise en oeuvre du projet, les listes de contrôle peuvent servir au suivi, à l'analyse et à l'évaluation sur le plan quantifiable en collectant et en comparant les données des mêmes articles.

- (4) Les listes de contrôle seront révisées, suivant les circonstances, en reflétant les connaissances et les expériences accumulées au bureau de la JICA à l'étranger, à travers la formulation et la mise en oeuvre de projets. Elles deviendront donc plus pratiques suivant les situations réelles de chaque pays.

5. D'autres

- (1) En ce qui concerne les données qu'on peut obtenir au niveau national, on cite FAOSTAT ou World Development Indicators comme « sources des informations existantes ». A part ces données, pour les données au niveau central, on peut les collecter auprès du Ministère de l'Agriculture, du Ministère des Finances, du Ministère de la Décentralisation, etc. et pour les données régionales, on peut les collecter auprès de la collectivité locale et les autorités compétentes sur place ainsi qu'auprès des organisations des populations et des foyers agricoles, etc.

- (2) Quand les études sont menées, il s'agit de préciser la définition des mots essentiels pour éviter les divergences d'interprétation entre les personnes qui posent les questions et les personnes qui y répondent. Les présentes listes de contrôle sont basées sur « L'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) ». Par conséquent, on peut se référer à la définition des mots essentiels de cette « Approche efficace » (voir les pages 5 - 6, et 176 - 182).

- (3) Documents de référence pour l'élaboration des listes de contrôle

« L'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Développement Rural) », IFIC, JICA, en août 2004.

« L'Approche efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Rural) », IFIC, JICA, en mai 2002.

« Méthode de l'étude et Etude de formulation de projets (la première version) », Kanamori Hideyuki, IFIC, JICA, en 2004.

« Guide de l'Etude en milieu rural – pour l'identification et le diagnostic des problèmes dans les projets du type recherche-vulgarisation agricoles », le Département de la Coopération du Développement Agricole, JICA, en mars 2000.

« Les Lignes directrices de la méthode du développement rural en Afrique, Etude de projets », JICA, en octobre 2001 (Titre original est en anglais : The guidelines for rural development methods for Africa, 2001.)

**Processus de Préparation et d'Examen du Questionnaire de la Demande des Projets
(Principalement dans le Cas d'un Projet de Coopération Technique*)**

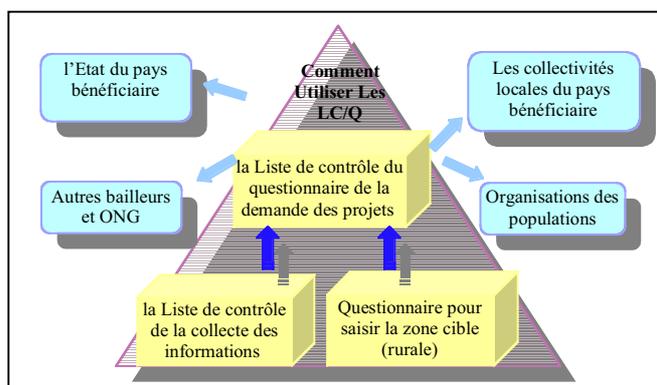
Mois	Tâches		Remarques
	Siège	Bureaux à l'étranger	
Toute l'année		Collecter l'information et les propositions de requêtes de projet du gouvernement du pays bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> L'information est constamment collectée à partir de diverses sources. Les propositions informelles de projet préparées avec l'assistance des experts de la JICA et des consultants sont soumises au bureau à l'étranger. Les propositions prospectives sont examinées rapidement par le siège de la JICA et le Ministère des Affaires Etrangères du Japon. La préparation des Formulaires de demande de la Coopération technique japonaise et du questionnaire de la demande des projets est entamée.
Juin - Juillet	Envoi des formulaires et des instructions sur le questionnaire de la demande des projets.		<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère des Affaires Etrangères envoie les formulaires et des instructions sur le questionnaire de la demande des projets à l'Ambassade du Japon en Juin. Les instructions comprennent des considérations relatives aux procédures (explications sur les nouvelles interventions) et aux politiques opérationnelles.
		Requête officielle au gouvernement du pays bénéficiaire de préparer le Formulaire de requête pour la Coopération technique japonaise	<ul style="list-style-type: none"> L'ODA-TF explique les procédures de requête au gouvernement du pays bénéficiaire (ceci est en dehors de la conférence annuelle de politique).
		Réception du Formulaire de requête du gouvernement du pays bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement du pays bénéficiaire soumet le Formulaire de requête pour la Coopération technique japonaise à l'Ambassade du Japon.
Août		Examiner préalablement les Projets demandés	<ul style="list-style-type: none"> L'ODA-TF examine, passe en revue et donne une priorité aux projets soumis par le gouvernement du pays bénéficiaire.
		Préparer et soumettre le questionnaire de la demande des projets.	<ul style="list-style-type: none"> L'Ambassade du Japon envoie le questionnaire de la demande des projets au Ministère des Affaires Etrangères à Tokyo. La date est fixée au 31 août
Sep. - Oct.	Examiner le questionnaire de la demande des projets soumis par les bureaux à l'étranger		<ul style="list-style-type: none"> Au siège de la JICA, les Départements Régionaux et le Département de la Planification et de la Coordination confectionnent une banque de données des requêtes de projets et demandent aux départements concernés respectifs d'examiner chaque projet. Les départements concernés discutent et décident le département qui prendra en charge le projet, si ce dernier est trans-sectoriel. Le siège de la JICA présente les résultats de l'examen au Ministère des Affaires Etrangères.
November	Première réunion inter-ministérielle d'évaluation		<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère des Affaires Etrangères évalue les requêtes de projets une à une en consultation avec le Ministère concerné. Les Départements Régionaux et le Département de la Planification et de la Coordination de la JICA participent aux réunions inter-ministérielles, si nécessaire. Les Départements concernés y participent en tant qu'observateur, si nécessaire.
Nov. - Déc.	Prémère notification de l'approbation		<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère des Affaires Etrangères notifie à l'Ambassade du Japon les résultats de l'évaluation.
		Première notification de l'approbation	<ul style="list-style-type: none"> L'Ambassade du Japon notifie au gouvernement du pays bénéficiaire les résultats de l'évaluation. L'Ambassade du Japon commence à préparer le R/D.
Décembre	Préparer un plan budgétaire pour l'année fiscale prochaine.		<ul style="list-style-type: none"> Les départements concernés préparent un plan budgétaire sur la base des budgets régionaux alloués par les Départements Régionaux entre décembre et février.
Janvier	Deuxième réunion inter-ministérielle d'évaluation		<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère des Affaires Etrangères évalue formellement les requêtes de projets, une à une, en consultation avec les Ministères concernés. Les Départements Régionaux et le Département de la Planification et de la Coordination de la JICA participent aux réunions inter-ministérielles, si nécessaire. Les Départements concernés y participent en tant qu'observateur, si nécessaire. Les projets en instance sont ré-examinés pendant ces réunions.
Jan. - Fév.	Notification générale de l'approbation		<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère des Affaires Etrangères notifie à l'Ambassade du Japon les résultats de l'évaluation.
		Notification générale de l'approbation	<ul style="list-style-type: none"> L'Ambassade du Japon notifie au gouvernement du pays bénéficiaire les résultats de l'évaluation. L'Ambassade du Japon commence à préparer le R/D.
Février	Finaliser le plan budgétaire pour l'année fiscale suivante.		<ul style="list-style-type: none"> Chaque Département du siège de la JICA finalise le plan budgétaire pour l'année fiscale suivante sur la base de l'approbation du projet.

Note (*): Il y a différentes sortes de formulaires de demande pour les programmes de l'Etude de développement, l'Aide financière non-remboursable (projets généraux et projets de la pêche) et l'envoi d'experts, mais les procédures d'évaluation de ces instruments sont fondamentalement les mêmes que celles de la coopération technique.

Source: Préparé par l'Equipe de l'Etude sur la base de l'information obtenue du Département du Développement Rural.

Composition de la Méthode de l'Analyse de l'Etude dans le Domaine du Développement Agricole et Rural (Listes de Contrôle)

Etablir le questionnaire de la demande des projets en utilisant « 1.La liste de contrôle pour l'établissement du questionnaire de la demande des projets » et en se référant à « 2.La liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets par besoin » et à « 3.Les exemples du questionnaire pour saisir la zone cible (rurale) ». Utiliser aussi ces listes de contrôle pour la collecte constante des informations et les discussions avec les personnes concernées (au niveau central et au niveau de la zone cible) pour la formulation des projets.



Les compositions des deux listes de contrôle et des exemples du questionnaire sont indiquées ci-dessous :

1. La Liste de Contrôle pour l'Établissement du Questionnaire de la Demande des Projets

Le questionnaire de la demande des projets 1

- I. Situation actuelle et Problèmes
- II. Conformité avec l'Orientation de l'Aide du Japon
- III. Aperçu du projet
 - 1) Buts globaux
 - 2) Objectifs du projet

Le questionnaire de la demande des projets 2

- 3) Résultats
- 4) Activités
- 5) Moyens
- 6) Hypothèses
- 7) Durée du projet
- 8) Système d'exécution

Le questionnaire de la demande des projets 3

- Activités d'assistance concernées
- Relation avec les Buts de développement du Millénaire
- Relation avec les Thèmes de développement importants du Japon
- De la Considération du Genre
- Feed-Back de projets similaires
- Sortes et Envergures des bénéficiaires (nombre et populations)
- Situation de Sécurité
- D'autres

2. La Liste de Contrôle pour la Collecte des Informations Nécessaires à la Formulation des Projets (par Besoin)

0. Articles de base

1. Production Durable de l'Agriculture

- 1-1 Amélioration de la Capacité d'élaboration de la Politique agricole au macro-niveau et de mise en oeuvre de cette Politique
- 1-2 Augmentation de la Production agricole et Amélioration de la Productivité
- 1-3 Renforcement des Mesures pour la Promotion de l'Exportation
- 1-4 Amélioration de la Considération pour l'Environnement
- 1-5 Renforcement de l'Enseignement supérieur relatif à l'Agriculture

2. Fourniture Stable de l'Alimentation

- 2-1 Elaboration d'une Politique sur l'offre et la demande de l'Alimentation
- 2-2 Aménagement des Fonctions de la Circulation de l'Alimentation
- 2-3 Aménagement du Système d'Importation
- 2-4 Utilisation appropriée de l'Alimentation de l'Aide

3. Dynamisation des communautés rurales (villages)

- 3-1 Promotion de Politiques relatives à la Relance du milieu rural
- 3-2 Amélioration du revenu non agricole
- 3-3 Relance de l'Industrie agro-alimentaire
- 3-4 Aménagement des Infrastructures rurales
- 3-5 Conservation du cadre du milieu rural
- 3-6 Promotion de l'amélioration de la vie
- 3-7 Promotion des activités de communautés rurales
- 3-8 Amélioration du niveau de la santé des populations
- 3-9 Amélioration du niveau de l'instruction des populations

3. Les Exemples du Questionnaire pour Saisir la Zone Cible (Rurale)

- (1) Le Capital Naturel
- (2) Le Capital Social
- (3) Le Capital Humain
- (4) Le Capital Matériel
- (5) Le Capital Financier

1. Liste de Contrôle pour l'Etablissement du Questionnaire de la Demande des Projets

Extraire les articles concernés ou considérés comme nécessaires, selon les circonstances du pays bénéficiaire et le contenu du projet demandé, parce qu'il ne s'agit pas de collecter toutes les informations relatives aux articles mentionnés.

Les articles marqués de O signifient les articles sans lesquels il est difficile pour le Siège de la JICA de juger l'approbation des projets demandés. Pour les autres articles (articles qui ne sont pas marqués de O), même si l'information détaillée ne peut pas être mentionnée dans le questionnaire de la demande des projets, il est souhaitable de collecter et préparer l'information nécessaire pour répondre rapidement sur la demande du Siège.

Articles à confirmer pour l'établissement		Méthode et Moyens de la collecte des informations	Articles correspondant à "la Liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin)"
Le questionnaire de la demande des projets 1			
I. Situation actuelle et Problèmes			
(1)	O Les rôles du développement agricole et rural dans le développement socio-économique sont-ils écrits ?	. Saisir les personnes des ressources sur place pour les interviewer lors de l'identification du projet.	A2-A4
(2)	O L'arrière-plan des problèmes est-il explicité en rapportant avec la politique et le plan de développement ?	. Confirmer la pertinence du projet du point de vue large en consultant auprès des membres de l'ODA-TFe et d'autres acteurs.	A4 B1 O1-O2
	Le positionnement des problèmes dans le plan supérieur, comme le plan national de développement	. L'accord des deux parties sur l'Orientation à travers les réunions régulières avec le gouvernement du pays bénéficiaire	
	Le positionnement des problèmes dans l'orientation accordée avec les organisations internationales, telle que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, etc	. La participation aux discussions pour l'élaboration du programme sectoriel sur la base des politiques principales, telles que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté	
	La relation des problèmes avec les changements de la politique et du cadre économique, tels que la libéralisation du marché, la privatisation, la décentralisation, l'Accord sur le libre-échange, etc.	. Confirmer la pertinence du projet du point de vue large en consultant auprès des membres de l'ODA-TF et d'autres acteurs.	
(3)	O Les problèmes à aborder par le projet sont-ils mentionnés en tenant compte du point de vue des populations de la zone visée (y compris les facteurs du Genre) ?	. Confirmer la pertinence du projet du point de vue large, à travers la publicité des activités du projet de la JICA.	A1-A3 P3 Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
	Saisir les problèmes du point de vue de la structure sociale en milieu rural et du système de société dans la zone visée (Commencer les études, après la délimitation des zones visées à certain point, pour ne pas trop charger les populations et éviter une grande attente des populations pour les études)	Saisir la structure sociale en milieu rural et le système de société en utilisant la Méthode de la Gestion du Cycle de Projet, ou la Méthode accélérée par l'Approche Participative	
	Saisir les problèmes en tenant compte des moyens de la conservation et de la gestion des ressources naturelles (terres, forêts, prés, eaux, etc.) par une commune locale ou les populations de la zone visée (Commencer les études, après la délimitation des zones visées à certain point, pour ne pas trop charger les populations et éviter une grande attente des populations pour les études)	. Interviewer les organisations de coopération existantes dans la zone visée . Refléter les résultats de recherches à long terme, comme l'observation de la participation, etc. dans la zone visée, s'il y en a	
	Saisir les liens social et économique entre les bénéficiaires directs et les autres populations rurales (Commencer les études, après la délimitation des zones visées à certain point, pour ne pas trop charger les populations et éviter une grande attente des populations pour les études)	. Interviewer les organisations de coopération existantes dans la zone visée . Refléter les résultats de recherches à long terme, comme l'observation de la participation, etc. dans la zone visée, s'il y en a	
	Saisir les problèmes en tenant compte des services administratifs utilisables	. Interviewer les organismes administratifs et les populations dans la zone visée	
(4)	O L'urgence et la priorité des problèmes sont-elles montrées ? (Les thèmes prioritaires sont-ils limités ?)	. Après la confirmation de l'ordre de priorité des zones par le pays bénéficiaire, faire l'analyse dans la zone visée en utilisant la Méthode de la Gestion du Cycle de Projet ou la Méthode accélérée par l'Approche Participative, etc.	(Collecte des informations concernées par le contenu du projet)
(5)	Est-ce qu'on a défini les concepts importants, comme la couche de la pauvreté, etc. ?		
II. Conformité avec l'Orientation de l'Aide du Japon			
(1)	O Le projet cadre-t-il dans l'Orientation de l'Aide japonaise (Programme d'assistance par pays du MAE du Japon, Plan pour exécution des programmes par pays de la JICA, Orientation de l'ODA-TF, etc.)	. Présenter logiquement l'Orientation du Japon (les critères de l'approbation des projets sur la base du programme sectoriel) et obtenir la compréhension sur l'ordre de priorité	A5 U1-W3, U1-1-W3-2
(2)	O Au cas où il y aurait le programme du développement agricole et rural élaboré par l'ODA-TF, est-ce qu'il y a une complémentarité avec d'autres projets (projets ou activités) du programme ?	. Discussions dans l'ODA-TF (confirmer le projet sur la base des avis des membres) . Partage active des informations avec les personnes chargées (administrateurs) du siège	

Articles à confirmer pour l'établissement		Méthode et Moyens de la collecte des informations	Articles correspondant à "la Liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin)"
(3)	<input type="radio"/> Le projet est-il basé sur "les Directives par thème" ou "l'Approche efficace" ?		
(4)	<input type="radio"/> Le choix du programme de la JICA est-il convenable aux besoins du pays bénéficiaire ?		
(5)	<input type="radio"/> Le projet n'a-t-il pas d'effets de boomerang pour l'agriculture du Japon ?		
III. Aperçu du Projet			
1) Buts globaux : Buts dont la réalisation est escomptée après la terminaison du projet			
(1)	<input type="radio"/> Les buts globaux sont-ils réalisables quand les objectifs du projet sont atteints ?	. L'accord des deux parties sur l'Orientation à travers les réunions régulières avec le gouvernement du pays bénéficiaire	B1
(2)	<input type="radio"/> Les buts globaux sont-ils conformes aux plans supérieurs du pays bénéficiaire, tels que le plan national de développement, etc. ?	. Saisir les politiques principales et les plans supérieurs du pays bénéficiaire, tels que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, etc.	B1, A4
(3)	<input type="radio"/> Les buts globaux sont-ils conformes à l'orientation accordée avec les organisations internationales, telle que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté ou le programme sectoriel, etc. ?	. Discussions dans les réunions des bailleurs	B1 A5
(4)	<input type="radio"/> Les buts globaux ont-ils la conformité avec les tendances politiques telles que la libéralisation du marché, la privatisation, la décentralisation, l'accord du libre-échange, etc. ?	. Interview auprès des Ministères concernés Saisir la situation actuelle à travers les interview auprès d'autres bailleurs ou des ONGs	H1-H4, L1-L5 O1-O2
(5)	<input type="radio"/> Les buts globaux sont-ils compréhensifs et universels, comme la réduction de la pauvreté ou la conservation de l'environnement, etc. ?	. Saisir les politiques principales et les plans supérieurs du pays bénéficiaire tels que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, etc.	A5
(6)	<input type="radio"/> Les buts globaux sont-ils fixés en vue de se propager comme modèle ?	. Saisir les politiques principales et les plans supérieurs du pays bénéficiaire tels que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, etc.	E1-E3, B4, B1
2) Objectifs du projet : Objectifs à atteindre lors de la terminaison du projet (outcome) : Comment l'état actuel sera-t-il changé après l'exécution du projet ?			
(1)	<input type="radio"/> L'arrière-plan, les problèmes, les objectifs du projet et la logique pour atteindre ces objectifs sont-ils précisés ?	. Présenter logiquement l'Orientation du Japon (les critères de l'approbation des projets sur la base du programme sectoriel) et obtenir la compréhension sur le résultat de la mise en ordre de priorité	
(2)	<input type="radio"/> Le contenu (les objectifs) de la requête est-il conforme aux besoins des populations ?	. Interviewer les organismes administratifs et les populations dans la zone visée	(Cela dépend du contenu du projet.) Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone visée (rurale) "
(3)	<input type="radio"/> Les bénéficiaires sont-ils précisés ?	. Interviewer les organismes administratifs et les populations dans la zone visée	(Cela dépend du contenu du projet.) Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
(4)	<input type="radio"/> Le projet prévoit-il ses effets de propagation, qui correspondent aux capacités et aux rôles de l'organisme d'exécution et la durée du projet ?	. Interview auprès des Ministères concernés Saisir la situation actuelle à travers les interview auprès d'autres bailleurs ou des ONGs	A4, B1-B4, E1-E3
(5)	<input type="radio"/> L'exploitation des résultats après la terminaison du projet est-elle écrite ?	. L'accord des deux parties sur l'Orientation à travers les réunions régulières avec le gouvernement du pays bénéficiaire	
Le questionnaire de la demande des projets 2			
3) Résultats : Objectifs à court terme qui doivent être réalisés pour atteindre les objectifs du projet (résultats des activités/extrants)			
(1)	<input type="radio"/> Les objectifs du projet ne sont-ils réalisés que quand les résultats des activités sont accumulés ?		
(2)	<input type="radio"/> Y a-t-il une viabilité ? Le projet prévoit-il les résultats des activités sans supposer la deuxième phase ou le follow-up ?		B1-W3
(3)	<input type="radio"/> Le projet prévoit-il les résultats, compte tenu de l'équilibre entre le logiciel et le matériel ?		B1-W3 (Cela dépend du contenu du projet.)
(4)	<input type="radio"/> Le projet prévoit-il ses effets de propagation, qui correspondent aux capacités, aux fonctions et aux rôles de l'organisme d'exécution ?	. Reflets des leçons tirées par de bons projets (y compris des projets d'ONGs ou de populations elles-mêmes)	A4, B1-B4, E1-E3
(5)	<input type="radio"/> Le projet prévoit-il les résultats des activités qui correspondent aux intrants ?		
(6)	<input type="radio"/> Le projet n'a-t-il pas d'effets de boomerang pour l'agriculture japonaise ?		
4) Activités : Préciser ce que la JICA doit faire, pour établir le lien entre les buts globaux (la politique) et les populations bénéficiaires (l'amélioration de la vie)			
(1)	<input type="radio"/> La logique depuis les activités jusqu'à la réalisation des objectifs est-elle précisée ?	. Apprendre les leçons tirées des résultats accumulés de coopération ou de recherche existantes	

Articles à confirmer pour l'établissement		Méthode et Moyens de la collecte des informations	Articles correspondant à "la Liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin)"
(2)	Le projet demandé est-il pertinent pour l'exécution de l'APD du Japon ?	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de se propager aux environs de la zone visée et d'influencer de divers acteurs (y compris l'Administration locale et les prestataires de circulation) Positionnement précisé de la zone visée (par ex. la zone de la pauvreté, etc.) Utilisation des résultats accumulés de coopération ou de recherche existantes 	A4, E1 ~ F3, L1 ~ L5 A2
(3)	Le contenu du projet reflète-t-il le degré du développement du pays bénéficiaire ?		
	Sélection de l'organisme vis-à-vis approprié : Y a-t-il une organisation administrative (au niveau central et dans la zone visée) qui puisse s'assurer les ressources tant humaines que financières ? Y a-t-il une organisation privée ou une organisation des populations de prestation des services au lieu de l'Administration ? En tenant compte des circonstances du pays bénéficiaire, sélectionner l'organisme vis-à-vis approprié au projet.	<ul style="list-style-type: none"> Comparaison avec d'autres organisations pareilles En ce qui concerne les candidats à l'organisme d'exécution, confirmer leurs capacités et leur système d'exécution avec plusieurs bailleurs et ONGs 	B1, B2, B4 E1-E3 F1-F3 O1, O2
	Degré d'avancement de la décentralisation : Dans le pays où la décentralisation est bien avancée, est-ce qu'on considère non seulement l'Etat mais aussi les collectivités locales comme l'organisme vis-à-vis ? La composante pour le renforcement de la capacité des collectivités locales y est-elle comprise ?		A4
	Examen de l'envergure du projet en tenant compte du niveau du revenu : Plus le niveau du revenu est élevé, plus la capacité de la prise en charge par le pays bénéficiaire (le gouvernement et les populations bénéficiaires) est élevée. L'envergure du projet est-il envisagé en correspondant à l'envergure du budget de la JICA et à la capacité de la prise en charge du pays bénéficiaire ?		A2-A3
	Structure de l'industrie : Pour les pays où la structure de l'industrie est assez développée, est-ce qu'on envisage la vulgarisation agricole avec les techniques spécifiques ?	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des macro-données 	A2 D1-D2
	Degré de l'ouverture du marché : En cas de l'ouverture du marché bien avancée, est-ce qu'on envisage l'introduction de produits agricoles ayant une compétitivité internationale ?	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des macro-données Saisir les systèmes 	H1-H4
	Façon de coopération : Coopération individuelle, Collaboration avec d'autres bailleurs dans le cadre du programme sectoriel, etc. Dans le pays où le secteur privé est bien développé, est-ce qu'on envisage la possibilité pour la collaboration avec le secteur privé ?	<ul style="list-style-type: none"> Interview auprès des Ministères concernés Saisir la situation actuelle à travers les interview auprès d'autres bailleurs ou des ONGs 	A5
	Modèle : Pour les pays semi-industrialisés, examiner si le projet sera un modèle pour se propager aux pays voisins (Examen de la coopération pour les pays régionaux ou de l'envoi des experts pour les pays tiers, etc.)		
(4)	Les activités sont-elles techniquement faisables ? (en cas de fourniture des matériels, l'entretien et la gestion sont-ils assurés après la fin du projet ? Si oui, l'établissement du système d'entretien et de gestion est-il inclut dans les activités du projet ?)		
(5)	Dans le pays où la coordination de l'aide marche bien, les activités sont-elles conformes au programme du secteur agricole du pays bénéficiaire ?		A5
(6)	Le choix du programme est-il adéquat pour l'affectation du personnel et la budgétisation de la JICA, selon le contenu des activités et le calendrier d'exécution ?		
(7)	Les activités peuvent-elles donner une idée nette de la terminaison du projet ?		
(8)	Est-ce qu'on envisage la situation qui entoure les activités des bénéficiaires (non seulement la subsistance et le métier, mais aussi les éléments de la vie comme l'éducation ou la santé, etc.) ?	<ul style="list-style-type: none"> Saisir la structure sociale en milieu rural et le système de société en utilisant la Méthode de la Gestion du Cycle de Projet, ou la Méthode accélérée par l'Approche Participative 	(Cela dépend du contenu du projet.) Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
(9)	Est-ce une approche dont toutes les populations rurales puissent bénéficier ?	<ul style="list-style-type: none"> Saisir les liens économiques et sociaux entre les bénéficiaires directs et les autres populations rurales 	Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
(10)	Les activités du projet précisent-elles les moyens de diffusion des techniques développées pour les producteurs ?		E1-E3
(11)	L'organisme d'exécution collabore-t-il avec d'autres organisations gouvernementales du pays bénéficiaire ?		
(12)	Moins de moyens, les effets du projet sont-ils attendus ?		

Articles à confirmer pour l'établissement		Méthode et Moyens de la collecte des informations	Articles correspondant à "la Liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin)"
(13)	La structure sociale du milieu rural et le système de société dans la zone visée se reflètent-ils dans le contenu des activités ?		E1-3 Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
(14)	Les activités tiennent-elles compte de la méthode de la conservation et de la gestion des ressources naturelles (terres, forêts, prés, eaux, etc.) par une commune ou une organisation des populations de la zone cible ?		P3, O2, G5, C2 Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
(15)	Les activités prennent-elles en considération des services administratifs utilisables par les populations cibles ?		I 2-3
5) Moyens : Différents types d'apports (inputs) qui sont nécessaires pour exécuter les activités; les ressources humaines, les matériels, les installations et les fonds			
Du côté japonais			
(1)	Est-ce que les points suivants sont explicités ? : "Le projet se figure-t-il dans les domaines prioritaires ?", "Le recrutement des experts est-il possible ?", "Y a-t-il une pertinence pour la coopération japonaise ?" "Où est la zone d'intervention ?", etc.		Plan pour exécution des programmes par pays
(2)	Le fondement de l'envergure des moyens est-il nettement indiqué ? (Par rapport à d'autres projets similaires, n'y a-t-il pas de grandes différences dans le budget ? S'il y a de grandes différences, les raisons sont-elles trouvées ?)		A4, B1-B2
(3)	Dans le pays où la coordination de l'aide marche bien, les moyens sont-ils conformes au contenu accordé avec le pays bénéficiaire et les bailleurs ?	<ul style="list-style-type: none"> Exploiter les connaissances largement rassemblées par la publicité des activités du projet de la JICA Collecte des informations dans les réunions des bailleurs 	A5
(4)	En tant qu'un projet de la JICA, le choix du programme est-il convenable ?	<ul style="list-style-type: none"> Discussions avec l'organisme d'exécution sur le programme de la JICA et les appuis que la JICA peut apporter 	
(5)	Les moyens (input) sont-ils équilibrés avec le contenu, la durée, le nombre des bénéficiaires et l'envergure du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> Examen en exploitant les leçons tirées des coopérations existantes du Japon et d'autres bailleurs/ONGs 	
(6)	Les moyens sont-ils examinés sur la base du budget de l'année fiscale suivante (comme critère) ?	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation du budget de la JICA, qui sera attribué au domaine du développement agricole et rural du pays bénéficiaire à partir de l'année fiscale suivante 	
(7)	Y a-t-il une pertinence de la coopération technique du Japon ?	<ul style="list-style-type: none"> Comparaison et examen des coopérations techniques existantes du pays bénéficiaire et des pays voisins (le Japon et d'autres bailleurs, ONGs, etc.) 	
Du côté du pays bénéficiaire			
(1)	Est-ce que les objectifs, le contenu des activités, les moyens, la méthode de l'exécution et le temps de la mise en oeuvre sont accordés avec le gouvernement et l'organisme d'exécution du pays bénéficiaire ?	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des réunions régulières Saisir les procédures du pays bénéficiaire depuis l'approbation du projet jusqu'à la mise en oeuvre et le calendrier annuel (confirmation avec le staff local qui se connaît en circonstances du pays bénéficiaire, etc.) 	B1-B2
(2)	Prise en charge des dépenses locales	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation des critères pour approuver les projets demandés (mettre en ordre de priorité) par le pays bénéficiaire Confirmation de la budgétisation par le Ministère des Finances Dans le pays où le programme sectoriel est élaboré, saisir le plan du budget du secteur et confirmer l'existence ou non du budget applicable pour le projet demandé 	A4, A5, B1-B2
(3)	Pertinence de l'organisme d'exécution (Parce qu'il est difficile de changer l'organisme d'exécution après l'approbation, il faut bien la confirmer à l'étape de l'étude sur la demande du projet.)	<ul style="list-style-type: none"> Comparaison avec d'autres projets similaires En ce qui concerne les candidats à l'organisme d'exécution, confirmer leurs capacités et leur système d'exécution avec plusieurs bailleurs et ONGs 	B1
6) Hypothèses : Conditions importantes pour la réussite des projets, mais non maîtrisables par le projet lui-même			
Economique	Au cas où le projet serait basé sur les activités économiques, les possibilités de la fluctuation des prix et du changement du système de circulation, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir les informations sur les prix par l'intermédiaire des organisations gouvernementales ou les personnes concernées par le marché ou la circulation pour savoir les tendances économiques 	K4, K5
Politique et Règlements	Lois, Régime politique, Situation financière, Politiques, etc. qui peuvent agir sur la mise en oeuvre du projet	<ul style="list-style-type: none"> Confirmer les politiques et le régime actuels et le plan du changement à travers l'organisme vis-à-vis 	B1
International	Situation de la conclusion ou de l'avancement des Accords du libre-échange (OMC ou Agrément du Libre-Echange, etc.) ou des Conventions internationales de l'Environnement, qui peuvent agir sur les activités et les résultats du projet	<ul style="list-style-type: none"> Saisir les tendances dans l'avenir à travers le sondage auprès des organisations internationales (la Banque Mondiale • OMC, etc.) et d'autres projets en cours 	H1-H4

Articles à confirmer pour l'établissement		Méthode et Moyens de la collecte des informations	Articles correspondant à "la Liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin)"	
Confirmer	(A) l'intérieur du pays	Quelles influences exercent la libéralisation du marché, la privatisation et la décentralisation sur les résultats du projet ou les rôles de l'organisme d'exécution ? Quel est le degré d'avancement de la décentralisation ?	A4	
	Fixation du personnel	Le personnel de l'organisme vis-à-vis peut-il être muté ou démissionner ?	Se référer aux cas précédents pour les affaires du personnel	B4
	D'autres projets	Existence d'autres projets concernés		
	Conditions naturelles	Y a-t-il des conditions naturelles qui agissent sur les résultats du projet ?		
7) Durée du projet				
(1)	<input type="radio"/>	La durée du projet est-elle en rapport avec le budget, l'envergure du projet et le programme ?		
8) Système d'exécution				
(1)	<input type="radio"/>	Est-ce que le côté japonais s'accorde en principe avec l'organisme d'exécution du pays bénéficiaire sur les objectifs, le temps de la mise en oeuvre du projet, etc. ?	Préciser les informations de personnes chargées (Ministère, direction, service, nom de personne vis-à-vis, poste, nombre) au sein de l'Etat Confirmation des personnes vis-à-vis effectives (collectivité locale ou organisation des populations, etc.) dans la zone visée	B1-B2, B4, O1-O2
(2)	<input type="radio"/>	Examen des influences de "la décentralisation" sur la mise en oeuvre des projets du développement agricole et rural	Faire présenter par l'organisme d'exécution la capacité budgétaire, le personnel à affecter, les espaces pour le travail, afin qu'il prenne conscience de la propriété du projet depuis l'étape de l'identification et de la formulation du projet	A4 O1-O2
		En cas de différents thèmes prioritaires entre le Ministère central et les collectivités locales, saisir les personnes de la prise de décision et envisager le système d'exécution		
		Saisir l'organisme qui prend la décision pour la répartition des ressources (terres, d'autres ressources naturelles) et envisager les moyens pour le faire participer au projet		
(3)	<input type="radio"/>	Confirmation du budget		B2
		Détails des dépenses relatives au développement agricole et rural dans le budget pour le développement et le budget ordinaire	Obtention des données des recettes et dépenses du Ministère des Finances Interviewer l'organisation administrative (des personnes chargées) de la zone visée	
		Montant total des subventions délivrées pour la zone visée et Détails de ces subventions (budget pour le développement, budget ordinaire)	Obtention des données des recettes et dépenses du Ministère des Finances	
		Confirmation du mécanisme de la prise de décision du budget dans la zone visée (lois et réalité)	Saisir le champ d'action de l'organisme d'exécution Interviewer l'organisation administrative (des personnes chargées) de la zone visée	
		Saisir la situation sur la perception des impôts et les dépenses pour le développement agricole et rural dans la zone visée	Confirmer les détails des dépenses à la collectivité locale de la zone visée, quand on ne peut pas saisir exactement au niveau central, la relation entre les dépenses par secteur et les dépenses pour les collectivités locales	
(4)		Dans le pays où la coordination de l'aide marche bien, est-ce que le système d'exécution est conforme aux procédés accordés par le pays bénéficiaire et les bailleurs ?	Participation aux discussions pour l'élaboration du programme sectoriel	A5
(5)		Le système d'exécution prévoit-il de se propager aux environs de la zone visée et d'influencer divers acteurs ?		E1-E3
Le questionnaire de la demande des projets 3				
Activités d'assistance concernées				
(1)	<input type="radio"/>	Est-ce que d'autres bailleurs formulent ou exécutent des projets dans la même zone ? Si oui, est-ce qu'il y a des compétitions ou des complémentarités entre les projets ?	Confirmation des activités concernées dans l'équipe spéciale de l'APD Confirmation dans les réunions des bailleurs	
(2)	<input type="radio"/>	Confirmation de projets similaires de la JICA (En cas de projets similaires dans d'autres pays, formuler le projet en exploitant les leçons de ces projets)	Sondage auprès d'autres bailleurs Sondage auprès de l'organisme chargé de l'aide du pays bénéficiaire	
Relation avec les Buts de Développement du Millénaire				
		Sélectionner dans le menu surgissant (pop un menu)		
Relation avec les Thèmes de Développement importants du Japon				
		Sélectionner dans le menu surgissant (pop un menu)		
De la Considération du Genre				
(1)		Le projet agit-il négativement sur les femmes, les enfants et les personnes âgées qui constituent la couche sociale défavorisée ?	Utiliser la Méthode de la Gestion du Cycle de Projet, Exploiter les leçons tirées de projets déjà exécutés (y compris des projets d'autres bailleurs)	U1-U3

Articles à confirmer pour l'établissement		Méthode et Moyens de la collecte des informations	Articles correspondant à "la Liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulation des projets (par besoin)"
(2)	Considération du changement et des influences du Genre par l'introduction de nouvelles techniques		Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
(3)	Au cas où le programme serait élaboré par "l'approche participative", il faut faire attention à ce que "la voix de qui" est reflétée.		Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
Feed-Back de projets similaires			
(1)	Est-ce que la JICA ou d'autres bailleurs ont déjà exécuté des projets similaires ?	<ul style="list-style-type: none"> Garder les projets dans la base de données et exploiter les connaissances obtenues de projets déjà exécutés par la JICA 	
(2)	Exploiter les connaissances des organisations internationales et de la JBIC	<ul style="list-style-type: none"> Les leçons tirées de projets précédents ou existants sont-elles inscrites (de bons points/de mauvais points) ? Est-ce qu'on reflète les résultats de l'analyse de projets similaires qui n'ont pas abouti à la mise en œuvre ou qui n'ont pas permis d'obtenir les résultats attendus ou les impacts ? 	
Sortes et Envergures des bénéficiaires (nombre et populations) (mentionner par sexe, dans la mesure du possible)			
	Les informations de base des bénéficiaires sont-elles indiquées ? o (Nom du groupe, Nombre, Age, Sexe, Niveau de l'instruction, Organisation d'appartenance, Caractéristiques socio-culturels, Aspect économique, Capacité technique, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir les informations par l'intermédiaire des organismes gouvernementaux de la zone visée, des organisations de population (producteurs), des écoles et collèges et des dispensaires, etc. 	A1-A3 Utiliser "Le questionnaire pour saisir la zone cible (rurale)"
		<ul style="list-style-type: none"> Interviewer directement les bénéficiaires. Au cas où les bénéficiaires seraient nombreux, utiliser la méthode statistique, comme l'échantillonnage aléatoire (Rem.1), etc. 	
Situation de la sécurité			
(1)	o La situation sur la sécurité est-elle inquiétante dans ces dernières années ?	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les mesures à prendre en consultant les cas de bailleurs dont les mesures de sécurité sont bien avancées 	
(2)	o En cas de problèmes de sécurité, est-ce qu'on prend des mesures ?		
(3)	Quelles sont les connaissances des organisations internationales, d'autres bailleurs et des ambassades d'autres pays sur la sécurité ?	<ul style="list-style-type: none"> Echanger des informations avec de différentes organisations concernées 	
D'autres			
(1)	o Le projet est-il formulé aux points de vue diversifiés à travers les discussions ouvertes avec les personnes concernées du pays bénéficiaire (au niveau central et de la zone visée), les personnes concernées du côté japonais telles que l'Ambassade du Japon, JBIC, les experts du projet, etc. ainsi que d'autres bailleurs et des ONGs, etc. ?		
(2)	o Est-ce que le Japon se fait comprendre par le gouvernement du pays bénéficiaire dans la mesure du possible ?		
(3)	Le projet est-il formulé en contact régulier avec les personnes concernées du gouvernement du pays bénéficiaire ?		

Rem.1 : En ce qui concerne l'échantillonnage aléatoire, voir comme suit, par ex. http://www.oricom.co.jp/research/re2_1.html

2. Liste de Contrôle pour la Collecte des Informations Nécessaires à la Formulation des Projets (par Besoin)

(1) Articles à contrôler	(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9
0. Articles de base													
A1	Situation socio-économique au macro-niveau	- Compréhension de la situation générale du pays bénéficiaire	A1-1	Produit Intérieur Brut (PIB)				a1-1	Produit brut de la zone cible				
			A1-2	PIB par tête				a1-2	Produit brut de la zone cible par tête				
			A1-3	Taux de croissance du PIB				a1-3	Taux de croissance du produit brut de la zone cible				
			A1-4	Taux de croissance du PIB par tête				a1-4	Taux de croissance du produit brut de la zone cible par tête				
			A1-5	Superficie				a1-5	Superficie				
			A1-6	Population				a1-6	Population				
			A1-7	Densité démographique				a1-7	Densité démographique				
			A1-8	Taux de croissance démographique				a1-8	Taux de croissance démographique				
			A1-9	Taux d'urbanisation									
			A1-10	Taux de l'augmentation des prix									
A2	Position de l'agriculture et du milieu rural	- Confirmation de la signification du développement agricole et rural dans le pays bénéficiaire	A2-1	Population agricole / Total de la Population active			FAOSTA T	a2-1	Population agricole / Total de la Population active				
			A2-2	Exportation des produits agricoles / Total de l'exportation				a2-2	Exportation des produits agricoles / Total de l'exportation				
			A2-3	Proportion de l'agriculture dans le PIB				a2-3	Agriculture/Produit brut de la zone				
A3	Caractéristiques de l'agriculture	- Exploiter pour l'examen de l'orientation de la coopération - Compréhension des subsistances principales en milieu rural	A3-1	Cartes topographiques			FAOSTA T	a3-1	Cartes topographiques				
			A3-2	Population au travail dans l'agriculture (par sexe)			FAOSTA T	a3-2	Population au travail dans l'agriculture (par sexe)				
			A3-3	PIB du secteur agricole			FAOSTA T	a3-3	Produit brut du secteur agricole de la zone				
			A3-4	Taux de croissance du PIB du secteur agricole			FAOSTA T	a3-4	Taux de croissance du PIB du secteur agricole de la zone				
			A3-5	Utilisation des terrains			FAOSTA T	a3-5	Utilisation des terrains				
			A3-6	Propriété des terrains agricoles · Nombre des foyers par taille de propriété des terrains agricoles				a3-6	Propriétés · Nombre des foyers par taille de propriété des terrains agricoles				
			A3-7	Nombre des foyers par type de propriété des terrains agricoles (Producteurs propriétaires · Producteurs tenanciers, etc.)				a3-7	Nombre des foyers par type de propriété des terrains agricoles (Producteurs propriétaires · Producteurs tenanciers, etc.)				
			A3-8	Chiffres de l'exportation et de l'importation des produits agricoles			FAOSTA T	a3-8	Chiffres de l'exportation et de l'importation des produits agricoles				
			A3-9	Indice des prix des produits agricoles				a3-9	Indice des prix des produits agricoles				
			A3-10	Quantité annuelle de la pluviométrie en moyenne			FAOSTA T	a3-10	Quantité annuelle de la pluviométrie en moyenne				
			A3-11	Taux d'autosuffisance			FAOSTA T	a3-11	Taux d'autosuffisance				
A4	Réforme agissant sur le développement agricole et rural	- Compréhension des mouvements, tels que la réforme administrative et financière, etc.	A4-1	Evolution de la décentralisation				a4-1	Evolution de la décentralisation				
			A4-2	Evolution d'autres réformes administratives et financières				a4-2	Evolution d'autres réformes administratives et financières				
A5	Compréhension de la position du Japon dans l'aide	- Compréhension de la relation entre le gouvernement du pays bénéficiaire et les bailleurs	A4-1	Degré de la dépendance de l'aide (Chiffre général de l'aide/Recette générale)				a4-1	Activités de bailleurs et de ONGs dans la zone				
			A4-2	Coordination de l'aide (Appuis financiers, Exécution de programmes sectoriels)									
1. Production durable de l'agriculture													
1-1 Amélioration de la capacité d'élaboration et de mise en oeuvre de la politique agricole au macro-niveau													
B1	Capacité d'élaboration et de mise en oeuvre de la politique agricole	- Jugement de la capacité en tant que l'organisme vis-à-vis - Jugement de la politique réalisable	B1-1	Aperçu et Système de la politique et du plan du développement agricole et rural en vigueur				b1-1	Aperçu du plan de développement local / plan du développement agricole, Système de la politique				
			B1-2	Evaluation de la politique et du plan du développement agricole et rural dans le passé (Taux de réalisation des objectifs en vigueur)									
			B1-3	Procédé de l'élaboration, Période et Direction chargée de la politique et du plan du développement agricole et rural									
			B1-4	Aperçu du système juridique de l'agriculture									
			B1-5	Respect pour les règlements relatifs à l'agriculture et Système d'exécution									
			B1-6	Nombre des personnels chargés de l'élaboration, carrières scolaires, expériences de la									
B2	Capacité d'élaboration de la politique financière de l'agriculture	- Compréhension du mécanisme des fonds publics dans le domaine de l'agriculture - Jugement du niveau de l'intervention publique pour le contrôle des prix des produits	B2-1	Budget dans le domaine agricole et celui de l'alimentation (genre, montant)				b2-1	Recettes (matières imposables, genre, montant)				
			B2-2	Suvention (genre, critères, montant)				b2-2	Procédé et Période de l'établissement du budget				
			B2-3	Recettes (matières imposables, genre, montant)									
			B2-4	Aperçu de la politique des prix (achat, vente, stockage) et Résultats									
			B2-5	Différence entre les prix publics et les prix au marché									

(1) Articles à contrôler	(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9
		B2-6 Procédé et Période de l'établissement du budget B2-7 Capacité pour prévoir la demande intérieure (degré de précision dans le passé) B2-8 Capacité pour la prévoir les tendances du marché international (degré de précision)											
B3	Capacité d'élaboration de la politique relative aux statistiques agricoles	- Examen de la possibilité d'obtention des données servant à la base des projets						b3-1 Genre des statistiques dans chaque localité, Organisations qui s'occupent des statistiques b3-2 Méthode et Processus de collecte dans chaque localité pour les statistiques					
B4	Développement des ressources humaines de l'Administration	- Compréhension des programmes pour l'amélioration de la capacité d'exécution des administrateurs						B4-1 Système de développement des ressources humaines (formation avant d'emploi, formation en cours d'emploi, formation sur le tas, etc.) b4-1 Système de développement des ressources humaines (formation avant d'emploi, formation en cours d'emploi, formation sur le tas, etc.)					
1-2 Augmentation de la production agricole et Amélioration de la productivité													
1-2-1 Aménagement des infrastructures productives et Entretien-Gestion													
C1	Situation du développement et de l'aménagement des terrains agricoles	- Les infrastructures sont-elles aménagées pour réagir au nouveau défrichement, à la nouvelle exploitation, au changement de l'usage des terrains et des spéculations, ou à l'accroissement des superficies irriguées, etc. ?	C1-1 Changement de l'utilisation des terrains et de l'utilisation des terrains agricoles C1-2 Système foncier (cadre juridique relatif à la propriété et au bail) C1-3 Evolution de l'offre et la demande des produits agricoles C1-4 Superficies cultivées par spéculation C1-5 Programmes de l'irrigation et du défrichement (superficies convenables potentielles) C1-6 Superficies cultivées par irrigation C1-7 Superficies cultivées en moyenne par foyer agricole C1-8 Existence du système d'attribution des superficies cultivées ou de la quantité de production et Contenu					c1-1 Changement de l'utilisation des terrains et de l'utilisation des terrains agricoles c1-2 Système foncier traditionnel de localité c1-3 Evolution de l'offre et la demande des produits c1-4 Superficies cultivées par spéculation c1-5 Programmes de l'irrigation et du défrichement (superficies convenables potentielles) c1-6 Superficies cultivées par irrigation c1-7 Superficies cultivées en moyenne par foyer agricole c1-8 Existence du système d'attribution des superficies cultivées ou de la quantité de production et Contenu					
C2	Situation de la conservation des terrains agricoles	- Y a-t-il des baisses de la fécondité des sols ou du rendement, liées à l'érosion de sol ou au salinisation ? Des mesures préventives sont-elles prises ?	C2-1 Politique, Stratégie et Programmes pour la conservation des terrains agricoles C2-2 Lois sur la conservation des terrains agricoles					c2-1 Changement de l'utilisation des terrains c2-2 Evolution du rendement c2-3 Moyens de l'utilisation des terrains en pente c2-4 Montant des dégâts par problème (érosion des sols, salinisation, etc.) c2-5 Moyens de solution par problème pour la conservation (terrasses, barrage de contrôle)					
C3	Situation de l'aménagement des installations de l'irrigation et du drainage	- Y a-t-il une baisse de la capacité de l'irrigation et du drainage ? Est-il nécessaire de construire de nouvelles installations ?	C3-1 Stratégie, Plan et Programmes pour l'aménagement de l'irrigation C3-2 Lois sur l'irrigation C3-3 Superficies cultivées / Superficies irriguées					c3-1 Superficies cultivées / Superficies irriguées c3-2 Rendement des terrains irrigués / Rendement des terrains non irrigués c3-3 Superficies et Nombre des foyers par type d'irrigation c3-4 Nombre des foyers bénéficiaires du système c3-5 Volume d'eau (superficies irriguées, rendement) c3-6 La durée de vie (période de construction) c3-7 Endroits détériorés c3-8 Superficies des dégâts causés par l'inondation ou de la sécheresse et Montant des dégâts					
C4	Situation des fonctions de l'association de l'utilisation de l'eau	- Les producteurs eux-mêmes peuvent-ils gérer les installations de l'irrigation et l'utilisation de l'eau ?	C4-2 Nombre des associations de l'utilisation de l'eau C4-3 Nombre des foyers payant les frais d'utilisation de l'eau C4-4 Taux de participation par type de travail C4-5 Installations de l'irrigation gérées par l'Etat C4-6 Lois sur l'utilisation de l'eau ou les droits de l'utilisation de l'eau					c4-2 Taux de perception des frais d'utilisation de l'eau et c4-3 Nombre des associations de l'utilisation de l'eau c4-4 Nombre des foyers payant les frais d'utilisation de l'eau c4-5 Taux de participation par type de travail c4-6 Installations de l'irrigation gérées par les collectivités c4-7 Processus de l'établissement de l'association, Relation avec d'autres organisations c4-8 Distribution de l'eau (manque d'eau, querelle à cause de l'utilisation de l'eau)					
			C5-1 Intervention et Appuis de l'Etat pour la production animale (système de prix, appuis de l'exploitation, appuis techniques)					c5-1 Nombre des têtes du bétail par type					

(1) Articles à contrôler		(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*	*	*	*	*		
			(3) Articles à étudier	(4) Source					(5) Articles à étudier	(6) Source						
C5	Infrastructures de la production animale	- Y a-t-il des bases pour l'augmentation productive, le changement des spéculations, la nouvelle concurrence, etc. dans le domaine de la production animale ?	C5-2	Existence du système de diffusion des techniques de la production animale et Contenu					c5-2	Nombre des foyers et des têtes du bétail par type de l'élevage (au pâturage ou dans les étables du bétail).						
			c5-3	Répartition de l'exploitation de la production animale par taille						c5-3						
			c5-4	Lieux, Taille et Nombre des abattoirs						c5-4						
			c5-5	Lieux, Taille et Nombre des magasins de stockage des produits animaux						c5-5						
			c5-6	Offre et demande, Fourniture, Importation et Exportation des produits animaux (type, quantité, montant)						c5-6						
			c5-7	Situation des nourritures du bétail (fourrage, prairie : envergure, nombre)						c5-7						
			c5-8	Situation des matériels de la production animale (barrières, étables)						c5-8						
			1-2-2 Renforcement de la recherche et du développement de la technologie													
D1	Situation des fonctions des instituts de la recherche et des essais	- Y a-t-il des instituts et des ressources humaines nécessaires pour le développement de la technologie en vue de production, transformation, conservation, etc. ?	D1-1	Budget (Etat et par zone)					d1-1	Budget (Instituts de la recherche de la collectivité)						
			D1-2	Contenu (Etat et par zone)						d1-2	Contenu (Instituts de la recherche de la collectivité)					
			D1-3	Organisation de la recherche (Etat et par zone)							d1-3	Organisation de la recherche (Instituts de la recherche de la collectivité)				
			D1-4	Chercheurs (nombre, spécialité, titre, qualification) (Etat et par zone)							d1-4	Chercheurs (nombre, spécialité, titre, qualification) (Instituts de la recherche de la collectivité)				
			D1-5	Exemples des techniques utiles développées dans le passé (Etat et par zone)							d1-5	Exemples des techniques utiles développées dans le passé (Instituts de la recherche de la collectivité locale)				
D2	Technologie de la production	- Les organisations publiques ou des producteurs diligents s'occupent-ils du développement des techniques appropriées ?	D2-1	Organisme de l'Etat pour l'amélioration des techniques productives et Contenu des techniques productives						d2-1	Rendement par spéculation					
			D2-2	Situation de la diffusion des techniques développées par les organismes étatiques							d2-2	Quantité des intrants agricoles (par foyer, par superficie)				
			D2-3								d2-3	Nombre des heures de l'utilisation des machines de travail				
			D2-4								d2-4	Productivité du travail				
D3	Situation de la conservation des ressources génétiques des végétaux	- Les ressources génétiques des végétaux sont-elles bien conservées pour l'amélioration d'espèces à l'avenir ?	D3-1	Organisme étatique chargé de la conservation des ressources génétiques et Contenu						d3-1	Nombre des cas de conservation des ressources génétiques de l'organisme de la recherche appartenant à la collectivité locale faisant					
			D3-2	Nombre des cas de la conservation des ressources génétiques traités par							d3-2	Espèces locales de la zone visée par spéculation (sortes, nombre, répartition)				
			D3-2	Espèces locales (sortes, nombre, répartition) et Espèces faisant l'objet de conservation												
D4	Techniques de post-récolte	- Y a-t-il des techniques pour éviter la perte et la baisse de qualité de post-récolte ? Y a-t-il aussi des techniques pour augmenter la valeur ajoutée ?	D4-1	Organisme de l'Etat pour le perfectionnement des techniques de post-récolte et Contenu des techniques						d4-1	Quantité de la perte de post-récolte et Causes (stockage, circulation, décorticage, transformation, etc.)					
			D4-2	Situation de la diffusion des techniques de post-récolte, traitées par l'organisme étatique							d4-2	Qualité des produits cibles non transformés (taux de mélange, durée du maintien de la qualité, etc.)				
			D4-3								d4-3	Techniques de transformation existantes, Produits				
			D4-4								d4-4	Différence des prix entre la matière première et les produits transformés				
D5	Développement zootechnique	- Dans le domaine de la production animale, y a-t-il des techniques pour augmenter la valeur ajoutée en promouvant l'accroissement productif et le changement des spéculations ?	D5-1	Intervention et Appuis de l'Etat pour la production animale (système des prix, appuis à l'exploitation, appuis techniques)						d5-1	Quantité de la production du bétail, Montant de la production (par foyer, par superficie)					
			D5-2	Nombre des instituts de la recherche et des essais relatifs à la production animale, Nombre des chercheurs, Budget							d5-2	Répartition des foyers de la production animale par taille de l'exploitation				
			D5-3								d5-3	Type des techniques par spéculation (en cas de laitiers, technique de traite, etc.) et Niveau des techniques (différence avec des producteurs diligents)				
			D5-4								d5-4	Maladies du bétail et Montant des dégâts				
			D5-5								d5-5	Nombre des vétérinaires, Accès aux médicaments, etc.				
1-2-3 Renforcement de la vulgarisation agricole																
	Système de	- Y a-t-il le système de vulgarisation des techniques	E1-1	Situation des fonctions de l'organisme de l'Etat chargé de vulgarisation agricole					e1-1	Nombre des agents (par région, par foyer)						

(1) Articles à contrôler	(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9	
														(3) Articles à étudier
E1	vulgarisation agricole	agricoles et de l'exploitation agricole perfectionnées ?	E1-2	Budget de l'Etat pour la vulgarisation agricole				e1-2	Taux d'installation des agents (durée d'installation)					
E2	Méthode de la vulgarisation agricole	- Les techniques et l'exploitation agricoles sont-elles bien fixées ?	E1-3	Système de l'Etat pour la vulgarisation agricole										
E2			E2-1	Moyens de vulgarisation agricole de l'Etat				e2-1	Situation de l'organisation des séances, comme atelier de travail, Nombre des agents					
E2			E2-2	Contenu des techniques de vulgarisation agricole par l'Etat				e2-2	Situation des visites des agents					
E2								e2-3	Nombre des utilisateurs des techniques encadrés					
E2								e2-4	Situation de l'amélioration des techniques et de l'exploitation agricoles (accroissement du rendement, réduction de coûts de production, etc.)					
E3	Etablissement des capacités humaines des agents de vulgarisation agricole	- Les formations techniques des agents se font-elles convenablement ? Après les formations, la capacité d'encadrement des agents est-elle améliorée ?	E3-1	Répartition des organisations de formation des agents agricoles, Autorités compétentes (direction)				e3-1	Expériences des agents qui ont reçu les séances de formation					
E3			E3-2	Programmes de formation, Articles d'encadrement technique, Nombre des élèves, Nombre des enseignants, Budget, Frais de scolarité				e3-2	Situation de l'application des techniques acquises par les agents					
E3			E3-3	Arrière-plan des agents (carrière scolaire, sexe)										
1-2-4 Amélioration de l'exploitation agricole														
F1	Capacité d'exploitation agricole	- L'exploitation agricole s'accroît-elle ou s'améliore-t-elle ?	F1-1	Existence des programmes de l'Etat pour l'amélioration de l'exploitation agricole et Contenu				f1-1	Envergure de l'exploitation agricole (superficie, montant de production, taux de rentabilité)					
F1								f1-2	Contenu de l'exploitation agricole (culture de rente principale, produits transformés, voie de					
F2	Crédits agricoles	- Les crédits agricoles sont-ils utilisés pour l'accroissement ou l'amélioration de l'exploitation agricole ?	F2-1	Système financier, tel que le crédit agricole, microcrédits, etc.				f2-1	Type et Taille de crédits agricoles					
F2								f2-2	Taux d'utilisation, Nombre des utilisateurs					
F2								f2-3	Montant de l'utilisation de crédit, Taux d'intérêt					
F2								f2-4	Taux de remboursement					
F2								f2-5	Existence de la réputation de solvabilité					
F3	Organisation des producteurs	- Est-ce que les producteurs forment une organisation pour aborder des problèmes que le producteur individuel ne peut résoudre ? Y a-t-il des mesures préventives pour que des producteurs ne trichent pas ?	F3-1	Système de l'Etat relatif à l'association des producteurs				f3-1	Genre de l'organisation, Objectifs, Taux d'organisation					
F3			F3-2	Lois relatives à l'association des producteurs				f3-2	Taux de participation aux activités par les membres					
F3								f3-3	Degré de satisfaction des membres pour les fonctions de l'association					
1-2-5 Assurance des intrants agricoles et Amélioration de l'utilisation														
G1	Machines agricoles et Outils agricoles	- Les producteurs ont-ils accès aux intrants agricoles? Les intrants	G1-1	Situation de l'offre et la demande des machines agricoles				g1-1	Situation actuelle de l'utilisation des machines et					
G1								g1-2	Existence de la location des machines agricoles et					
G2	Fourniture stable des semences	- La fourniture des semences est-elle stable ? Ou bien le système de fourniture des semences est-il aménagé ?	G2-1	Taux d'utilisation des semences améliorées				g2-1	Type de semences et Caractéristiques (y compris les semences traditionnelles de localité)					
G2			G2-2	Politique de la diffusion des semences améliorées (achat des produits, appui pour l'achat des semences, subvention)				g2-2	Critères de l'utilisation des semences par type de champs et Quantité de l'utilisation					
G2								g2-3	Quantité de l'utilisation des semences par type (par foyer, par hectare)					
G2								g2-4	Rendement par type de					
G2								g2-5	Prix de semences					
G2								g2-6	Moyens de l'obtention (commerçants, production à la maison, association ou coopérative, marché)					

(1) Articles à contrôler	(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9		
														(3) Articles à étudier	(4) Source
G3	Utilisation adéquate des pesticides	- L'utilisation des pesticides est-elle adéquate ?	G3-1					g3-1							
			G3-2						g3-2						
			G3-3						g3-3						
									g3-4						
									g3-5						
G4	Fourniture stable des engrais et Utilisation adéquate	- La fourniture des engrais est-elle stable ? Les engrais sont-ils utilisés d'une manière adéquate ?	G4-1					g4-1							
			G4-2						g4-2						
			G4-3												
G5	Fourniture stable des matériels de la production animale	- La fourniture des matériels de la production animale est-elle stable ?	G5-1					g5-1							
			G5-2												
			G5-3												
			G5-4												
1-3 Renforcement des mesures pour la promotion de l'exportation															
H1	Capacité d'élaboration d'une politique de l'exportation	- Y a-t-il des produits agricoles favorables à l'exportation ? Les produits agricoles ont-ils la compétitivité internationale ? Y a-t-il des mesures pour répondre au mouvement du marché international ? Les informations sont-elles...	H1-1												
			H1-2												
H2	Situation du régime et du système d'exportation	- Le régime et le système de l'exportation sont-ils aménagés ? Sont-ils des facteurs promotionnels pour l'exportation ?	H2-1						h2-1						
			H2-2							h2-2					
			H2-3							h2-3					
			H2-4												
H3	Compétitivité de l'exportation	- Les produits agricoles ont-ils la compétitivité internationale ? Les produits agricoles ont-ils une potentialité pour entrer en concurrence internationale ?	H3-1						h3-1						
			H3-2												
			H3-3												
			H3-4												
			H3-5												
H4	Réseau de l'information sur le marché international et Capacité de marketing	- La capacité de répondre au marché international est-elle améliorée ? Le réseau de circulation est-il développé ?	H4-1												
			H4-2												
			H4-3												
			H4-4												

(1) Articles à contrôler		(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)				Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)				*5	*6	*7	*8	*9			
			(3) Articles à étudier					(4) Source									(5) Articles à étudier		
1-4 Amélioration de la considération pour l'environnement																			
i1	Traitement des déchets émis par les activités agricoles et Valorisation efficace		i1-1	Lois sur le contrôle de l'environnement						i1-1	Méthode du traitement de chaque déchet agricole (excréments du bétail, etc.) et Méthode de la réutilisation								
			i1-2	Contenu des normes de l'environnement							i1-2	Situation du respect des normes de l'environnement							
i2	Charges pour l'environnement telles que les pesticides, les engrais, etc.	- La production agricole provoque-t-elle les problèmes environnementaux ? Ou est-elle utile à la conservation environnementale ? Pour minimiser les charges négatives, les critères appropriés sont-ils fixés ? Les connaissances et les techniques sont-elles diffusées ?	i2-1	Région où les problèmes environnementaux apparaissent et Contenu (Existence des influences funestes sur l'environnement et le corps humain, Contenu, Degré							i2-1	Quantité des engrais appliqués et des pesticides utilisés							
			i2-2	Standards de l'application des engrais et des pesticides de chaque type, Normes du résidu des produits chimiques								i2-2	Exemples de l'agriculture moins de pesticides et de l'agriculture organique et Effets, Rentabilité						
			i2-3	Contenu de l'encadrement pour la considération environnementale lors de la diffusion des techniques (pesticides, engrais, etc.)															
i3	Emergence et Maintien des fonctions polyvalentes, Education environnementale		i3-1	Genre et Type reconnus des fonctions polyvalentes, Lieu d'apparition (champs, forêts, etc.)							i3-1	Existence des mesures prises pour l'environnement par la collectivité locale et Contenu							
			i3-2	Zones de protection naturelle															
			i3-3	Taux de désertification															
			i3-4	Densité des matières polluantes de l'eau															
			i3-5	Taux de disparition des forêts															
			i3-6	Nombre des séances de l'éducation environnementale, Groupes ciblés (étudiants, producteurs, etc.), Nombre des participants, Contenu															
1-5 Renforcement de l'enseignement supérieur relatif à l'agriculture																			
j1	Activités de l'éducation		J1-1	Modules							j1-1	Organisme de l'enseignement supérieur de l'agriculture de la collectivité locale							
			J1-2	Nombre des enseignants															
			J1-3	Nombre des organismes de l'enseignement supérieur de l'agriculture, Nombre des étudiants, Carrières															
j2	Fonctions de la recherche	- Y a-t-il des liens avec le développement agricole et rural des instituts de l'enseignement agricole ?	J2-1	Nombre des instituts de recherche agricole, Nombre des chercheurs, Budget							j2-1	Instituts de recherche agricole de la collectivité locale et Contenu de la recherche							
			J2-2	Technologies développées par les instituts de recherche															
j3	Gestion (Management)		J3-1	Mécanisme et Système de gestion dans les organismes de l'enseignement supérieur et les instituts de recherche							j3-1	Instituts de recherche agricole de la collectivité locale et Contenu de la recherche							
j4	Situation de la collaboration entre les instituts concernés et les régions		J4-1	Existence des Projets communs entre les organismes de l'enseignement supérieur ou les instituts de recherche et d'autres organisations, ou des Projets conjoints et Contenus							j4-1	Collaboration des instituts de recherche agricole de la collectivité locale avec d'autres organisations de recherche							
j5	Renforcement des fonctions en tant que le pôle de vulgarisation agricole		J5-1	Relation entre les organismes de l'enseignement supérieur ou les instituts de recherche et le système de vulgarisation agricole (rapport de feed-back)							j5-1	Instituts de recherche agricole de la collectivité locale et Situation de l'utilisation de la recherche							
2. Fourniture stable de l'alimentation																			
2-1 Elaboration d'une politique sur l'offre et la demande de l'alimentation																			
K1	Nutrition de la population	- L'Etat répond-il à la demande alimentaire ? A cet effet, la politique et le système appropriés de la sécurité alimentaire sont-ils aménagés ?	K1-1	Existence de la politique de la sécurité alimentaire, de la stratégie, du plan et Contenu															
			K1-2	Calories assimilées par tête															
			K1-3	Population de malnutrition, Taux de malnutrition															
			K1-4	Indice de la constitution physique de l'enfant et de l'adulte															
K2	Aménagement des statistiques de la production alimentaire et de la circulation	- Pour saisir la demande alimentaire, les statistiques sont-elles préparées ?	K2-1	Genre des statistiques et Matières (produits agricoles, etc.)															
			K2-2	Processus de collecte de l'échantillonnage statistique, Budget, Personnels															

(1) Articles à contrôler	(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9	
														(3) Articles à étudier
K3	Compréhension de la situation sur l'offre et la demande de l'alimentation principale	- L'Etat répond-il à la demande alimentaire ? Pourra-t-il répondre à la demande alimentaire à l'avenir ?	K3-1											
		K3-2												
		K3-3												
		K3-4												
		K3-5												
K4	Situation de l'aménagement des lois et du système relatifs à la circulation et au marché	- Les lois et le système qui répondent à la demande alimentaire sont-ils aménagés ?	K4-1					k4-1						
		K4-2												
		K4-3												
		K4-4												
K5	Politique des prix des produits agricoles	- En réponse à la demande alimentaire, y a-t-il des interventions publiques pour les prix et la distribution des produits agricoles ?	K5-1					k5-1						
		K5-2												
		K5-3												
		K5-4												
K6	Situation de l'aménagement du plan de stockage de l'alimentation	- Les mesures sont-elles prises pour la demande alimentaire d'urgence ?	K6-1					k6-1						
		K6-2						k6-2						
		K6-3												
		K6-4												
		K6-5												
		K6-6												
2-2 Aménagement des fonctions de circulation alimentaire														
L1	Situation de l'aménagement de la circulation et du marché	- Les produits agricoles sont-ils répartis ni plus ni moins par le mécanisme du marché entre les régions ? Est-il possible de déplacer les marchandises sans à-coup ? N'y a-t-il pas de baisse de qualité ou de perte de marchandises pendant la circulation ?	L1-1					l1-1						
		L1-2						l1-2						
		L1-3						l1-3						
		L1-4						l1-4						
		L1-5												
L2	Situation de la gestion et de l'utilisation des installations et des équipements de circulation	- Les installations et les équipements de circulation sont-ils fonctionnels ?	L2-1					l2-1						
		L2-2						l2-2						
L3	Situation de l'aménagement du système de l'information sur le marché de circulation	- Pour que le mécanisme du marché fonctionne, les producteurs partagent-ils l'information sur le marché ?	L3-1					l3-1						
		L3-2						l3-2						
		L3-3												
L4	Situation de l'aménagement du système de transport	- Les fonctions physiques de circulation sont-elles développées ?	L4-1					l4-1						
		L4-2						l4-2						
L5	Système de stockage	- Le système de stockage national est-il aménagé ?	L5-1											
		L5-2												
		L5-3												
		L5-4												

(1) Articles à contrôler	(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9
2-3 Aménagement du système de transport													
M1	Système de quarantaine et de protection	- L'importation se fait-elle aux critères convenables de protection ?	M1-1	Quantité d'importation, Montant d'importation, Pays expéditeurs par produit									
			M1-2	Seuil de l'importation des produits agricoles (seuil de quantité, taxes douanières, etc.), Organisme d'importation (en cas d'organismes autres que le secteur privé), Contenu de									
			M1-3	Maladies et Insectes interdits de l'importation (produits agricoles interdits d'importation au niveau de quarantaine), Moyens de contrôle, Contrôleurs, Equipements de contrôle									
			M1-4	Maladies et Insectes nuisibles de chaque produit agricole et de chaque animal (genre, montant de dégâts)									
M2	Aménagement des infrastructures	- La circulation des produits agricoles importés est-elle contrôlée convenablement ?	M2-1	Voie de circulation des produits agricoles importés									
			M2-2	Situation de l'aménagement des infrastructures par voie de circulation (entrepôt, etc.)									
2-4 Utilisation appropriée de l'alimentation de l'aide													
N1	Situation de l'établissement du système de distribution de l'alimentation de l'aide	- L'approvisionnement et la distribution de l'alimentation en urgence s'effectuent-ils d'une manière appropriée ? Les aliments d'urgence sont-ils stockés ? Les informations sur les zones qui manquent de l'alimentation seront-elles saisies d'une manière	N1-1	Quantité de l'aide alimentaire									
			N1-2	Méthode et Critères de distribution des aliments de									
			N1-3	Situation des dégâts dans le									
			N1-4	Méthode du ciblage									
			N1-5	Politique des prix de									
			N1-6	Niveau du stockage par région									
			N1-7	Situation du transport des aliments depuis les magasins de dépôts de voisinage (Distance, Taux de routes revêtues, Situation de circulation lors du									
N2	Situation de l'établissement du système de suivi	- Le système de suivi pour la sécurité alimentaire a-t-il été aménagé ?	N2-1	Situation des dégâts des produits agricoles dans le				n2-1	Situation des dégâts des produits agricoles dans le				
			N2-2	Taux d'apparition de la famine dans le passé (par région)				n2-2	Nombre des foyers qui souffrent du manque de l'alimentation chronique, Répartition des foyers,				
			N2-3	Indices de la sécurité alimentaire dans les régions vulnérables				n2-3	Situation de la production de l'alimentation principale				
			N2-4	Niveau du stockage par région				n2-4	Conditions naturelles telles que la pluviométrie, etc				
			N2-5	Indicateurs fixes				n2-5	Nombre des producteurs sans terrains				
								n2-6	Nombre des foyers qui gagnent la subsistance en faisant le troc avec les aliments, Répartition des foyers, Prix estimatifs des produits à échanger avec les aliments				
3. Dynamisation des communautés rurales													
3-1 Promotion de politiques relatives à la relance du milieu rural													
O1	Capacité de coordination et d'exécution au niveau national	- L'Etat a-t-il pour fonction de coordonner les Ministères (en particulier, pour les projets de développement rural) ?	O1-1	Existence de politiques et de programmes pour la relance du milieu rural et Contenus				o1-1	Nombre de l'effectif, disposition du personnel, budget des autorités locales du Ministère relatif au développement rural				
			O1-2	Domaines et Programmes appartenant aux Ministères centraux (par ex. vulgarisation agricole, etc.)				o1-2	Méthode de l'élaboration du plan du développement agricole et rural dans la région				
			O1-3	Organigramme et Nombre de l'effectif du Ministère relatif au développement rural				o1-3	Situation de l'utilisation du système de formation pour le développement des ressources humaines en milieu rural				
			O1-4	Méthode du recrutement des agents du Ministère, système salarial				o1-4	Situation des appuis par l'Etat pour la relance du milieu rural à l'initiative des populations				
			O1-5	Système budgétaire pour la relance du milieu rural par l'Etat (système de distribution du budget avec majoration pour les zones pauvres, etc.)									
O2	Capacité de coordination et d'exécution au niveau régional et au niveau local	- L'organisation administrative de la région joue-t-elle un rôle important pour la dynamisation du milieu rural ?						o2-1	Attributions de la collectivité locale relatives à la relance du milieu rural				
								o2-2	Nombre et Disposition de l'effectif, Budget, Recette et Dépenses de la collectivité locale (Budget ordinaire, budget de développement)				
								o2-3	Méthode de l'élaboration du plan du développement agricole et rural dans la région				

(1) Articles à contrôler	(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9
								o2-4 Méthode de l'établissement du budget (personnes chargées, période, personnes qui prennent la décision).					
								o2-5 Situation des appuis par la collectivité locale pour la relance du milieu rural à l'initiative des populations					
3-2 Amélioration du revenu en dehors des activités agricoles													
P1	Situation actuelle de l'industrie et du commerce en milieu rural	- Quelle est la situation actuelle de l'industrie et du commerce en milieu rural?	P1-1 Répartition de l'industrie et du commerce en milieu rural					p1-1 Répartition de l'industrie et du commerce en milieu rural					
			P1-2 Statistiques du contenu de l'industrie et du commerce en milieu rural					p1-2 Statistiques du contenu de l'industrie et du commerce en milieu rural					
P2	Existence des occasions pour la formation professionnelle	- La formation professionnelle est-elle suffisamment fournie pour la demande?	P2-1 Existence de la politique sur la formation professionnelle et Contenu					p2-1 Nombre des écoles de la formation professionnelle, domaines couverts, nombre des personnes acceptables					
			P2-2 Système de formation professionnelle					p2-2 Situation du recrutement après les écoles de la formation professionnelle, taux de recrutement					
			P2-3 Demande de la formation professionnelle et Nombre des écoles de la formation professionnelle					p2-3 D'autres occasions de la formation professionnelle					
P3	Information sur l'emploi en milieu rural	- L'occasion de l'emploi en milieu rural est-elle fournie suffisamment pour maintenir la subsistance ?	P3-1 Statistiques du travail (par milieu urbain et par milieu rural)					p3-1 Compréhension du moyen de la subsistance dans la zone visée (y compris l'émigration)					
			P3-2 Taux de chômage et raisons de chômage (par milieu urbain et par milieu rural)					p3-2 Sources du revenu au niveau du foyer (détails de l'agriculture en dehors de l'agriculture)					
			P3-3 Occasions principales de l'emploi en milieu rural					p3-3 Proportion du revenu gagné en dehors des activités agricoles et Contenu					
			P3-4 Recette d'un foyer rural par zone										
P4	Situation actuelle des activités de production de produits spéciaux de localité	- Quels sont les produits spéciaux au niveau national et au niveau régional? La production est-elle faite sur la base de la demande?	P4-1 Produits spéciaux nationaux (produits destinés à l'exportation)					p4-1 Quantité de production des produits spéciaux de localité et situation de l'expédition					
			P4-2 Quantité de production et celle d'exportation des produits destinés à l'exportation					p4-2 Proportion de la consommation intérieure et de l'exportation des produits spéciaux de localité					
			P4-3 Proportion des produits spéciaux destinés à l'exportation par rapport au total de l'exportation										
P5	Aménagement du crédit en milieu rural et Diffusion de l'information	- L'accès au crédit rural est-il suffisant? Et Le crédit rural est-il suffisamment utilisé?	P5-1 Système de crédit rural, existence des lois y afférentes et contenu de ces lois					p5-1 Existence de l'accèsibilité au crédit rural					
			P5-2 Existence du système de diffusion de l'information sur le crédit pour les populations					p5-2 Taux de remboursement dans le crédit rural					
								p5-3 Situation de l'utilisation du microcrédit par le groupement des producteurs, etc.					
3-3 Relance de l'industrie agro-alimentaire													
Q1	Situation de l'aménagement des installations de la transformation	- L'Etat fait-il l'intervention pour la promotion de l'aménagement des installations de la transformation? Quelles sont les industries de transformation réellement existantes?	Q1-1 Existence de la politique, du plan et des programmes pour la relance de l'industrie agro-alimentaire					q1-1 Nombre des affaires (par produit transformé)					
								q1-2 Envergure de production en moyenne					
								q1-3 Nombre des employés en moyenne					
								q1-4 Installations de production					
Q2	Degré de développement du secteur privé de l'industrie agro-alimentaire	- Situation de l'établissement de sociétés privées de la transformation, quelles sont les motivations pour administrer ces sociétés?	Q2-1 Existence de la motivation du secteur privé pour investir l'industrie agro-alimentaire					q2-1 Nombre des sociétés privées (par siège, succursale, usine)					
			Q2-2 Quantité, qualité et prix de produits par d'autres sociétés en compétence, Partage du marché					q2-2 Taille des sociétés agro-industrielles privées					
Q3	Situation de l'aménagement des standards de sécurité des produits transformés	- La qualité des produits transformés est-elle suffisamment contrôlée?	Q3-1 Existence des standards de sécurité des produits transformés					q3-1 Qualité des produits transformés					
			Q3-2 Situation de l'application des standards de sécurité des produits transformés					q3-2 Techniques de la transformation					
Q4	Capacité de marketing pour l'industrie agro-alimentaire	- Les produits agricoles sont-ils transformés sur la base de la demande?	Q4-1 Politiques et systèmes concernés					q4-1 Genre, quantité de production, quantité et destination d'expédition des produits transformés					
			Q4-2 Tendances de la demande des produits agro-industriels au marché					q4-2 Rassemblement des fonds (montant rassemblé, taux d'intérêt, taux de remboursement, période de					

(1) Articles à contrôler	(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9
3-4 Aménagement des infrastructures rurales													
R1	Situation de l'aménagement des routes rurales	- Les routes rurales sont-elles bien aménagées?	R1-1	Kilométrage total des routes régionales aménagées				r1-1	Fréquence de l'utilisation des routes d'accès aux routes principales (la saison pluviale et la saison sèche)				
			R1-2	Nombre des véhicules utilisant les routes régionales				r1-2	Existence du système d'entretien et de gestion des routes d'accès ou des routes secondaires et Situation des fonctions du système				
R2	Situation de l'électrification rurale et de l'aménagement des installations de l'alimentation en eau potable	- Les populations rurales peuvent-elles bien bénéficier des de l'eau et de l'électricité?	R2-1	Quantité de production électrique et quantité d'importation de l'électricité, Longueur totale des fils électriques				r2-1	Nombre des foyers alimentés de l'électricité (sauf les foyers utilisant le groupe électrogène), Taux d'alimentation de l'électricité/Nombre des foyers alimentés en eau potable, Taux d'alimentation en eau potable				
			R2-2	Electricité rurale/Demande en eau potable(Intention de paiement)				r2-2	Existence d'une association de la gestion de l'eau potable ou des puits, et situation des fonctions de l'association				
			R2-3	Nombre des membres affiliés dans les associations de la gestion				r2-3	Existence du système de prise en charge par les utilisateurs, situation des fonctions du système				
R3	Situation de l'aménagement des infrastructures de communication telles que le	- Les populations rurales peuvent-elles suffisamment recevoir les informations?	R3-1	Nombre des abonnés de téléphone				r3-1	Nombre des abonnés de téléphone				
			R3-2	Nombre des radios				r3-2	Nombre des radios				
			R3-3	Nombre des stations de radio				r3-3	Nombre des stations de radio				
R4	Situation de la réalisation des travaux publics des communautés rurales	- L'aménagement des infrastructures rurales investi par les populations est-il réellement réalisable?						r4-1	Existence des installations investies par les populations rurales et situation de l'entretien et de la gestion				
3-5 Conservation du cadre du milieu rural													
S1	Situation de la conservation du cadre rural de bois, de cours d'eau et de côtes	- Y a-t-il une conscience de la population pour la conservation du cadre rural? Et La population est-elle motivée pour la conservation?	S1-1	Existence des lois sur la protection environnementale				s1-1	Existence des arrêtés de la collectivité locale pour la protection environnementale, situation de l'application				
			S1-2	Existence des réserves environnementales, budgétisation				s1-2	Problèmes principaux et situation sur la solution des problèmes par les populations				
			S1-3	Existence d'une subvention pour la protection environnementale, situation de l'utilisation de cette subvention				s1-3	Motivation des populations rurales pour la conservation environnementale				
3-6 Promotion de l'amélioration de la vie													
T1	Système de diffusion	- Y a-t-il une potentialité pour diffuser l'amélioration de la vie?	T1-1	Existence de l'intervention de l'Etat pour l'amélioration de la vie				t1-1	Nombre des assistants pour l'amélioration de la vie				
			T1-2	Nombre d'assistants pour l'amélioration de la vie, Nombre de recrutés annuels				t1-2	Rôles des assistants pour l'amélioration de la vie en milieu rural				
			T1-3	Situation de disposition des assistants pour l'amélioration de la vie				t1-3	Importance sur l'amélioration de la vie reconnue par les populations rurales				
T2	Méthode de diffusion	- L'amélioration de la vie est-elle efficacement diffusée?	T2-1	Formation et méthode de formation des assistants pour l'amélioration de la vie				t2-1	Collaboration entre les assistants pour l'amélioration de la vie et les agents de				
								t2-2	Fréquence des visites à domicile par les assistants pour l'amélioration de la vie				
3-7 Promotion des activités des communautés rurales													
U1	Activités dans une communauté rurale	- Le projet peut-il être exécuté selon les conditions de la zone visée?	U1-1	Existence d'une organisation de l'Etat qui donne les appuis aux communautés rurales				u1-1	Nombre et Genre des organisations existantes des populations rurales et leurs objectifs				
			U1-2	Contenu des activités d'une organisation de l'Etat qui donne les appuis aux communautés				u1-2	Taux d'affiliation des populations aux organisations rurales				
		- Quelles sont les contraintes pour l'exécution du projet?						u1-3	Historique de la formation de chaque organisation rurale (existence traditionnelle, formation par l'intermédiaire de l'extérieur, formation spontanée d'une organisation en réponse aux besoins ruraux, etc.)				
U2	Base de culture	- Le projet peut-il être exécuté dans le contexte de la base culturelle de la zone visée?	U2-1	La zone culturelle et la zone religieuse de l'intérieur du pays et la sphère d'influence				u2-1	Structure du pouvoir traditionnel dans la zone				
			U2-2	Existence d'une zone de la culture spéciale, d'une zone de la culture à protéger				u2-2	Structure de la société traditionnelle de la zone				
								u2-3	Situation de la cohabitation de la dominance traditionnelle et la nouvelle culture				

(1) Articles à contrôler	(2) Objectifs à confirmer	Articles à étudier (au niveau central)	*1	*2	*3	*4	Sources des données existantes	Articles à étudier (au niveau régional)	*5	*6	*7	*8	*9		
			(3) Articles à étudier						(4) Source	(5) Articles à étudier	(6) Source				
U3	Situation de la promotion des projets proposés	- Les projets proposés par les communautés rurales sont-ils appuyés par l'Etat?	U3-1 Appuis de l'Etat aux projets de communautés rurales (subvention, développement des ressources...)						u3-1 Existence du plan de développement rural						
			U3-2 Existence de l'obligation d'élaborer le plan de développement rural							u3-2 Rôles de la collectivité locale au processus de l'élaboration du plan de développement rural					
										u3-3 Situation de la distribution du budget pour les projets proposés de la part de l'Etat ou de la collectivité locale					
3-8 Amélioration du niveau de la santé de la population rurale															
V1	Situation actuelle des services de la santé	- La population rurale peut-elle suffisamment utiliser les services de la santé?	V1-1 Existence de programmes du secteur sanitaire						v1-1 Santé de la population rurale (état de nutrition maternelle et infantile, situation de prévalence par maladie, etc.)						
			V1-2 Système sanitaire							v1-2 Santé des enfants (situation de vaccination, etc.)					
										v1-3 Accès pour les services des soins de la santé primaire					
V2	Situation de la diffusion des connaissances de la santé	- Le système de diffusion des connaissances de la santé a-t-il été établi?	V2-1 Existence du système de diffusion national						v2-1 Nombre des assistants de la santé ou des assistants pour l'amélioration de la vie						
			V2-2 Nombre des assistants de la santé, situation de recrutement, rôles dans la diffusion							v2-2 Accès pour les informations sur les soins de la santé primaire					
V3	Prévention et Contrôle du VIH/SIDA	- Le système préventif du VIH/SIDA a-t-il été établi?	V3-1 Intervention de l'Etat pour la prévention du VIH/SIDA						v3-1 Degré de compréhension du VIH/SIDA de la population						
			V3-2 Education préventive du VIH/SIDA, Situation de l'exploitation des médias							v3-2 Situation de la prévention du VIH/SIDA					
			V3-3 Situation de la collaboration du secteur privé pour la prévention du VIH/SIDA												
3-9 Amélioration du niveau de l'éducation de la population rurale															
W1	Education de base	- L'éducation de base est-elle suffisamment propagée?	W1-1 Existence de programmes du secteur éducatif						w1-1 Taux de scolarisation des enfants de l'âge scolaire et Taux de scolarisation totale de l'enseignement primaire						
			W1-2 Système de l'éducation formelle							w1-2 Taux d'alphabétisation de la population rurale					
			W1-3 Système de l'éducation non-formelle (Education de l'alphabétisation pour les adultes, etc.)							w1-3 Situation de l'éducation non-formelle en milieu rural					
W2	Enrichissement des services éducatifs	- Les besoins en éducation sont-ils satisfaits en milieu rural?	W2-1 Degré de satisfaction en installations de l'éducation (salles de classe, d'autres installations, etc.)						w2-1 Degré de satisfaction en installations de l'enseignement primaire (proportion de : nombre de salles de classe/nombre d'enfants)						
			W2-2 Degré de disposition des enseignants qualifiés (Proportion de Nombre d'enseignants qualifiés : Nombre d'élèves)							w2-2 Degré de satisfaction des services éducatifs (Proportion de Nombre des écoliers: Nombre des livres de classe, Proportion de Nombre des écoliers: Nombre des enseignants, etc.)					
			W2-3 Contenu des programmes scolaires							w2-3 Occasion des services éducatifs non-formels en milieu rural et Utilisation de ces					
			W2-4 Situation de la fourniture des services éducatifs non-formels												
W3	Compréhension de l'éducation	- L'importance de l'éducation est-elle assez connue en milieu rural?	W3-1 Intervention de l'Etat pour la promotion de la compréhension de l'éducation						w3-1 Existence d'une commission de l'école ou d'une association des parents d'élèves et						
										w3-2 Proportion des dépenses éducatives par rapport aux dépenses totales du foyer agricole					

*1: Le Ministère de l'Agriculture
 *2: Le Ministère des Finances
 *3: Le Ministère de la Décentralisation
 *4: D'autres Ministères

*5: Collectivité locale
 *6: Direction régionale de ministère
 *7: Organisation de population
 *8: Producteur individuel
 *9: Autres

3. Les Exemples du Questionnaire pour Saisir la Zone Cible (Rurale)

Objectifs

- Collecte des informations pour examiner si le projet détruit le système de gestion des ressources existant dans la zone cible
- Collecte des informations pour savoir comment effectuer la gestion • la distribution • l'accumulation des intérêts qu'apporte le projet

	Au niveau central	Dans la zone cible	Exemples de question et Exmples de réponse (Articles non numériques)
(1) Le Capital Naturel			
	• Nombre des morts et des blessés par désastre	• Nombre des morts et des blessés par désastre	Se référer à "2. la liste de contrôle pour la collecte des informations nécessaires à la formulations des projets"
	• Fréquence des désastres (inondation, sécheresse, dégâts par les oiseaux.....)	• Fréquence des désastres (inondation, sécheresse, dégâts par les oiseaux.....)	
	• Précipitations (quantité de précipitations, période de précipitations, répartition de précipitations, changement annuel)	• Précipitations (quantité de précipitations, période de précipitations, répartition de précipitations, changement annuel)	
		• Températures (maximum, minimum, en moyenne)	
		• Altitude	
		• Humidité	
		• Topographie (degré de pente)	
		• Eaux souterraines	
		• Rivières • Lacs et Marais	
		• Fertilité des sols	
		• Situation du drainage	
		• Ressources combustibles (bois d'énergie, bouse, etc.)	
		• Sortes des calamités naturelles	
		• Utilisation des terres (terres non cultivées, terrains en jachères, etc.)	
		• Distance de la ville (du marché)	
		• Fourrage vert	
		• Produits agricoles	
	• Bétail		
	• Quantité de la pêche		
	• Superficie agricole utile		
	• Superficie cultivée		
	• Superficie d'herbage		
	• Superficie forestière		
(2) Le Capital Social			
1) Système qui entoure la zone cible	• Situation sur la répartition des terres (le cadastre)	• Système (traditionnel) de gestion et de distribution des terres	Confirmation à travers les observations participatives (Cela demande du temps.)
	• Nombre des centres d'information pour la vulgarisation agricole	Situation sur la fourniture des services de l'amélioration de la vie tels que l'amélioration nutritionnelle, la santé publique, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations ont-elles déjà reçu un service de la vulgarisation agricole quelconque ? • Les populations ont appris quand, par qui et quoi ? • Quelle était la fréquence des visites des agents de la vulgarisation agricole ? • Ces visites étaient-elles gratuites ou payantes ? • Qu'est-ce que les populations ont appris ? • En cas de difficultés de production agricole, qu'est-ce qu'on fait ?

	Au niveau central	Dans la zone cible	Exemples de question et Exemples de réponse (Articles non numériques)
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des foyers couverts par agent de la vulgarisation agricole 		<ul style="list-style-type: none"> • Combien de foyers par jour les agents de la vulgarisation agricole visitent-ils ? Et quels sont les moyens de transport ? (à pied, à bicyclette, etc.) • Combien de fois par semaine les agents visitent-ils les foyers (par saison) ? • Les agents peuvent-ils gagner la subsistance avec leur salaire ? • Existence ou non d'autres activités pour avoir un revenu (par ex. l'agriculture)
2) Système endogène dans la zone cible		<ul style="list-style-type: none"> • Système de l'aide mutuelle générale 	<p>Par ex. confirmer des mesures à prendre par rapport aux "manques de vivres, d'argent et de main-d'oeuvre"</p> <p>Q: Lors du "manque de vivres", du "manque d'argent" et du "manque de main-d'oeuvre", qu'est-ce qu'on fait ?</p> <p>R: • On demande la main-d'oeuvre aux groupes des hommes de la même tranche d'âge.</p> <ul style="list-style-type: none"> • On demande la main-d'oeuvre aux groupes des femmes. • On emprunte des céréales à une banque traditionnelle céréalière du village. • On emprunte de l'argent à des amis.
		<ul style="list-style-type: none"> • Système de l'aide mutuelle pour les personnes sociales défavorisées 	<p>Q: En cas de calamités naturelles (insérer le nom de calamités naturelles propres à la zone cible), quelles sont les mesures à prendre ?</p> <p>R : • On demande une aide au chef du village.</p> <ul style="list-style-type: none"> • On demande une aide aux parents et alliés riches. • On demande une aide aux personnages locaux.
		<ul style="list-style-type: none"> • Méthode pour élire le leader 	<p>Q: • Qui est le leader principal (du groupe visé par l'étude, d'une communauté, etc.) ? (Distinguer le leader formel et le leader informel)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour quelles raisons cette personne a-t-elle été élue ? • Quels sont les rôles du leader dans le groupe en question ?
		<ul style="list-style-type: none"> • Processus de la formation des groupes existants 	<p>Au cas où il y aurait un groupe formé par des projets existants (projets en cours d'examen et projets similaires),</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment les membres du groupe ont-ils été élus ? (Quand les populations villageoises forment librement un groupe, sans instructions spéciales du côté du projet, il arrive souvent que les caractéristiques sociales de la zone cible apparaissent.) • Qui n'appartient pas au groupe ? (par ex. on peut trouver un système social apparemment caché.)
		<ul style="list-style-type: none"> • Système de la prise de décision dans la communauté 	<p>Q: A qui appartient la décision finale pour l'exploitation (des ressources relatives au projet, par ex. les terres d'une communauté ou les eaux) ?</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Existence ou non d'un décideur final (ou d'un groupe décideur final) villageois 	<p>Q: Quand on mène des activités (du projet en cours d'examen), l'autorisation de qui est-elle nécessaire ?</p>
		<ul style="list-style-type: none"> • Système d'information 	<p>Q : Comment transmet-on tout ce qui est décidé aux villageois ?</p> <p>R : • La personne âgée de chaque foyer le transmet aux membres de la foyer.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par l'intermédiaire du groupe formé du projet existant • Sur le panneau d'affichage de l'école
3) Structure sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des foyers par revenu 	<ul style="list-style-type: none"> Hiérarchie des richesses (Confirmer la définition de "la fortune" dans la zone cible et saisir la disparité des richesses sur la base de la définition de "la fortune") 	<p>Q: Qui est riche dans la zone cible ? Et pourquoi ?</p> <p>R: • Nombre des têtes de boeuf, Superficie des terrains, Nombre des dattiers (dans les oasis en Mauritanie), Nombre des Enset (au Sud en Ethiopie) Rem.: Enset est une plante qu'on appelle souvent "banane fausse" et qu'on mange au Sud en Ethiopie comme aliment principal. http://www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/AllDocsByUNID/584ca927081bfct785256ceb005c621e</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Genre 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de foyers dont le chef est une femme 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des foyers dont le chef est une femme/Nombre total des foyers
		<ul style="list-style-type: none"> Situation sur le travail des femmes (surtout, lors de l'absence des hommes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation du calendrier du travail journalier
		<ul style="list-style-type: none"> • Partage du travail par sexe 	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le travail agricole dont les hommes s'occupent principalement ? Et les femmes ? • Lors de l'absence des hommes, telle que l'émigration pour le travail, etc., qui s'occupe du travail des hommes ?
	<ul style="list-style-type: none"> • Religion dans la zone 		

	Au niveau central	Dans la zone cible	Exemples de question et Exmples de réponse (Articles non numériques)
	• Système foncier	Couches des agriculteurs (propriétaires fonciers, ouvriers, employés, etc.)	Pendant les enquêtes sur terrains Q : "Qui cultive ces terrains ?", "Le cultivateur lui-même possède-t-il les terrains ?"
		• Revenu agricole / Revenu non agricole	} Direction des statistiques
		• Facteurs de constitution d'un foyer (famille nucléaire/famille élargie, polygamie, etc.)	
		• Situation sur l'afflux et l'exode des populations	
(3) Le Capital Humain			
		• Population de malnutrition	Q : Qui est en état de malnutrition ?
		• Etat de nutrition (situation de l'offre et de la demande alimentaires pendant toute l'année, etc.)	Q : • Pour combien de mois est-ce qu'on peut vivre avec les céréales qu'on a produit par soi-même ? • Si les provisions sont épuisées, qu'est-ce qu'on fait ? (A: émigration pour travailler, aides par les parents et alliés, acheter les aliments à crédit chez les commerçants)
		• Taux de mortalité infantile	Q : Est-ce qu'il y a des régions ou des foyers où le taux de mortalité infantile est élevé ?
		• Espérance de vie à la naissance	Direction des statistiques
		• Maladies principales	Q: Qui est atteint de ces maladies le plus souvent ?
		• Taux de prévalence en moyenne	} Direction des statistiques
		• Population (total, par sexe, par tranche d'âge), Taux de croissance démographique	
		• Taux de séropositifs du VIH (chez les adultes)	
		• Taux d'alphabétisation (chez les adultes) (par sexe)	
		• Taux de scolarisation	
(4) Le Capital Matériel			
	} Informations qui peuvent être utiles à la prévision de la répartition des intérêts du projet	• Accès à l'électricité	Q : • Quel est le taux d'accès à l'électricité au niveau du foyer dans la zone cible ? • Quels sont les foyers qui n'ont pas l'accès à l'électricité ? (Réponse : le foyer dont le chef est une femme, le foyer dans la pauvreté) • Les services de l'électricité sont-ils améliorés ?
		• Accès à l'eau potable	Q : • Quel est le taux d'accès à l'eau potable dans la zone cible ? • Quels sont les foyers qui n'ont pas l'accès à l'eau potable ? (Réponse : le foyer dont le chef est une femme, le foyer dans la pauvreté) • Les services de l'eau sont-ils améliorés ? • A qui paye-t-on les frais de l'utilisation d'eau ?
		• Accès aux établissements hygiéniques	Q : • Quel est le taux d'accès aux (établissements hygiéniques faisant l'objet du projet) dans la zone cible ? • Quels sont les foyers qui n'ont pas l'accès à l'eau potable ? (Réponse : le foyer dont le chef est une femme, le foyer dans la pauvreté) • Les services des (établissements hygiéniques faisant l'objet du projet) sont-ils améliorés ? • A qui paye-t-on les frais de l'utilisation des (établissements hygiéniques faisant l'objet du projet) ?
		• Qualité de l'habitation	• Observations participatives (par ex. le toit de zinc (de tôle galvanisé) signifie "la fortune")
		• Accès aux moyens de communication (téléphone, poste)	

	Au niveau central	Dans la zone cible	Exemples de question et Exmples de réponse (Articles non numériques)
		• Situation des routes rurales et des routes principales durant toute l'année	Direction des statistiques Utiliser en même temps la liste de contrôle pour les projets individuels
		• Moyens de transport (accès aux services publics, situation sur la possession au niveau du foyer)	
		• Ecoles	
		• Etablissements sanitaires	
		• Salles de réunion	
		• Infrastructures agricoles	
		• Engins agricoles	
		• Engins de pêche	
		• Biens de production	
(5) Le Capital Financier			
		• Epargne au niveau du foyer (y compris le bétail comme "une banque vivante")	• Après avoir obtenu un revenu, qu'est-ce qu'on fait ? • Est-ce qu'on possède le bétail ? Quelles sortes de bétail et Combien de têtes ?
		• Occasion pour le financement à l'intérieur de la communauté (prêteur individuel, projet de financement en groupe)	• Existence ou non du système du prêt en groupe
		• Accès au crédit extérieur (institutions financières formelles, etc.)	• Est-ce qu'on a profité d'une banque ou d'un bureau de poste comme institutions financières ?
		• Occasions pour le travail d'appoint	• Quand on ne peut pas travailler dans le champ, par ex. pendant la saison sèche, comment gagne-t-on de l'argent ?
		• Occasions pour l'émigration du travail	• Est-ce qu'on a déjà travaillé hors du milieu rural ? (Citer un nom propre de la capitale ou d'une ville régionale, etc.) • Quand est-ce qu'on a travaillé hors du milieu rural ? (pendant la saison sèche, en l'année.....)
		• Transfert d'argent de l'extérieur	• Est-ce qu'on transfère de l'argent régulièrement ? Et qui en transfère ?

Annexe 3

**L'Approche Efficace pour les Thèmes de Développement
<Développement Agricole et Rural>**

Approche Efficace pour les Thèmes de Développement (Développement Agricole et Rural)

Schéma Systématique des Thèmes de Développement

But stratégique du Développement	Objectifs intermédiaires		Sous-Objectifs dans les Objectifs intermédiaires	Exemples des activités de projets			
1. Production durable de l'agriculture	1-1 Amélioration de la capacité d'élaboration de la politique agricole au macro-niveau et de mise en oeuvre de cette politique		Amélioration de la capacité d'élaboration de la politique agricole	Elaboration du plan de développement agricole Aménagement du cadre juridique de l'agriculture Promotion de la réforme agraire			
			Amélioration de la capacité d'élaboration de la politique financière de l'agriculture	X Programmation du budget agricole et sa Gestion X Aménagement du régime fiscal relatif à l'agriculture			
			Amélioration de la capacité d'élaboration d'une politique relative aux statistiques agricoles	Aménagement des statistiques agricoles			
			Développement des ressources humaines de l'Administration	Développement des Administrateurs et des Ingénieurs de l'agriculture au niveau central, Développement des Administrateurs et des Ingénieurs de l'agriculture au niveau régional			
	1-2 Augmentation de la production agricole et Amélioration de la productivité	1-2-1 Aménagement des infrastructures de la production et leur Entretien-Gestion		Développement et Aménagement des terrains agricoles	Elimination des obstacles tels que graviers, etc. Aménagement des champs X Echange des terrains		
				Conservation des terrains agricoles	Travaux de génie-civil pour adoucir la pente Pratique de la culture des courbes isohypses		
				Aménagement des installations de l'irrigation et drainage	Barrages de l'agriculture, Développement des eaux souterraines. Construction des canaux de l'irrigation Exploitation des cours d'eau et des réservoirs naturels Réhabilitation des installations de l'irrigation et drainage Dragage et Faucardage dans les canaux de l'irrigation (Elimination de sol et sables sédimentaires et des plantes aquatiques dans les canaux)		
				Développement d'une association de l'utilisation de l'eau	Compréhension de la motivation des producteurs agricoles Formation des producteurs agricoles Elaboration de la ligne directrice		
				Perfectionnement des infrastructures de la production animale	Perfectionnement des étables du bétail, des champs de fourrage, des pâturages Perfectionnement des silos et des installations de conservation du lait, etc. Exploitation des ressources non-utilisées pour la nourriture du bétail		
				1-2-2 Renforcement de la recherche et du développement des technologies		Renforcement des organisations de la recherche et des essais	Aménagement des établissements, des matériels et des ressources humaines des organisations de la recherche et des essais
		Réforme des techniques de production	Amélioration de l'espèce de produit agricole (amélioration de semence de soja, celle de fourrage, etc.) Réforme des techniques de culture (gestion des engrais, protection végétale, prévention des mauvaises herbes, système de culture, etc.) Perfectionnement des machines agricoles Amélioration des techniques de l'irrigation et drainage Prévention de l'érosion du sol et de la salinisation, Recherche de l'amélioration du sol				
		Conservation des ressources génétiques des végétaux	Investigation, Collecte, Conservation, Estimation, Gestion de données et Distribution des ressources génétiques des végétaux Recherche pour l'augmentation de la productivité en utilisant les ressources génétiques des végétaux				
		Amélioration des techniques de post-récolte	Amélioration des techniques de battage de céréales, séchage, décortiquage du riz Conservation de la qualité et de la fraîcheur de produits tels que légumes, fruits, viandes, produits laitiers, etc. Conservation et Transformation de produits agricoles Recherche de la sélection et du conditionnement Elaboration des standards de qualité et de la stabilité ainsi que Renforcement du système de contrôle				
		Développement zootechnique	Enquête sur les maladies du bétail, Diagnostic, Contrôle sanitaire Reproduction animale par fécondation artificielle Amélioration de la gestion de l'élevage Amélioration des techniques de reproduction Amélioration de la transformation de produits animaux				
		1-2-3 Renforcement de la vulgarisation agricole				Aménagement du système de vulgarisation agricole	Politique de vulgarisation agricole et Construction du système de vulgarisation agricole au niveau central et au niveau régional Collaboration des organisations de vulgarisation agricole avec les organisations de la recherche et des essais Construction et Perfectionnement des centres de vulgarisation agricole
						Amélioration des moyens de vulgarisation agricole	Compréhension de la capacité et des besoins des producteurs agricoles Amélioration de la vulgarisation agricole de producteur à producteur

But stratégique du Développement	Objectifs intermédiaires		Sous-Objectifs dans les Objectifs intermédiaires	Exemples des activités de projets
	1-2-4 Amélioration de l'exploitation agricole			Collaboration avec les ONG's, les établissements éducatifs, etc. Développement de manuels de vulgarisation, de matériels de vulgarisation, etc. Organisation des séances de formation pour les producteurs telles que, atelier de travail
			Construction de la capacité humaine chez les conseillers agricoles	X Assurance du nombre des conseillers agricoles Amélioration de la motivation des conseillers agricoles Formation des conseillers agricole
		Amélioration de la capacité d'exploitation agricole		Amélioration des techniques de chaque exploitant agricole Amélioration de l'orientation de chaque exploitant agricole X Renforcement du système de subvention et de l'assurance des prix
		Renforcement et Enrichissement des crédits agricoles		Renforcement du financement par organisation publique Enrichissement du financement par organisations informelles X Développement de la capacité de producteur en tant que débiteur (emprunteur)
		Organisation des producteurs		Amélioration des revenus de producteurs à travers la Coopérative agricole, etc. Pratique de la gestion appropriée de l'eau par une association de l'utilisation de l'eau
		1-2-5 Assurance des intrants agricoles et Amélioration de leur utilisation	Machines agricoles et Outils agricoles	X Elaboration des standards de sécurité des machines agricoles Aménagement du système de contrôle des machines agricoles Formation des techniciens de l'entretien des machines agricoles
			Fourniture stable des semences	X Aménagement du système de multiplication des semences X Aménagement du système de circulation des semences
			Utilisation adéquate des pesticides	Elaboration des normes de sécurité de l'utilisation des pesticides Education pour l'utilisation des pesticides
			Fourniture stable des engrais et leur Utilisation appropriée	X Elaboration des standards de qualité des engrais Elaboration des normes pour l'utilisation des engrais X Aménagement du système de circulation des engrais
			Fourniture stable des matériels de la production animale	X Elaboration des standards de qualité X Elaboration des normes pour l'utilisation X Aménagement du système de circulation
	1-3 Renforcement des mesures pour la promotion de l'exportation	Amélioration de la capacité d'élaboration d'une politique de l'exportation	Appui pour l'élaboration de projet de promotion de l'exportation, de projet de relance de l'agriculture, etc. Développement des Administrateurs	
		Aménagement du régime et du système d'exportation	Aménagement du cache juridique de l'exportation X Aménagement des établissements et du système de financement relatif à l'exportation	
		Renforcement de la compétitivité de l'exportation	Accroissement de la production agricole et Amélioration de la productivité (Cf. Objectif intermédiaire 1-2) Etablissement du système de ratification des standards, de la standardisation, etc. Amélioration des techniques des essais, contrôle et quarantaine sanitaires Développement des techniciens et ingénieurs de quarantaine	
		Amélioration du réseau de l'information sur le marché international et de la capacité de marketing	Renforcement des fonctions des organisations de commerce extérieur Renforcement de l'appui pour le développement du secteur privé par le gouvernement X Organisation de séminaires de marketing, de foires et d'expositions de marchandises Collecte de l'information sur les marchés étrangers	
	1-4 Amélioration de la considération pour l'environnement	Traitement des déchets émis par les activités agricoles et leur Valorisation efficace	Promotion de projets agricoles de type sans émission (zéro-émission) X Augmentation du budget pour la protection environnementale X Aménagement des usines de traitement des déchets X Sensibilisation des producteurs pour l'environnement	
		Réduction des charges pour l'environnement telles que pesticides, engrais, etc.	Elaboration des standards pour l'utilisation des pesticides et des engrais (cf. Exemples des activités de projets dans l'Objectif intermédiaire 1-2-5) Encadrement pour l'utilisation adéquate (cf. Exemples des activités de projets dans l'Objectif intermédiaire 1-2-5) Projets de développement agricole de type protection environnementale (Promotion de l'agriculture composée, etc.)	
		Emergence et Maintien des fonctions polyvalentes et Renforcement de l'éducation environnementale	X Gestion appropriée des terrains agricoles X Promotion de l'éducation environnementale	

But stratégique du Développement	Objectifs intermédiaires	Sous-Objectifs dans les Objectifs intermédiaires	Exemples des activités de projets
	1-5 Renforcement de l'enseignement supérieur relatif à l'agriculture	Perfectionnement des activités de l'éducation	Encadrement technique pour les enseignants et Amélioration de la méthode d'enseignement Développement et Amélioration de matériels pédagogiques et de programmes convenables Aménagement des installations et équipements tels que salles de classe, laboratoires, matériels, etc. X Renforcement du système de bourse
		Renforcement des fonctions de la recherche	Cf. Objectif intermédiaire 1-2-2 « Renforcement de la recherche et du développement des technologies » Développement des chercheurs Organisation de séminaires concernant les résultats de recherches universitaires et des ateliers de travail
		Aménagement de la gestion (management)	Aménagement des principes pour l'exécution de service des établissements de l'enseignement supérieur de l'agriculture X Amélioration de la capacité de gestion chez les employés de bureau X Assurance du nombre nécessaire des enseignants et leur Disposition Construction du système de gestion, d'administration et d' entretien des matériels et du laboratoire
		Renforcement de la collaboration avec les organisations concernées et les autorités régionale et locale	Collaboration avec le système de vulgarisation agricole
		Renforcement des fonctions en tant que point de vulgarisation	X Collaboration avec les universités agricoles de pays industrialisés, Enrichissement du système d'études à l'étranger Renforcement de la collaboration avec les organisations de recherche agricole ou le secteur privé Renforcement de la collaboration avec la localité
2. Fourniture stable de l'alimentation	2-1 Elaboration d'une politique de l'offre et la demande de l'alimentation	Compréhension de l'état de nutrition de la population	Enquête sur la nutrition de la population Amélioration de la capacité d'analyse de l'état de nutrition Disposition et Développement des assistants communautaires
		Aménagement des statistiques de la production alimentaire et de sa circulation	Cf. Exemples des activités « Aménagement des statistiques de l'agriculture » de l'Objectif intermédiaire 1-1
		Sélection de l'alimentation principale	X Etablissement d'un modèle de l'offre et la demande de l'alimentation X Amélioration de la capacité d'analyse des données statistiques
		Aménagement du cadre juridique et du système relatifs à la circulation et au marché	X Appui pour l'aménagement du cadre juridique
		Mise en oeuvre de la politique des prix de produits agricoles	Construction du système de stabilité des prix de produits agricoles
		Aménagement du programme de stockage de l'alimentation	Elaboration du schéma directeur de stockage de l'alimentation
	2-2 Aménagement des fonctions de la circulation de l'alimentation	Aménagement des infrastructures des matériels de marché de circulation	Aménagement des routes principales et du réseau ferroviaire Aménagement des routes secondaires Aménagement des installations de collecte et d'expédition de produits agricoles, des marchés de détail et de gros
		Gestion et Utilisation des installations et équipements de la circulation	Amélioration de la capacité de gestion des installations de circulation Construction du système d'entretien et de gestion
		Aménagement du système d'information sur la circulation de marché	X Construction du système d'information sur la situation de stockage de l'alimentation Construction du système d'information sur les prix de l'alimentation
		Aménagement du système de transport	X Elaboration d'un projet de l'aménagement du système de transport public X Développement du secteur privé dans le domaine du transport
		Aménagement du système de stockage	Aménagement des entrepôts de stockage
2-3 Aménagement du système d'importation	Aménagement du système de quarantaine et de protection	Aménagement des installations du contrôle et des essais Formation des contrôleurs	
	Aménagement des infrastructures	Aménagement des installations portuaires, des routes et du réseau ferroviaire Construction du système d'entretien et de gestion	
2-4 Utilisation appropriée de l'aide	Construction du système de distribution de l'alimentation de l'aide	X Etablissement de la méthode de l'aide d'urgence pour les calamités naturelles X Etablissement de la méthode de l'aide alimentaire pour sauver les couches sociales les plus défavorisées X Assurance de la voie et des moyens pour la distribution	
	Construction du système de suivi	X Etablissement de la méthode du suivi	

But stratégique du Développement	Objectifs intermédiaires	Sous-Objectifs dans les Objectifs intermédiaires	Exemples des activités de projets	
3. Dynamisation des communautés rurales (villages)	3-1 Promotion de politiques relatives à la relance du milieu rural	Amélioration de la capacité de coordination et d'exécution au niveau de l'Etat	Développement des ressources humaines des Administrateurs Promotion de sensibilisation pour le développement par l'approche participative Elaboration de projets de développement du milieu rural par l'approche participative	
		Amélioration de la capacité de coordination et d'exécution au niveau régional et au niveau local	Développement des ressources humaines des Administrateurs régionaux Démonstration du développement du milieu rural par l'approche participative	
	3-2 Amélioration du revenu non agricole	Appui pour le développement du commerce et de l'industrie en milieu rural	X Aménagement des installations de la vente	Développement de l'organisation d'une coopérative par branche commerciale ou industrielle
		Offre des occasions de formation professionnelle		Offre des occasions de formation professionnelle
		Rangement et Diffusion de l'information sur l'emploi en milieu rural	X	Construction du système de collecte et de diffusion de l'information
		Introduction et Vulgarisation des activités de production de produits spéciaux de localité		Amélioration des techniques de production de produits spéciaux de localité Introduction de la campagne de production d'un produit spécial par chaque localité (village) Organisation de concours de produits spéciaux
		Aménagement du financement en milieu rural et Diffusion de l'information		(Cf. Exemples des activités de l'Objectif intermédiaire 1-2-4)
	3-3 Relance de l'industrie agro-alimentaire	Aménagement des installations de l'industrie agro-alimentaire		Aménagement et Perfectionnement des installations de l'industrie agro-alimentaire
		Développement de sociétés privées de l'industrie agro-alimentaire		Appui pour le développement des technologies agro-alimentaires Formation des techniciens
		Aménagement des standards de sécurité de produits agro-alimentaire	X	Aménagement du système de sécurité et des standards de sécurité de produits alimentaires Diffusion des standards de sécurité de produits
		Amélioration de la capacité de marketing pour les produits agro-alimentaires	X	Construction du système de diffusion de l'information sur le marché X Appui pour l'informatisation de la chambre de commerce et pour le réseau informatique
	3-4 Aménagement des infrastructures en milieu rural	Aménagement des routes en milieu rural		Planification et Construction de routes en milieu rural Entretien et Gestion de routes en milieu rural
		Electrification en milieu rural et Aménagement des installations en eau potable		Aménagement de l'électricité Forage de puits pour l'eau potable et Utilisation des eaux de surface pour l'eau potable
		Aménagement des infrastructures de communication telles que téléphone	X	Aménagement de téléphone, de poste, système de radio, etc.
		Mise en oeuvre des travaux publics de communautés rurales		Aménagement de dispensaires et d'établissements sanitaires en milieu rural (Cf. Objectif intermédiaire 3-2 de « Réduction de la Pauvreté ») Construction d'écoles et de salles de réunion (Cf. Objectif intermédiaire 3-1 de « Réduction de la Pauvreté ») X Aménagement des installations du traitement des déchets ménagers
	3-5 Conservation de l'environnement en milieu rural		Promotion de la conservation environnementale de bois, de cours d'eau et de côtes	Compréhension de la situation actuelle (Etudes) des terrains agricoles et de l'éco-système ainsi que Poursuite de la durabilité (politique de protection des rizières en étagères, etc.) Incorporation de la protection environnementale dans la politique de la relance du milieu rural X Recherche de l'environnement en milieu rural par l'enseignement supérieur et Projets de formation des chercheurs X Accroissement de lieux d'amusement et d'occasion de distraction (aménagement d'une ferme d'élevage, construction de promenade, aménagement de cours d'eau, etc.) Projets du développement du tourisme en milieu rural
	3-6 Promotion de l'amélioration de la vie	Aménagement du système de diffusion		Amélioration de la conscience chez les conseillers agricoles Formation des conseillers agricoles
		Amélioration de la méthode de diffusion		Développement et Aménagement de manuels et de matériels, etc. Projets divers par l'approche participative (renforcement de collectivités rurales)
	3-7 Promotion des activités de collectifs en milieu rural	Promotion des activités de communautés rurales		Projets de renforcement de diverses organisations (coopérative agricole, association de l'utilisation de l'eau, fédération de producteurs, etc.)
		Transmission culturelle	X	Etudes sur les arts d'agrément transmis et sur la culture en milieu rural ainsi que Projets pour l'activation
		Promotion de divers projets proposés		Projets d'activation du groupement des jeunes, de l'association des femmes, etc. Campagne de production d'un produit spécial par chaque localité (village) Campagne de micro-crédit et de promotion de stockage

But stratégique du Développement	Objectifs intermédiaires		Sous-Objectifs dans les Objectifs intermédiaires	Exemples des activités de projets
	3-8 Promotion du niveau de la santé des populations		Renforcement des services sanitaires	Cf. Objectif intermédiaire 3-2 de « Réduction de la Pauvreté »
			Diffusion des connaissances de la santé	Cf. Objectif intermédiaire 3-2 de « Réduction de la Pauvreté »
			Prévention et Contrôle de VIH / SIDA	Cf. Approche efficace de « Mesures à prendre contre VIH / SIDA »
	3-9 Amélioration du niveau de l' instruction des populations		Renforcement de l'éducation de base	Cf. Approche efficace de « Education de base »
			Accroissement des services éducatifs	Cf. Objectif intermédiaire 3-1 de « Réduction de la Pauvreté »
			Promotion de la compréhension pour l'éducation	Cf. Objectif intermédiaire 3-1 de « Réduction de la Pauvreté »

=Les cas où il y a plus de 5 projets dont les objectifs contiennent les « exemples des activités de projets »

En cas de l'envoi des experts individuels ou des volontaires japonais, ce sont les cas où plus de 10 personnes sont envoyés.

=Les cas où il y a un projet dont les objectifs contiennent les « exemples des activités de projets »

=Les cas où les « exemples des activités de projets » ne sont pas contenus dans les objectifs de projet, mais ils sont considérés comme élément de projet

× =Les cas où les résultats ne sont pas constatés ou bien en cas de l'envoi de personnes, seuls les experts à court terme ou les experts de planification sont envoyés.